

NOVEMBRE 2007



MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu

Budget de l'Etat 2008: Un rééquilibrage durable des finances publiques?



■ EDITORIAL

Budget de l'Etat 2008:
malgré l'amélioration de la
situation financière les efforts
d'économies supplémentaires
restent nécessaires

■ DROITS D'AUTEURS

Lancement officiel
de la version
luxembourgeoise
des licences Creative
Commons

■ COMPÉTITIVITÉ

Le Luxembourg
reste à la traîne selon
le World Economic Forum

Parce que je mérite un banquier qui me comprend !



BUSINESS
ZEBRA

Se prendre le temps de vous écouter, analyser et comprendre vos besoins, anticiper les tendances du marché et agir rapidement avec des solutions pertinentes et efficaces, telle est la vocation de nos conseillers PME. Le développement de produits avantageux en est un atout supplémentaire: les formules **ZEBRA BUSINESS** et **ZEBRA BUSINESS plus** vous proposent tous les services autour de votre compte courant professionnel. Cette offre business "tout compris" inclut tous les services à réelle valeur ajoutée, dont le leasing, pour un rapport qualité/prix exceptionnel. N'hésitez plus et renseignez-vous dès aujourd'hui dans une de nos agences ou sous www.zebra.lu.



SPUERKEESS
Äert Liewen. Är Bank.

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, établissement public autonome, 1, Place de Metz, L-2954 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 30775, www.bcee.lu.

Budget de l'Etat 2008: un rééquilibrage durable des finances publiques? Des efforts d'économies supplémentaires restent nécessaires

Dans son avis budgétaire relatif à l'exercice 2008, la Chambre de Commerce pose la question de la durabilité du rééquilibrage des finances publiques. Si elle se réjouit du rééquilibrage anticipé du solde des administrations publiques, elle souligne que la conjoncture favorable et des recettes exceptionnelles ont largement contribué à ce résultat et que les fragilités inhérentes à la situation des finances publiques luxembourgeoises persistent et seront à terme même renforcées en l'absence de réformes structurelles.

L'immutabilité du caractère précaire des recettes étatiques invite par conséquent à la prudence et impose des économies supplémentaires du côté des dépenses. Des dépenses qui subissent actuellement de nombreuses pressions à la hausse, notamment liées à une augmentation de la consommation publique et à une extension non calibrée des prestations sociales. Or, on sait d'ores et déjà que la décélération conjoncturelle en 2008 (en comparaison avec le résultat exceptionnel observé en 2006 et 2007) induira un moindre dynamisme des recettes fiscales, alors que les dépenses budgétaires courantes sont affectées par un ensemble de nouvelles mesures en faveur des ménages qui comportent un coût total de près de 1 % du PIB.

Le déficit de l'Administration centrale devrait donc augmenter de 0,9 % en 2007 à 1,4 % du PIB en 2008 (chiffres notifiés à la Commission européenne dans le cadre du Programme de Stabilité). Ceci fera diminuer l'excédent de l'Administration publique, qui était de l'ordre de 1 % du PIB en 2007, à 0,8 % du PIB en 2008 (voir dossier détaillé sur le projet de budget dans le dossier de ce numéro). Dans un souci de consolidation budgétaire, la Chambre de Commerce estime que le solde des Administrations publiques devrait demeurer structurellement supérieur à +1 % du PIB et atteindre à moyen terme au moins 1,5 % du PIB. Si cet objectif peut a priori sembler exigeant, il s'impose particulièrement compte tenu de multiples défis tels que la fragilité de l'équilibre budgétaire actuel, la vulnérabilité de nombreuses catégories de recettes fiscales et enfin les nombreux engagements financiers restant à couvrir au niveau du budget courant (système de sécurité sociale, réduction nécessaire de la taxation des entreprises) et au niveau du budget en capital (dépenses d'investissements publics).

Dès lors, fidèle à sa tradition, la Chambre de Commerce propose dans son avis budgétaire des mesures concrètes d'économies.

En ce qui concerne le forfait d'éducation, la dotation du fonds national de solidarité destiné à couvrir les besoins résultant des obligations définies par la loi du 11 juin 2002 portant introduction d'un forfait d'éducation à allouer à certains parents âgés (cf. article 12.4.42.010) s'élève à 73,95 millions pour l'exercice 2008. Ce forfait d'éducation ne répond ni à une demande, ni à besoin réel de la part des bénéficiaires, mais constitue une tare énorme pour le budget étatique, incompatible avec une politique budgétaire qui s'inscrit dans la poursuite des objectifs de Lisbonne. Force est de constater que son abolition s'impose dans le cadre d'une politique budgétaire en ligne avec les susdits principes.

La Chambre de Commerce plaide également pour une limitation du bénéfice du congé parental aux niveaux prévus par la directive européenne. Le régime luxembourgeois est actuellement plus généreux que ce que n'exige la réglementation communautaire. La Chambre de Commerce rappelle dans ce contexte sa recommandation au Gouvernement de transposer toutes les directives et rien que les directives. C'est pourquoi la Chambre de Commerce propose de réduire les crédits afférents (article 12.5.42.008) d'un quart sur l'exercice 2008 et sur les 3 exercices suivants.

Dans la même logique, l'allocation d'éducation est à abolir du fait que cet instrument est contraire à la politique gouvernementale sous-

jacente à la Stratégie de Lisbonne et qui consiste à soutenir et à promouvoir davantage la participation des femmes au marché du travail, pour augmenter le taux d'emploi féminin. Pour mettre en œuvre cette mesure, il faut en parallèle multiplier les structures d'accueil et de garde d'enfants, afin de réduire les prix afférents à charge des ménages. La Chambre de Commerce salue dans ce contexte les mesures prévues lors de l'exercice budgétaire 2007 et projetées pour l'exercice 2008. Les économies afférentes pour le projet de budget 2008 de l'abolition de l'allocation d'éducation seraient de 71,3 millions EUR (cf. art. 12.5.42.005).

Les crédits alloués en faveur du Fonds pour l'Emploi ont fortement augmenté au cours des derniers exercices non seulement sous l'effet notamment de la hausse prononcée du chômage structurel au Luxembourg, mais également du fait de l'augmentation des crédits consacrés aux initiatives temporaires de réduction du chômage. Celles-ci révèlent cependant un coût-efficacité peu satisfaisant, font une concurrence déloyale au secteur privé, tandis que les structures concernées ne sont pas toujours très transparentes quant aux modalités financières et organisationnelles. La Chambre de Commerce estime que les crédits alloués en leur faveur, en forte augmentation depuis des années, devraient être gelés à leur niveau inscrit au compte provisoire 2006. Il faudrait par ailleurs que ces initiatives soient analysées de plus près quant à leur coût-efficacité.

Le projet de budget 2008 prévoit une alimentation du fonds d'équipement militaire d'un montant de 34,65 millions EUR. Dans un souci d'économies budgétaires, la Chambre de Commerce propose de reporter une partie des dépenses afférentes à une date ultérieure et de limiter l'achat de nouveaux véhicules de reconnaissance à 25 millions EUR en 2008 tout en répartissant les coûts restants sur les prochains exercices.

Les crédits affectés aux contributions du Luxembourg aux missions de prévention et de gestion de crise (article 01.5.35.035) devraient augmenter de 2,5 en 2007 à 10 millions en 2008. Cette augmentation considérable n'est pas expliquée dans l'exposé des motifs alors que le compte 2006 fait état de dépenses de 469.268 EUR, de sorte que la hausse des crédits afférents à 2,5 millions en 2007 et le statu quo des crédits en 2008 paraissent suffisants. La même remarque peut être faite pour les prestations dans l'intérêt de l'entreposage et de la maintenance de matériel (article 01.6.12.304) qui ont été marquées ces trois derniers exercices par une augmentation substantielle de crédits.

Les conventions avec des associations dans le domaine de l'animation socio-culturelle (article 02.0.33.000) ont prévu des hausses relativement substantielles au cours des dernières années. Le compte provisoire 2006 indique cependant un écart de 170.000 EUR par rapport au budget voté 2006, de sorte qu'une hausse des crédits ne paraît guère justifiée. Par ailleurs, la dotation à l'établissement public «Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine Charlotte» (article 02.0.41.012, crédit non limitatif) a été augmentée de 13% entre 2006 et 2007. Une nouvelle hausse pourrait être limitée à 1,3% portant les crédits pour 2008 à 8 millions EUR. Ceci constituerait toujours une hausse de 45 % de crédits alloués par rapport à 2005.

Au total, ces mesures pourraient engendrer des économies au titre de l'exercice budgétaire 2008 de 200 millions EUR. D'autres économies non reprises dans ce montant de 200 millions EUR sont possibles et souhaitables lors des exercices budgétaires ultérieurs. Ces économies sont primordiales, afin de freiner davantage l'évolution des dépenses courantes de l'Etat, de créer la marge de manœuvre pour des mesures structurelles et des politiques d'avenir et de préparer notre pays au défis d'avenir. ■



DOSSIER

4 Budget de l'Etat 2008: un rééquilibrage durable des finances publiques?

DOSSIER

4 Un rééquilibrage durable des finances publiques?

FLASH

- 22 Signature d'une convention pour l'asbl LUXSKILL
- 22 Des spécialistes internationaux de la concurrence réunis à la Chambre de Commerce
- 23 Flash en bref

INTERNATIONAL

- 24 Calendrier 2007/2008
- 24 Messen und Ausstellungen im Dezember 2007
- 24 Investment in Thailand: The Hub of Asia
- 25 Brno accueille les entrepreneurs luxembourgeois
- 26 Seminar on business opportunities in Chile and Brazil
- 28 Mission économique en Ukraine
- 30 The Luxembourg Chamber of Commerce at the 7th World SME Expo in Hong Kong
- 32 Textes européens publiés du 26 septembre 2007 au 19 octobre 2007
- 33 BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

FORMATION

- 36 Remise des certificats de compétence professionnelle à l'IFCC
- 37 Journée des Formateurs
- 38 Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce
- 38 Séance d'information «Stratégie sécurité et santé – une obligation pour l'employeur»
- 40 Lancement d'un nouveau portail
- 41 Le catalogue des formations 2008 vient de paraître
- 41 Le nombre d'étudiants en hausse
- 42 «Etudier aux Etats-Unis»: Possibilité offerte depuis le Luxembourg
- 44 La réunion annuelle des anciens de la Sacred Heart University, Collège de Business John F. Welch aura lieu le vendredi 23 novembre à 19h30 à l'Exit 2007 – Rotondes à Bonnevoie
- 44 Nouveaux catalogues 2008 désormais disponibles

INNOVATION

- 51 Recherche et développement: les investissements ont augmenté de 10 % en 2007
- 52 Journée de l'éco-construction dans la Grande Région

INTERNATIONAL

30 The Luxembourg Chamber of Commerce at the 7th World SME Expo in Hong Kong

- 54 Premier Forum Luxinnovation «Business meets Research»
- 54 Le centre d'entreprise et d'innovation ecostart s'agrandit
- 55 Le ministre de l'Economie annonce une réforme du dispositif d'incitations en faveur de la R&D et de l'innovation
- 56 1, 2, 3, GO nominé aux European Enterprise Awards
- 57 Ecotrel: que deviennent les vieux frigos?
- 58 Version portugaise et nouvelles fonctionnalités pour www.businessplan.lu
- 58 Le CRP Henri Tudor inaugure la nouvelle section de son laboratoire des matériaux
- 60 Convention de collaboration entre la Section luxembourgeoise des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et le CRP Henri Tudor
- 61 Lancement du label «ServiceQualité Lëtzebuerg» pour l'industrie touristique
- 62 1, 2, 3, GO: Appel à projets innovants!
- 62 Lancement officiel de la version luxembourgeoise des licences Creative Commons



INNOVATION

62 Lancement officiel de la version luxembourgeoise des licences Creative Commons

ECONOMIE

64 Compétitivité: Le Luxembourg reste à la traîne selon le World Economic Forum

FEDERATIONS/U.E.L.

76 Conférence UEL sur la diversité sur le lieu de travail

ECONOMIE

64 Le Luxembourg reste à la traîne, selon le World Economic Forum

68 Les entreprises et les Technologies de l'Information et de la Communication

70 Renforcer l'attractivité de l'Europe pour les migrants hautement qualifiés et améliorer la protection des migrants légaux

72 Nouveau bulletin économique consacré au thème de la réforme du droit de la nationalité

ECONOMIE

78 Verband der Luxemburger Buchverleger stellt neue Identität und Katalog 2008 vor

79 Dépôt du budget 2008: Un message positif pour le commerce luxembourgeois

79 Ne pas relâcher d'efforts en matière de réformes structurelles

80 Femmes Leaders du Luxembourg asbl

81 Lancement de la Fédération de la Mode

82 GSPL: les syndicats professionnels face aux sinistres

87 Modernisation complète de l'agence Raiffeisen à Junglinster

88 ArcelorMittal et Borusan investissent 500 millions de dollars en Turquie

88 Un nouveau fleuron du commerce dans la rue Philippe II

89 Brink's Security Luxembourg organise des journées d'information

90 PricewaterhouseCoopers augmente son chiffre d'affaires de 20 %

91 Goodyear engage 12 nouveaux apprentis mécatronicien, mécanicien d'usinage, informaticien, et gestionnaire qualifiés en logistique

LEGISLATION/AVIS

74 Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

74 Adaptation du barème d'impôt et un bonus fiscal pour enfants

75 Un guide pratique pour tout savoir sur la TVA dans l'Union européenne

INFO ENTREPRISES

84 En bref

84 Ernst & Young met à l'honneur la solidarité de ses collaborateurs

85 LeasePlan présente son programme GreenPlan

86 Prospection et exploitation de champs de pétrole et de gaz naturel depuis le Luxembourg

BOURSE 92

LES 100 VISAGES DE LA CDC 96

FEDERATIONS/U.E.L.

76 Conférence UEL sur la diversité sur le lieu de travail

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: http://www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 30.300 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouilleux
Violaine Mathurin

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, Chambre de Commerce,
SIP, ONT Luxembourg

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.

Résumé de l'avis de la Chambre de Commerce sur le projet de budget 2008

Un rééquilibrage durable des finances publiques?

Dans notre dossier du mois le lecteur pourra découvrir le résumé de l'avis de la Chambre de Commerce sur le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2008. **Le texte intégral de l'avis budgétaire, présenté au public le 19 novembre 2007, peut être téléchargé sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu). Toute demande d'information ou tout commentaire relatif à cet avis pourra être communiqué au Département Economique de la Chambre de Commerce (eco@cc.lu).**

La situation des finances publiques à la fin de l'année 2007 est plus favorable que celle présentée il y a douze mois. L'amélioration de la situation financière des administrations publiques, telle qu'elle est illustrée dans le graphique ci-dessous, est caractérisée notamment par les faits positifs suivants:

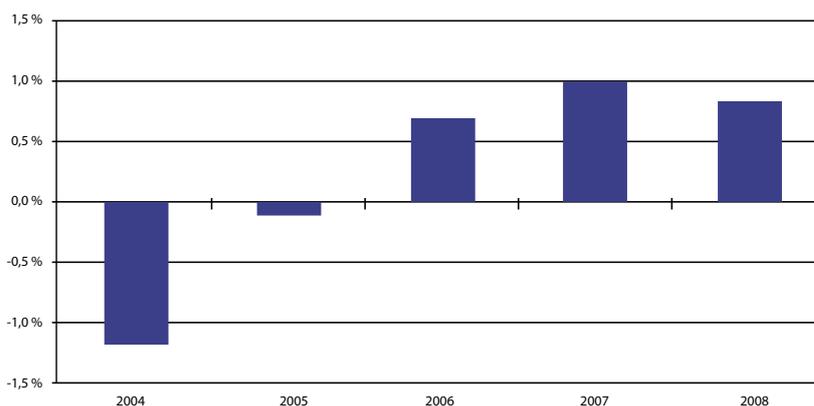
- les déficits attendus et prévus sur les exercices 2006 et 2007 ne se sont pas confirmés. En effet, les soldes (par rapport au PIB) respectifs de -1,5 % et de -0,9 % (sur base des données notifiées fin novembre 2006 au Conseil et à la Commission de l'Union européenne dans le contexte de la 8^e actualisation du Programme de stabilité) se sont transformés en excédents (+0,7 % en 2006, +1,0 % en 2007) sur base des données disponibles début octobre 2007.
- le déficit de l'administration publique en 2005 n'a plus été que de 0,1 % du PIB, alors que les premières estimations du compte de cet exercice (établies en fin 2006) avaient tablé sur un solde de -1,0 %.
- l'équilibre des finances publiques aurait été atteint dès 2006 et serait – sur base des chiffres du projet de budget 2008 – conforté en 2008, alors que douze mois plus tôt, l'équilibre était espéré au plus tôt pour l'exercice 2009.

- la situation financière de l'Etat central, qui a un impact déterminant sur celle de l'administration publique, serait sensiblement moins négative sur les exercices 2005 à 2008 qu'estimé il y a un an.
- la progression des dépenses peut paraître démesurée par rapport aux risques macroéconomiques planant sur notre économie.
- la progression du total des dépenses entre 2007 et 2008 est inférieure à l'évolution prévisible du produit intérieur brut en valeur, qui est estimée à +7,6 % au projet de budget.

- la situation des fonds spéciaux est plus favorable qu'un an plus tôt, avec des avoirs projetés de quelque 1700 millions EUR en fin d'exercice 2006.

Le graphique 1 indique un rééquilibrage accéléré par rapport aux prévisions établies un an plus tôt, ce que la Chambre de Commerce salue. En effet, la 8^e actualisation du Programme de Stabilité avait tablé sur un retour vers l'équilibre du solde de l'Administration publique seulement en 2009.

Graphique 1: Evolution des soldes de l'Administration publique (optique européenne)



Ces prévisions actualisées de l'évolution du solde de l'Administration publique se comparent également de manière satisfaisante aux évolutions correspondantes des autres pays de la zone euro. Le graphique 2 présente, à titre de comparaison, l'évolution prévisible du solde de l'Administration publique de nos trois pays voisins au cours de la période 2003 à 2008. Le Luxembourg figure d'ailleurs désormais parmi les cinq pays de l'Union européenne qui ont une capacité de financement positive de l'administration publique ainsi qu'une dette publique inférieure à 60 % du PIB.

De l'avis de la Chambre de Commerce, ce cadre général plus favorable découle principalement des facteurs suivants:

Du côté des recettes, l'environnement conjoncturel a été très porteur sur les années 2005 à 2007, ce qui a eu un effet bénéfique important sur le secteur phare de l'économie luxembourgeoise, en l'occurrence le secteur financier, avec un impact très favorable sur les recettes fiscales générées directement et indirectement par ce dernier. Il est à noter cependant que ceci a été moins manifeste pour d'autres secteurs d'activité. Par ailleurs, les bonnes performances économiques n'ont pas été suffisantes pour éliminer le déficit de l'Etat central, qui revêt un caractère structurel. Par ailleurs, des recettes largement non récurrentes ont renfloué de manière inattendue les caisses publiques (opération Mittal sur Arcelor, qui



s'est accompagnée d'importants versements de dividendes), principalement sur l'exercice 2006.

La Chambre de Commerce note avec satisfaction que le Gouvernement a atteint son objectif de réduire progressivement la part des recettes publiques dans le PIB (cf graphique 3). Cette amélioration est cependant dans une certaine mesure le reflet de la forte augmentation du PIB nominal enregistrée depuis 2005.

Par ailleurs, l'existence d'une marge de manœuvre suffisante, permettant de poursuivre le nécessaire allègement de

la fiscalité des entreprises, présuppose que soient rendues moins fragiles plusieurs catégories de recettes fiscales (cf conjoncture économique, accises prélevées sur les non résidents, TVA, impôt retenu sur les revenus de capitaux, ...).

Du côté des dépenses, les mesures retenues dans l'avis du 28 avril 2006 du Comité de Coordination Tripartite, ayant porté sur une réduction des dépenses de l'ordre de 390 millions EUR selon les estimations gouvernementales, semblent avoir porté leur fruit.

Cependant, à partir de 2006, la réduction du ratio de dépenses s'explique partiellement par une relative faiblesse des investissements publics. Au cours de la période visée et notamment en 2007, les investissements publics réalisés sont restés largement en retrait des investissements annoncés ou projetés dans les programmes pluriannuels relatifs aux projets de budget précédents, et ceci indépendamment d'une sélectivité accrue en matière d'investissement public. Les réserves des fonds sont de ce fait dans un meilleur état que prévu. L'exécution moins rapide des dépenses d'investissement a exercé un effet positif sur le solde tant de l'Etat central que de l'administration publique au sens de Maastricht.

Il faut cependant souligner que cet effet positif d'un point de vue comp-

Graphique 2: Evolution de la capacité/du besoin de financement des administrations publiques du Luxembourg et des trois pays voisins

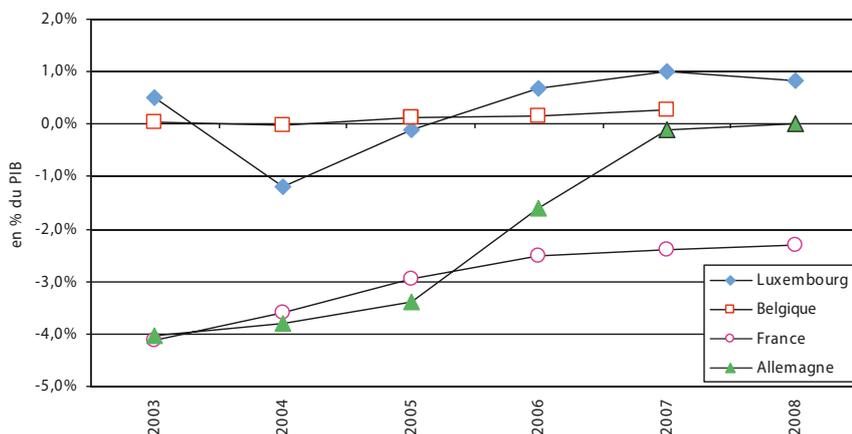


table peut se révéler négatif d'un point de vue macroéconomique du fait de la non exécution, de la réalisation retardée ou d'une mauvaise planification des investissements.

De surcroît, la réduction du ratio des dépenses au PIB est davantage le

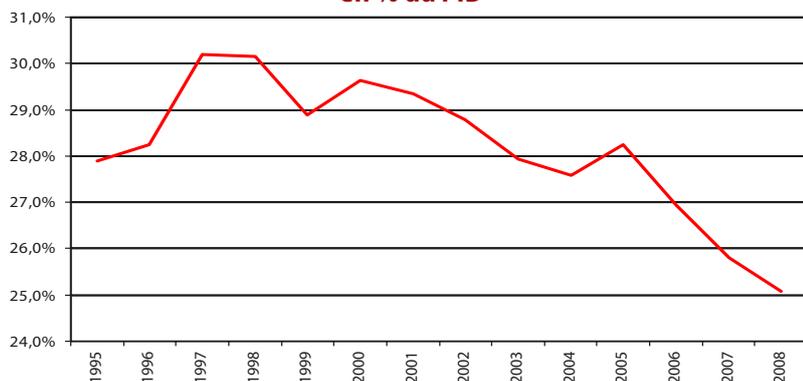
reflet du dynamisme du PIB nominal que le résultat d'un strict encadrement des dépenses. Le graphique 5 illustre l'évolution nominale des dépenses courantes des Administrations publiques. Même si la progression a pu être freinée au cours des dernières années, les

dépenses courantes ont augmenté, sur toute la période analysée, de manière plus rapide que dans les pays voisins et que la moyenne des pays de la zone euro.

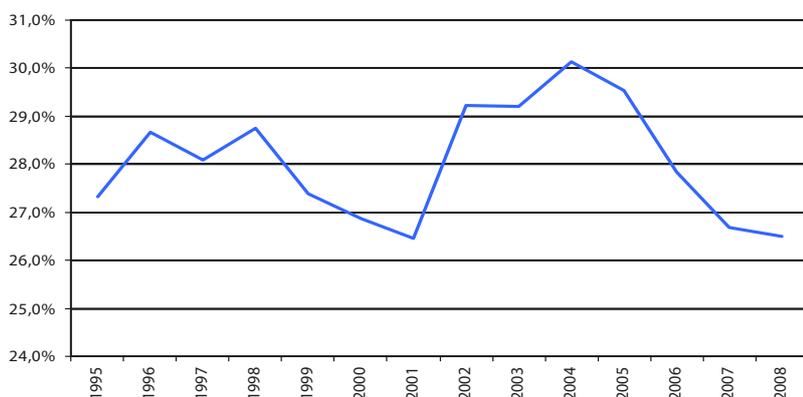
Même si des efforts timides en vue de freiner ces dépenses sont à saluer (cf mesures tripartites, mesures ponctuelles au niveau de la sécurité sociale et de la consommation publique), il est à regretter que des mesures contraires viennent souvent contrecarrer ces efforts. Tel est par exemple le cas de l'accord salarial du 5 juillet 2007 dans la fonction publique. Cet accord engendre des dépenses supplémentaires au titre de l'exercice 2007 et du même ordre en 2008 de 17 millions EUR, tout en grevant les budgets et suivants de manière récurrente et dynamique à cause des automatismes inhérents aux crédits afférents.

Par ailleurs, une appréciation de l'évolution des dépenses courantes par rapport au PIB ne doit pas ignorer l'effet trompeur de l'apport des nombreux frontaliers au dynamisme de notre économie (cf graphique 6). Cet apport gonfle en fait le dénominateur du rapport «dépenses publiques/PIB», alors que le numérateur est relativement moins affecté, du moins pour l'instant, par les prestations aux frontaliers (pensions, dépenses de santé, infrastructures, ...). Ainsi, la Chambre de Commerce estime que, pour tenir compte des spécificités du Luxembourg quant à l'apport important des non résidents, l'indicateur de l'évolution des dépenses par rapport au PIB doit être interprété avec prudence, puisque ce ratio est de ce fait relativement bas au Grand-Duché par rapport aux pays de plus grande taille. Une mesure plus appropriée est l'évolution des dépenses courantes des administrations publiques en euros par résident après correction pour les dépenses de sécurité sociale allouées aux non-résidents. Or ces dépenses courantes corrigées sont bien plus élevées au Grand-Duché que dans les autres Etats de la zone euro.

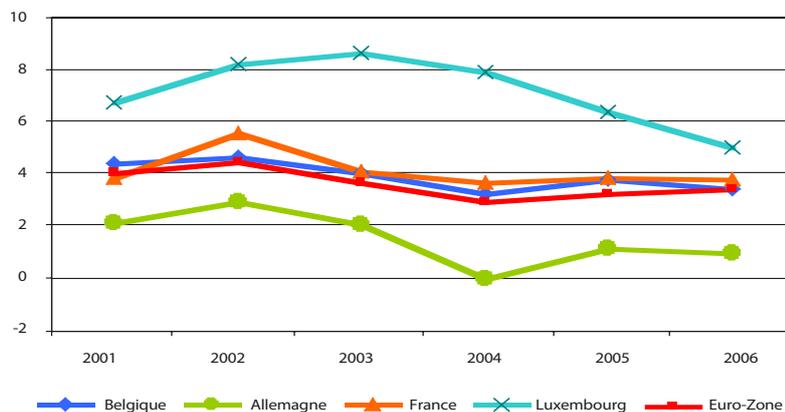
Graphique 3: Evolution du total des recettes de l'administration centrale en % du PIB



Graphique 4: Evolution du total des dépenses de l'administration centrale en % du PIB



Graphique 5: Progression nominale des dépenses courantes des administrations publiques (en %)



Source : Eurostat, STATEC

■ **L'équilibre budgétaire reste fragile et les contextes conjoncturel et structurel des mois à venir ne seront guère favorables à cet égard – l'effet ciseaux continue**

Si la Chambre de Commerce peut se réjouir du rééquilibrage anticipé du

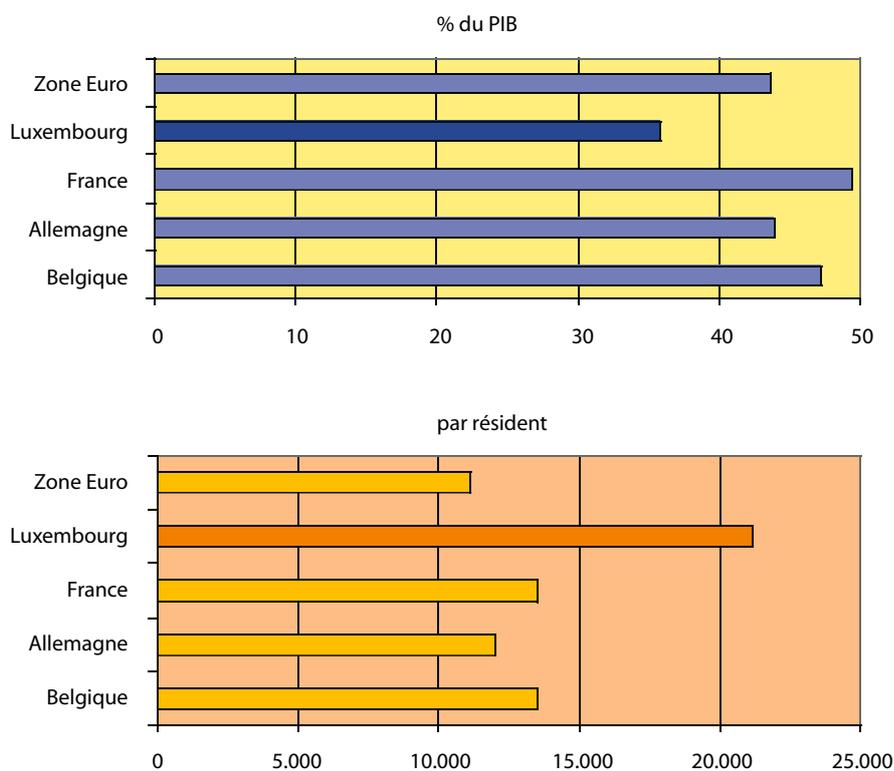
solde de l'Administration publique, elle se doit de souligner le manque de durabilité de ce résultat. Les dépenses de consommation ou de fonctionnement de l'Etat central, ainsi que les dépenses en vue du financement d'un système de protection sociale onéreux vont continuer à fragiliser la situation globale des finances publiques à long terme.

Une comparaison du projet de budget 2008 et des données budgétaires de 2007 dans leur version amendée afin de tenir compte des plus et/ou moins-values de recettes et des dépenses qui sont susceptibles de se concrétiser d'ici la clôture de l'exercice en cours, est disponible au tableau 1 du volume III du projet de budget. En 2008, les dépenses de l'Administration centrale (sous l'optique SEC95: +6,77 %) augmenteraient plus rapidement que les recettes (+4,56 %). Il en est de même lorsqu'on compare le projet de budget 2008 avec le compte 2006, qui constitue le meilleur ancrage de comparaison récent. Toujours selon le volume III du projet de budget, les dépenses augmenteraient plus rapidement (+13,25 % en deux ans) que les recettes (+10,78 %) au niveau de l'Administration centrale de 2006 à 2008. Donc l'effet ciseaux entre progression des dépenses et des recettes, incriminé par la Chambre de Commerce depuis des années, continue également en 2008. Un tel déphasage entre les dépenses et les recettes n'est pas soutenable à terme.

Qui plus est, les fragilités inhérentes à la situation des finances publiques luxembourgeoises sont renforcées à terme par l'absence de réformes structurelles à plusieurs niveaux, ce qui empêche le Grand-Duché de respecter les critères d'une politique de développement durable.

Il est à regretter que les autorités politiques n'aient pas profité de la bonne conjoncture économique des derniers mois pour engager des réformes plus incisives que celles décidées au Comité de Coordination Tripartite, dont les mesures d'économie budgétaire sont compensées en partie par les mesures fiscales en faveur des personnes physiques intégrées au projet de budget 2008. Celles-ci ne vont pas nécessairement avoir un impact positif direct sur les entreprises, de sorte qu'elles auraient dû être accompagnées simultanément par des mesures fiscales plus pronon-

Graphique 6: Dépenses courantes des administrations publiques (en % du PIB et en montants absolus par résident (en EUR), en 2005)



Source : STATEC, Eurostat, calcul BCL

cées en faveur des sociétés. La Chambre de Commerce se félicite cependant de la réduction de moitié du droit d'apport et de sa suppression totale au plus tard pour 2010, même s'il s'agit d'une revendication de longue date. Les mesures fiscales favorisant l'investissement en propriété intellectuelle et le relèvement de la bonification d'impôt pour investissements constituent également des avancées, dont l'impact quantitatif sera cependant assez réduit à l'aune des réductions d'impôt accordées aux particuliers.

Dans le passé, la Chambre de Commerce avait formulé des recommandations qui auraient pu rencontrer les objectifs de soutenabilité tant des finances publiques que de la compétitivité de l'économie et de la cohésion sociale. Les mois qui vont suivre se rapprocheront de plus en plus des échéances électorales et ne permettront plus guère de mettre en œuvre les réformes d'envergure qui s'imposent en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

Dans ce même contexte, le risque est bien réel que le groupe de travail

mis en place récemment, visant à mettre en œuvre des mesures contribuant à assurer le financement à long terme des régimes de pension, restera à moyen terme à un niveau de discussion sans que des décisions structurelles urgentes, pourtant nécessaires, ne voient le jour. De même, l'autre groupe de travail, qui vise à mettre en œuvre des dispositions d'amélioration de la compétitivité fiscale des entreprises, exerce une mission décisive. Une inactivité dans ce domaine conduirait en effet à terme à un déchet fiscal important, du fait de la perte d'attractivité du système fiscal luxembourgeois par rapport à ceux appliqués sur des sites concurrents. Il s'agit en l'occurrence d'agir concrètement sur la compétitivité par le truchement de la fiscalité des entreprises, en vue d'asseoir les finances publiques sur des bases plus solides.

Dans son avis budgétaire, la Chambre de Commerce met un accent particulier sur la soutenabilité des finances publiques, qui est à la fois un facteur-clé de la compétitivité de l'économie et des entreprises, un objectif du Pacte de

Stabilité et de Croissance européen et un élément déterminant de toute stratégie de développement durable. A terme, seule une telle stratégie est d'ailleurs compatible avec le maintien de la cohésion sociale. Une adoption trop tardive des nécessaires mesures structurelles se traduirait en effet immanquablement par une hausse des cotisations et/ou par une réduction des prestations sociales.

■ Le projet de budget 2008 s'inscrit dans le contexte de perspectives conjoncturelles plus incertaines

Après une hausse du PIB de l'ordre de 5,0 % en 2007, la croissance économique attendue pour 2008 se situe à +4,5 % au Grand-Duché. Les perspectives restent relativement favorables et se situent à un niveau dépassant largement la performance de la zone euro. Cette évolution résulte notamment de la dynamique ininterrompue du secteur financier, avec des effets induits sur les services aux entreprises et d'autres branches.

Au moment de la rédaction du présent avis, les effets de la crise immobilière aux Etats-Unis ont eu des effets marginaux sur la place financière luxembourgeoise, mais des effets négatifs plus prononcés ne peuvent pas encore être exclus pour 2008, à travers une détérioration plus profonde du secteur financier à l'échelle mondiale. D'autres facteurs d'incertitude planant sur l'environnement macroéconomique international tiennent aux instabilités politiques dans le monde, aux prix record du pétrole et d'autres matières premières, à la maturité du cycle économique et, pour ce qui est plus particulièrement de la zone euro, aux hausses récentes des taux d'intérêt et aux risques découlant de la hausse de l'Euro.

Si les incertitudes et risques entourant l'évolution conjoncturelle en 2008 sont valables pour toutes les économies dans un monde globalisé, les effets en découlant peuvent s'avérer autrement plus dramatiques dans une petite économie ouverte et structurée comme celle du Grand-Duché. Ainsi, la prudence doit rester de mise à tous les niveaux et notamment dans le domaine budgétaire, en particulier en ce qui concerne l'évolution des dépenses.

■ Les problèmes structurels persistent dans un grand nombre de domaines politiques

Les caractéristiques de l'économie luxembourgeoise, largement ouverte sur l'extérieur et dépendante de manière prononcée de la demande extérieure, en particulier des services financiers internationaux, exigent des réponses rapides, spécifiques, différenciées et ciblées aux défis posés par le développement durable.

Fidèle à sa mission de défenseur et de promoteur de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce a dressé au printemps 2007 un bilan intermédiaire des actions politiques réalisées à un peu plus de la moitié de la législature en cours. L'analyse de la politique budgétaire se prête parfaitement à une nouvelle mise à jour de l'examen de l'action gouvernementale dans les domaines les plus importants.

Ce faisant, la Chambre de Commerce constate que le Gouvernement s'est attaqué à de nombreux problèmes et à des sujets sociétaux d'envergure. Cependant, de nombreux défis structurels n'ont pas trouvé de réponse adéquate ou durable. Il est à regretter que les autorités politiques se détournent d'une action politique proactive visant à prévenir l'apparition de carences structurelles. Ce phénomène, qui peut être observé notamment dans le domaine de la fiscalité des entreprises, de l'environnement, des infrastructures, de l'enseignement et de la recherche, devient tangible dans la récente version du tableau de bord établi par l'Observatoire de la compétitivité. Malgré des performances macroéconomiques à première vue remarquables, reposant en grande partie sur un environnement conjoncturel global très propice, le Luxembourg se distingue par des faiblesses non négligeables dans plusieurs domaines cruciaux pour l'avenir du pays.

Les domaines les plus problématiques restent l'inflation, la compétitivité-prix et la compétitivité-coût, la formation et la recherche publique, la diversification économique, ainsi que le cadre institutionnel (simplification administrative). De manière générale, la Chambre de Commerce se doit de constater que la dichotomie entre évolutions structurelle et conjoncturelle reste importante. En effet, d'une part,

la conjoncture est actuellement favorable, alors que d'autre part la compétitivité ne s'améliore pas, voire même se détériore, que le taux de chômage reste élevé, que l'inflation reste supérieure à celle des pays voisins, que les réserves tendent toujours à se résorber, que l'équilibre budgétaire reste fragile, et que le financement à long terme de la sécurité sociale n'est pas assuré.

De nombreux indicateurs de compétitivité ne se sont pas améliorés au cours des derniers mois, quand ils ne se sont pas carrément détériorés (voir à ce propos le récent classement du «World Economic Forum», qui met en évidence une compétitivité moindre au Luxembourg que dans les trois pays voisins et que dans la plupart des autres pays européens). Des mesures durables et à long terme en vue de l'amélioration de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise font défaut.

Cependant, la Chambre de Commerce a identifié notamment deux initiatives récentes très louables, qui n'ont certes pas d'effet direct et à court terme sur les finances publiques, mais sans lesquelles notre environnement socio-économique aurait subi des impacts négatifs à long terme.

Premièrement, il s'agit de la décision récente du Gouvernement de lever prématurément les restrictions relatives à la libre circulation prévue dans les Traités d'adhésion des huit Etats qui ont adhéré à l'Union européenne le 1^{er} mai 2004. Cette décision est devenue effective le 1^{er} novembre 2007. L'ouverture anticipée de notre marché du travail aux ressortissants de la Hongrie, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Slovaquie, de la République tchèque, de la Pologne et de la Slovénie correspond à la mise en œuvre d'une des grandes libertés sur lesquelles est fondée la construction européenne, à savoir la libre circulation des personnes. Elle intervient aussi au moment où ces pays rejoindront l'espace Schengen. Il est indéniable que cette mesure sera bénéfique pour le développement économique du Grand-Duché et de ses entreprises. Malgré le réservoir important de main-d'œuvre que constitue la Grande Région, de nombreux secteurs éprouvent en effet des difficultés à recruter les personnes qualifiées dont ils ont besoin.

Deuxièmement, il s'agit du projet de réforme du droit de la nationa-

lité que les autorités gouvernementales ont déposé au travers du projet de loi n° 5620 sur la nationalité luxembourgeoise. La modernisation du droit de la nationalité, qui prévoit notamment la possibilité de la «double nationalité», constitue un des sujets essentiels pour le développement à long terme de l'économie et de la société luxembourgeoises. Même si cette réforme n'aura pas d'effets directs sur les finances publiques, elle permettra de mieux intégrer les nombreux étrangers, salariés et entrepreneurs qui contribuent à la prospérité de notre économie et de mieux les faire participer à la détermination des choix collectifs de la société luxembourgeoise. La «double nationalité» est un enjeu crucial, car la production de richesse dépend en grande partie de l'ouverture du Grand-Duché sur l'étranger et de la contribution des nombreux salariés et entrepreneurs étrangers à la vie socio-économique. Il est dès lors incontestable que la double nationalité constitue bien un enjeu majeur qui bénéficiera à long terme à l'économie luxembourgeoise et en renforcera la compétitivité. C'est une réforme structurelle socio-économique importante que la Chambre de Commerce approuve pleinement, avec l'espoir que les conditions d'acquisition de la nationalité, qui sont trop strictes dans le projet de loi, seront allégées suivant les propositions énoncées dans son avis du 4 avril 2007.

■ **La situation financière se caractérise par une fragilité considérable du côté des recettes, qui ne peut guère être supprimée, voire réduite. Le remède prioritaire consiste à réaliser des économies supplémentaires du côté des dépenses, qui subissent de nombreuses pressions à la hausse. Les pressions à la hausse de la consommation publique et des prestations sociales tendent à redoubler d'intensité en période de haute conjoncture, alors que c'est précisément au cours de ces périodes qu'il convient d'adopter des mesures de consolidation budgétaire, conformément à une démarche contra-cyclique.**

La situation financière de l'Administration publique s'est notablement améliorée en 2006 et probablement aussi en 2007. Cependant, cette amélioration devrait déjà connaître une inversion dès 2008, le surplus des administrations publiques passant de 1 à 0,8 % du PIB tandis que le déficit de l'administration centrale passerait de 0,9 % du PIB en 2007 à 1,4% l'année suivante. D'où la question soulevée par la Chambre de Commerce de la durabilité du rééquilibrage des finances publiques. En effet, la décélération conjoncturelle en 2008 (en comparaison avec le résultat exceptionnel observé en 2006 et 2007) induira un moindre dynamisme des recettes fiscales, alors que les dépenses budgétaires courantes sont affectées par de nouvelles mesures, telle que l'introduction d'un bonus pour enfant(s) à charge.

L'ensemble des nouvelles mesures en faveur des ménages induira d'ailleurs un coût total de près de 1 % du PIB. Or, afin de mieux tenir compte de la situation particulière du Luxembourg en matière de situation patrimoniale de l'Etat, de soutenabilité des finances publiques et de volatilité des performances économiques du pays, la Chambre de Commerce estime que l'objectif à moyen terme du solde des Administrations publiques le plus approprié pour le Luxembourg est un surplus d'au moins 1,5 % du PIB en termes structurels (le solde structurel est le solde apuré de l'impact de la conjoncture et des mesures temporaires).

Dans son avis du 15 novembre 2006, la Chambre de Commerce avait jugé insuffisantes les mesures d'économie budgétaire découlant de l'accord tripartite d'avril 2006 et avait proposé des



économies supplémentaires de l'ordre de 210 millions EUR. Les critères sous-jacents à ces mesures étaient de trois types: 1) des dépenses non prioritaires; 2) des dépenses ayant connu une forte progression les années précédentes; 3) des dépenses contraires aux objectifs de la stratégie de Lisbonne. Il est à regretter que ces propositions n'aient pas été suivies par les autorités, sauf en ce qui concerne le report de certaines dépenses du Fonds d'équipement militaire.

Dans le présent avis, la Chambre de Commerce propose à nouveau des mesures concrètes d'économies, d'environ 200 millions EUR, visant à réduire à court terme l'écart entre le solde structurel souhaitable de 1,5 % et le solde structurel projeté pour l'exercice 2008, qui serait de 0,7 % du PIB selon la 9^e actualisation du Programme de stabilité. Pour atteindre cet objectif dès 2008, le solde structurel devrait être excédentaire de près de 600 millions EUR, ce qui équivaut à un écart d'environ 300 millions par rapport au solde structurel prévu pour 2008 dans le Programme de stabilité. Sans les mesures fiscales au bénéfice des personnes physiques, l'excédent structurel de 1,5 % du PIB aurait déjà pu être atteint dès 2008.

Afin de se rapprocher autant que possible de cet excédent de quelque 600 millions EUR en 2008, la Chambre de Commerce propose plusieurs pistes et quelques mesures concrètes. Elles équivalent à des économies directes de plus de 200 millions EUR, qui pourraient permettre d'apurer l'écart de 300 millions entre le surplus effectif attendu pour 2008 et le surplus souhaitable à moyen terme. Si cet objectif à moyen terme peut a priori sembler exigeant, il s'impose particulièrement compte tenu de multiples défis tels que la fragilité de l'équilibre budgétaire actuel, la vulnérabilité de nombreuses catégories de recettes fiscales et enfin les divers engagements financiers restant à couvrir au niveau du budget courant (système de sécurité sociale, réduction nécessaire de la taxation des entreprises) et au niveau du budget en capital (dépenses d'investissements publics).

Compte tenu de la fragilité de certaines catégories de recettes et de la probable décélération conjoncturelle en 2008, la Chambre de Commerce estime que ces propositions d'économie sont tout

à fait justifiées, même si le solde des Administrations publiques a pu être rééquilibré plus rapidement que prévu (grâce notamment à la conjoncture favorable et à quelques recettes exceptionnelles et non récurrentes). La Chambre de Commerce tient à souligner que la fragilité et l'absence de soutenabilité au niveau des recettes est aggravée par une pression de plus en plus prononcée du côté des dépenses.

■ La fragilité et l'absence de durabilité au niveau des recettes ...

- Les nouvelles mesures au bénéfice des personnes physiques, dont le coût récurrent est estimé à 295 millions EUR, n'engendreront guère de retour financier à moyen terme. Il est vrai que ces mesures, d'ailleurs d'ordre plutôt social et plus sélectives que d'autres adoptées récemment, pourront avoir un impact macroéconomique à travers le pouvoir d'achat amélioré des principaux bénéficiaires, mais cet impact risque de demeurer limité à une faible hausse des recettes de TVA.
- Le budget 2008 ne sera guère grevé par les mesures fiscales en faveur des entreprises. En effet, la réduction de 50 % du droit d'apport, la hausse de 10 % à 12 % de la bonification d'impôts pour investissement et les mesures annoncées en vue de promouvoir les activités dans le contexte de la propriété intellectuelle n'engendreront qu'un déchet fiscal significativement inférieur à 0,25 % du PIB en 2008, sans même tenir compte de l'effet d'entraînement de ces mesures sur l'activité économique. Ces mesures, certes louables, ne seront pas suffisantes pour maintenir une certaine attractivité du Luxembourg en tant que site d'implantation, terre d'accueil pour des investissements étrangers et environnement favorable pour le développement d'activités économiques. Une approche plus proactive est de mise, ce qui exige une marge de manœuvre budgétaire à moyen terme, qui sera cependant compensée par une activité économique plus soutenue et une base taxable consolidée, voire renforcée dans le futur. D'où la nécessité de réaliser au cours des mois et années à venir des éco-

nomies du côté des dépenses afin de contrebalancer les moindres recettes momentanées découlant d'une réforme de la fiscalité des entreprises, qui est indispensable pour rétablir la compétitivité de l'économie et des entreprises luxembourgeoises. Une approche contraire est incompatible avec une stratégie cohérente en matière de compétitivité et de développement durable.

- La Chambre de Commerce invite les autorités à prendre en considération les perspectives en matière de développement démographique et de développement durable lors de la (re)définition de leur politique fiscale. Il y a lieu de réfléchir aux effets sur les recettes fiscales du vieillissement de la population et de la raréfaction des facteurs de production. Souvent, ces effets sont uniquement analysés quant aux impacts potentiels sur les dépenses fiscales. Il est évident que le vieillissement de la population résidente, de la population active, de la population des entrepreneurs et les mutations en découlant sur la structure de production du Grand-Duché influenceront de manière considérable la base taxable à l'avenir.
 - Finalement, la Chambre de Commerce rappelle que plusieurs catégories de recettes sont marquées par leur caractère instable et éphémère. Le niveau de plusieurs catégories de recettes de l'Etat luxembourgeois dépend fortement de décisions politiques prises dans les pays voisins et au niveau communautaire, de sorte qu'il ne faut pas considérer ces revenus comme étant des sources de financement stables, sur lesquelles on pourrait axer des actions politiques déterminées. Dans ce contexte, la Chambre de Commerce exige que toutes les hausses de prix découlant d'augmentations de taxes ou d'accises soient neutralisées dans l'indice des prix à la consommation, pour annuler tout impact potentiel sur l'échelle mobile des salaires.
- ### ■ ... est aggravée par une pression de plus en plus prononcée du côté des dépenses
- Du côté des dépenses, il est clair que toute stratégie en matière de

développement durable, visant tant le renforcement de la compétitivité structurelle de l'économie luxembourgeoise – et par là le développement de la cohésion sociale et du bien-être de la société – que la protection de l'environnement, comportera à l'avenir un coût important à charge de la collectivité et une pression accrue sur le niveau global des dépenses budgétaires courantes et en capital. Les charges les plus importantes dans ce contexte, qui vont grever les budgets de l'Etat de manière intergénérationnelle, sont celles en rapport avec le changement climatique (alors que le système en place, qui découle de choix politiques nationaux erronés dans le passé, se caractérise par un coût démesuré par rapport au faible impact positif global sur l'environnement) et avec le système de protection sociale. Les dépenses en rapport avec ce dernier ne sont pas soutenables à long terme du fait de prestations trop généreuses, souvent pas assez sélectives, et d'évolutions démographiques, certes favorables pour l'heure, mais défavorables à long terme. Ceci est vrai pour les systèmes publics d'assurance vieillesse, d'assurance maladie et d'assurance dépendance.

- La Chambre de Commerce estime qu'une priorité absolue est à accorder aux investissements publics, qui préparent le pays aux défis de l'avenir et qui répondent aux objectifs de développement durable. Dans ce contexte, elle constate qu'un élément explicatif de la situation financière rééquilibrée sur les exercices 2006 et 2007 est l'exécution retardée, ralentie ou postposée de nombreux projets d'investissement par rapport à la planification et au financement projetés dans les projets de budget. En marge de nombre d'autres facteurs explicatifs, il se peut que des projets non prioritaires aient été postposés dans un souci d'économie, ce que la Chambre de Commerce avait d'ailleurs proposé aux autorités à plusieurs reprises. Il est important, dans un souci de transparence et de cohérence, d'en informer sans tarder le public et les instances consultatives et de déterminer dans la même foulée un nouveau calendrier pour

ces projets d'investissement. Pour ce qui est des projets prioritaires, il est à noter que leur volume reste énorme, ce qui exige, au niveau de la politique budgétaire des autorités, une marge de manœuvre prononcée au niveau du total des dépenses budgétaires.

- Les fonds d'investissement publics ont été l'instrument, efficace et flexible, pour contourner les rigidités découlant des automatismes et de la mauvaise maîtrise des dépenses courantes dans le passé. Ces fonds, ayant bénéficié de dotations budgétaires importantes lors de la réalisation de plus-values de recettes, avaient assuré une certaine stabilité et continuité au niveau de la politique d'investissement public. Ceci est d'une importance de taille dans une économie aux dimensions réduites, largement ouverte et dépendante de l'extérieur, qui est de ce fait très vulnérable aux chocs exogènes, et volatile quant aux performances macroéconomiques alors qu'elle doit se doter d'infrastructures modernes en matière de communication, de raccordements aux réseaux de communication et d'approvisionnements internationaux, d'éducation, de recherche, etc. Or, depuis 2001/2002, ces fonds d'investissement voient diminuer leurs avoirs en pourcentage du PIB et également en valeur absolue. Des redressements momentanés ont pu être observés, mais découlaient principalement de dotations exceptionnelles, d'un recours accru à l'endettement pour réaliser certains projets (cf dans le domaine du rail et des routes) ou d'une activité freinée au niveau de la réalisation de certains projets. Celle-ci a évidemment des effets négatifs sur les carnets de commandes des entreprises résidentes de construction et des activités connexes.

Face à cette forme de pression sur les dépenses émanant des nombreux investissements publics à réaliser dans les années à venir et face à l'importance de ces derniers pour renforcer et soutenir l'attractivité du Luxembourg, la compétitivité de l'économie et l'activité des nombreuses entreprises de construction et d'autres branches au Grand-Duché, la Chambre de Com-

merce souligne à nouveau l'importance et l'urgence de réaliser de nouvelles économies du côté des dépenses courantes, afin de créer la marge de manœuvre budgétaire pour doter en suffisance et de manière régulière les fonds spéciaux et pour pouvoir réaliser les projets d'investissement en fonction des priorités quant aux besoins et au bon fonctionnement de l'économie et de la société luxembourgeoises et non en fonction des rigidités et automatismes des dépenses courantes ou en fonction de plus-values de recettes non récurrentes ou exceptionnelles.

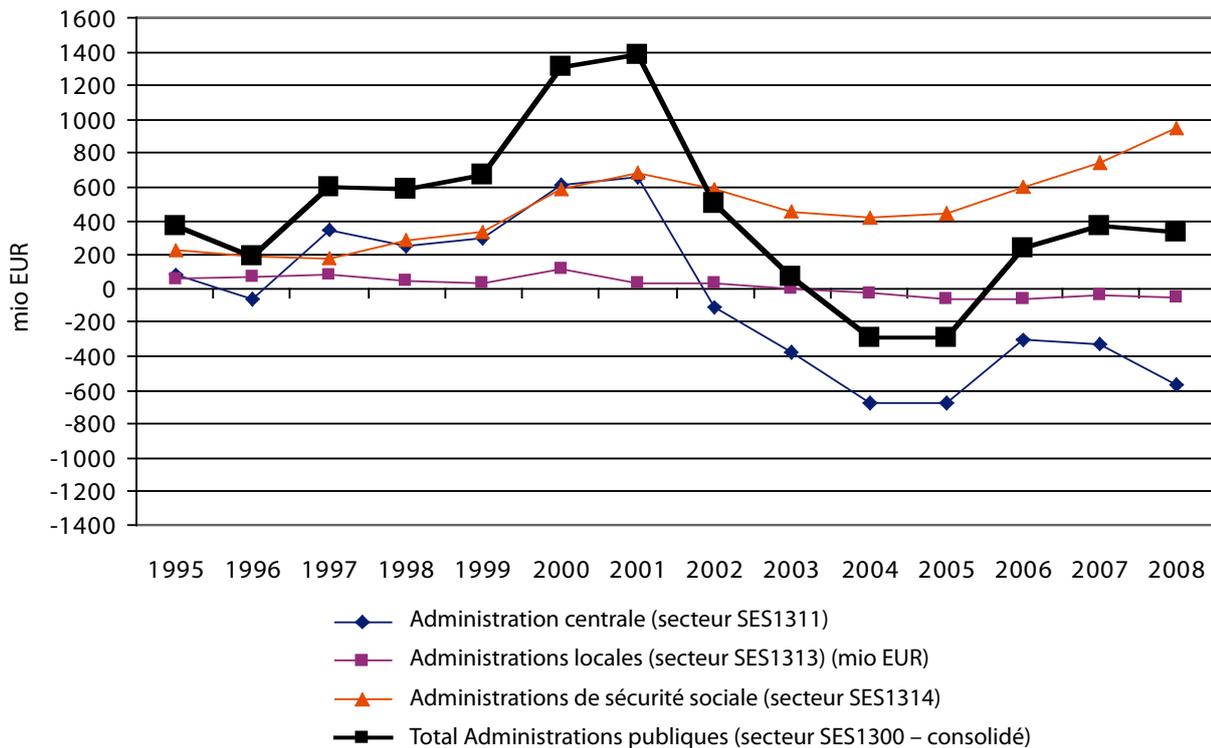
■ **La situation financière de l'Etat se compare à nouveau favorablement aux autres Etats membres, sans que ceci soit un gage pour un équilibre durable des finances publiques luxembourgeoises. Les fragilités demeurent, en l'absence de réformes structurelles dans plusieurs domaines.**

Le Luxembourg présente pour l'instant un surplus au niveau de l'Administration publique (cf. graphique 7). Cette performance tient principalement au surplus des comptes de l'Administration de la Sécurité sociale, alors que ce dernier provient de l'augmentation des cotisants et également – il faut le souligner – des transferts du budget de l'Etat.

Il n'en reste pas moins que le besoin de financement (pour l'exercice 2008) de l'Administration centrale, au sens de Maastricht, reste substantiel, avec 568,5 millions, en hausse de 236,6 millions par rapport au budget voté de 2007 et en forte hausse par rapport au déficit enregistré en 2006, qui s'élève à 304,6 millions EUR.



Graphique 7: Evolution des soldes financiers des Administrations du secteur public (en millions EUR)



De même, le déficit de l'Administration centrale devrait s'aggraver en 2008. Ceci souligne la vulnérabilité importante de l'économie luxembourgeoise, aux dimensions réduites et largement ouverte sur l'extérieur, ce qui rend difficile toute prévision macroéconomique et de recettes budgétaires. Ceci souligne également la fragilité de nos finances publiques et la nécessité d'une approche prudente en matière de dépenses budgétaires.

L'assainissement des finances publiques, et donc du solde de l'Administration publique, doit incontestablement passer par une amélioration soutenue et durable du solde de l'Administration centrale et, en l'occurrence par un meilleur contrôle des dépenses courantes, qui comportent toujours de nombreux automatismes et rigidités et qui rendent de plus en plus difficile une politique budgétaire volontariste et proactive. **La Chambre de Commerce rappelle dans ce contexte que les dépenses budgétaires de l'Administration centrale augmentent toujours plus rapidement que les recettes budgétaires, dans l'optique SEC95: +6,78 % par rapport**

à +4,56 % en 2008 (base de comparaison: l'exécution 2007 estimée). Il en est de même du budget de l'Etat central au sens strict (optique nationale) en considérant le budget définitif 2007 tel qu'exécuté jusqu'en octobre: dans cette hypothèse, les dépenses augmentent de 5,08 % en 2008, tandis que les recettes sont en hausse de 1,7 %. Ceci n'est pas soutenable à terme et augmente la fragilité de l'équilibre budgétaire.

Dans un futur assez proche, la sécurité sociale ne sera plus un facteur stabilisateur des finances publiques au Luxembourg, mais à l'inverse un facteur générateur de déficits publics, qui sera difficilement gérable pour les générations futures. Des études internationales (Commission européenne, Fonds Monétaire International, ...) placent d'ailleurs le Luxembourg en tête du classement des pays les plus endettés sur base de leur passif social ou de leurs engagements actualisés à couvrir au titre du régime légal de pension. Des mesures structurelles plus incisives et rapides sont nécessaires à court terme, tant au niveau du régime d'assurance pension que de l'assurance maladie. Il faut pren-

dre dès à présent, en période de haute conjoncture, les mesures qui garantissent le système de sécurité sociale pour les générations futures. Et ceci notamment au vu des défis démographiques qui jouent en défaveur du système en place et de l'afflux continu de frontaliers qui rendra à terme le système de pension intenable.

La Chambre de Commerce rappelle que tout relèvement des cotisations sociales est à exclure du fait de l'effet néfaste sur la compétitivité des entreprises luxembourgeoises¹.

■ **Les adaptations fiscales en faveur des personnes physiques sont certes plus sélectives, mais des mesures du côté de la fiscalité des sociétés sont nécessaires et urgentes**

La Chambre de Commerce ne s'oppose pas aux adaptations fiscales en faveur des personnes physiques, qui seront entérinées par une loi spécifique, et ne souhaite pas non plus s'exprimer quant au besoin, à l'opportunité et au degré de priorité de ces mesures. Elle

¹ Dans ce contexte, la Chambre de Commerce regrette vivement que sa proposition de loi portant plafonnement du taux des cotisations patronales à l'assurance maladie, adressée au Premier Ministre par lettre du 8 juillet 2005, n'a pas suscité de réaction du Gouvernement, alors que légalement, il est obligé à soumettre cette proposition pour vote à la Chambre des Députés.

salue le fait que ces mesures sont marquées par une plus grande sélectivité et que les hausses de pouvoir d'achat qui en découlent pour les citoyens ne payant pas ou peu d'impôts sont susceptibles de contribuer à une hausse de la consommation intérieure (alors qu'une hausse du pouvoir d'achat des citoyens disposant de revenus plus élevés engendre le plus souvent une exportation du pouvoir d'achat additionnel). Il n'en reste pas moins que ces mesures, dont le coût à charge du budget 2008 est estimé à 295 millions EUR par les auteurs du projet de budget, empêchent le solde des Administrations publiques d'atteindre en 2008 son niveau correspondant à l'objectif à moyen terme, qui serait de +1,5% du PIB pour le Luxembourg, selon les considérations de la Chambre de Commerce.

Ainsi, d'autres mesures de compensation seront nécessaires pour atteindre cet objectif à moyen terme et la Chambre de Commerce n'a pas manqué de faire des propositions concrètes, permettant au budget des dépenses de l'exercice 2008 de réaliser des économies de l'ordre de 200 millions EUR. Tout au long de cet avis, des pistes sont indiquées visant à réaliser à moyen terme des économies additionnelles en vue de la création d'une marge de manœuvre pour des aménagements fiscaux en faveur des entreprises et sociétés de capitaux. Malgré l'équilibre toujours fragile des finances publiques, de telles mesures sont vraiment urgentes et nécessaires si le Luxembourg veut rétablir son attrac-

tivité et sa compétitivité en la matière. L'attentisme risquerait au contraire de rendre le Luxembourg moins attractif pour certaines activités et de réduire la base imposable afférente.

Le déchet fiscal probable résultant à court terme de ces réaménagements fiscaux sera plus que compensé d'abord par une consolidation et, à moyen terme, par une extension des activités afférentes, par un renforcement de l'attrait du Grand-Duché en tant que plateforme privilégiée pour les transactions commerciales et pour faire fructifier des investissements, par les nouveaux emplois créés et par les recettes fiscales supplémentaires en découlant.

La Chambre de Commerce critique le manque de proactivité au niveau de la politique fiscale, alors que cette proactivité a été, dans le passé, un facteur clé de la compétitivité fiscale et de l'attrait du site luxembourgeois. Il est à regretter que notre économie n'ait plus bénéficié d'adaptations majeures depuis des années, mais plutôt de mesures correctrices, passives ou réactives par rapport aux évolutions se dessinant à l'étranger. Elle se félicite des mesures annoncées dans le projet du budget 2008 ou dans le cadre de sa présentation, en l'occurrence la réduction de moitié du droit d'apport et son abolition dès 2010 – une revendication de longue date de la part de la Chambre de Commerce, alors qu'il s'agit d'un impôt anti-économique –, l'augmentation de la bonification d'impôt pour investissement de 10% à 12% et des mesures visant à favori-

ser les activités en matière de propriété intellectuelle.

Quant à d'autres mesures fiscales nécessaires pour rendre plus compétitives les entreprises résidentes à Luxembourg, la Chambre de Commerce met beaucoup d'espoir dans le groupe de travail ad hoc constitué récemment par des représentants gouvernementaux et des représentants des entreprises en vue de discuter de la stratégie gouvernementale en matière de fiscalité des entreprises et des mesures concrètes prioritaires à mettre en œuvre d'urgence.

■ L'environnement conjoncturel favorable et le ralentissement des investissements publics ont eu pour effet la reconstitution des réserves des fonds spéciaux

Les dotations supplémentaires découlant de recettes fiscales plus abondantes que prévu ont permis d'alimenter de manière substantielle les fonds spéciaux. Le tableau 1 indique pour les différentes catégories de cet impôt d'une part, les recettes effectives encaissées pendant une série de quatre exercices clos (exercices 2003 à 2006) ainsi que les recettes du budget définitif pour 2007 et, d'autre part, les recettes réalisées au cours des six premiers mois des exercices 2003 à 2007. Il en découle une amélioration progressive de la plupart des catégories de recettes. L'exercice 2007 semble particulièrement propice aux recettes fiscales, sous l'effet de la conjoncture favorable.

Tableau 1: Evolution des recettes de différentes catégories d'impôts

Exercices entiers	2003	2004	2005	2006	2007
a) Assiette	282,4	298,9	355,4	368,0	430,0
b) Salaires	1.190,5	1.330,0	1.477,3	1.654,2	1.775,0
c) Collectivités	1.311,1	1.068,6	1.105,7	1.273,0	1.300,0
d) Capitaux	130,8	142,8	210,7	348,9	220,0
e) Non-résidents	1,3	1,4	1,5	0,6	1,5
Total	2.916,1	2.841,7	3.150,6	3.644,7	3.726,5
Premiers semestres	2003	2004	2005	2006	2007
a) Assiette	138,2	141,9	160,8	179,2	188,6
b) Salaires	618,7	693,0	759,7	870,6	986,0
c) Collectivités	504,6	438,7	481,4	660,3	756,1
d) Capitaux	96,2	104,2	99,3	265,3	120,7
e) Non-résidents	1,1	1,4	1,7	0,2	0,5
Total	1.358,8	1.379,2	1.502,8	1.975,5	2.051,9

Note: Les chiffres du tableau sont exprimés en millions d'euros

A ce phénomène s'est ajoutée une moindre réalisation de dépenses d'investissement, de sorte que le résultat final est un niveau des avoirs spéciaux largement supérieur aux anticipations (cf. tableau 2). L'effet bénéfique d'un point de vue comptable ne l'est pas d'un point de vue macroéconomique. En effet, le

soutien à l'activité économique des entreprises domestiques engendré par un niveau élevé des dépenses d'investissement public a fait défaut. Par ailleurs, le retard de finalisation d'infrastructures publiques indispensables au renforcement de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise peut avoir des consé-

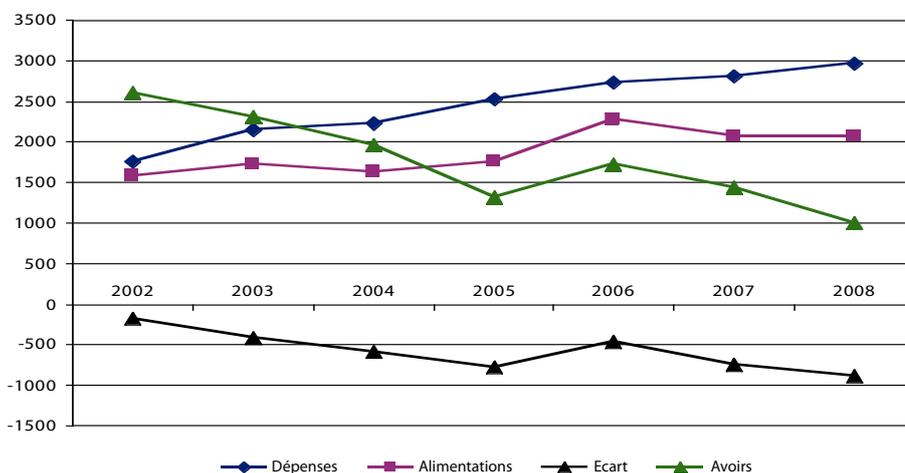
quences néfastes et autrement plus coûteuses que les «économies» découlant de la non-exécution des investissements afférents. Trop souvent, des retards sont dus à des problèmes procéduraux ou à des erreurs de planification, ce qui comporte également des coûts importants pour la collectivité.

Tableau 2: Evolution des dépenses d'investissement en valeur et en % du PIB

Dépenses d'investissement	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
en valeur	694	751	895	1.063	1.075	1.198	1.397	1.283	1.542	1.661
en % du PIB	3,5 %	3,4 %	4,0 %	4,4 %	4,2 %	4,4 %	4,7 %	3,8 %	4,1 %	4,1 %

*Estimations octobre 2007

Graphique 8: Evolution des avoirs, des dotations budgétaires et des dépenses des fonds spéciaux et de l'écart entre dotations et dépenses (en millions EUR)



Source : Eurostat, STATEC

Le graphique 8 indique l'évolution des avoirs, des dotations budgétaires et des dépenses des fonds spéciaux, ainsi que l'écart entre dotations et dépenses, qui a tendance à s'accroître à nouveau depuis 2006.

Pour financer les grands projets d'investissement public, notamment ceux du Fonds du rail et du Fonds des routes, le Gouvernement doit recourir davantage à l'endettement, qui a tendance à augmenter.

Globalement le niveau d'endettement reste faible, mais les problèmes de financement à long terme inhérents à notre système de protection sociale ne doivent pas être ignorés.

Si la Chambre de Commerce peut accepter une baisse raisonnable de la part des dépenses d'investissement dans le PIB pour rétablir l'équilibre budgétaire, elle tient cependant à souligner qu'un effort similaire doit être réalisé par les autorités gouvernementales du côté des dépenses courantes et de fonctionnement. Or, les données relatives aux dépenses de l'Administration centrale (version européenne) entre 2005 et 2006 montrent que les dépenses totales progressent de 6,3 %, un taux de croissance certes inférieur à ceux connus dans le passé, mais qui découle principalement de la réduction des dépenses de formation de capital (-8,6 %) et des transferts en capital (-7,5 %). De même, les dépenses des principaux fonds d'investissements publics semblent diminuer tant en 2006 qu'en 2007. Par contre, les rémunérations des fonctionnaires

(+5,7 % en 2006 et +8,1 % en 2007) et les prestations sociales (+5,7 % en 2006 et +4,4 % en 2007) continuent à augmenter de façon significative.

La Chambre de Commerce salue cependant la décision du Gouvernement de recourir aux «public-private partnerships» (PPP) pour la réalisation de deux projets d'infrastructure dans le domaine scolaire, compte tenu de l'apport potentiel de ces partenariats en terme d'efficacité dans la mise en œuvre et la conception des projets. Elle regrette que les appels d'offre afférents ne tiennent pas compte des spécificités luxembourgeoises, excluent les entreprises luxembourgeoises de ces marchés et n'engendrent ainsi pas de retombées positives directes pour l'économie luxembourgeoise, composée en grande partie par des PME.

D'après le Traité sur l'Union européenne et l'un de ses protocoles, le rapport entre la dette publique des administrations publiques et le PIB doit se situer en dessous de la valeur de référence de 60% (cf. tableau 3). La dette de l'Administration publique au sens de Maastricht incorpore la dette consolidée de l'Etat central, la dette des administrations communales et celle des organismes de sécurité sociale. Le tableau ci-avant présente l'évolution de la dette publique au cours de la période 2001 à 2007. Il ressort de ce tableau que la dette publique du Luxembourg se situe nettement en dessous de la valeur limite de 60% du PIB et est la plus faible de l'Union européenne. A cela, il y a lieu d'ajouter que l'Administration centrale dispose de réserves budgétaires (y compris les avoirs des fonds spéciaux, à l'exclusion des immobilisations financi-



L'art et la manière de bien recevoir à Luxembourg...

HOTELS - RESTAURANTS
Goeres
GROUP LUXEMBOURG



Loisirs, tourisme ou affaires... avec le groupe hôtelier Goeres Luxembourg, vous serez toujours certain de trouver le plus haut degré de qualité. Notre esprit d'entreprise est de toujours repousser les limites pour rencontrer les désirs de nos hôtes. Le groupe Goeres offre un éventail de solutions d'hébergement, de réception, de séminaire et de gastronomie propre à satisfaire les plus exigeants.

Vous souhaitez des informations détaillées sur nos services, surfez sur
www.goeres-group.com



PARC BEAUX-ARTS
EXCLUSIVE HOTEL LUXEMBOURG



PARC BELAIR
EXECUTIVE HOTEL LUXEMBOURG



PARC PLAZA
BUSINESS HOTEL LUXEMBOURG



PARC BELLE-VUE
ECONOMIC HOTEL LUXEMBOURG

Le Bec Fin - Le Bistrot - Le Pavillon - L'Art Café - Le Bateau Ivre - Le Friquet's - Le Mary's Bar

res) dont le montant s'élève à environ 2 milliards EUR à la fin octobre 2006. Par ailleurs, la sécurité sociale est structurel-

lement excédentaire et ces excédents sont affectés à une réserve de compensation en vue de financement de prestations futu-

res. Fin 2006, cette réserve s'est chiffrée à 21% du PIB, ce qui paraît insuffisant pour faire face aux charges futures.

Tableau 3: Evolution de la dette de l'Administration publique en % du PIB

En % du PIB	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Administration centrale	4,4 %	4,4 %	3,4 %	3,9 %	3,6 %	4,3 %	4,5 %
Administration locales	2,1 %	2,1 %	2,7 %	2,5 %	2,6 %	2,3 %	2,4 %
Sécurité sociale	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Dettes selon CE 3605/93	6,5 %	6,5 %	6,3 %	6,4 %	6,2 %	6,6 %	6,9 %

■ **La Chambre de Commerce constate avec satisfaction que les autorités ont fait des efforts en vue d'augmenter la transparence de la documentation budgétaire. Ces efforts doivent être poursuivis.**

La Chambre de Commerce salue la publication du Volume III annexé au document budgétaire proprement dit, qui vise à expliciter l'interaction entre les chiffres issus d'une part, de l'optique luxembourgeoise de la législation de 1999 sur la comptabilité de l'Etat et d'autre part, de l'optique maasrichtienne du système économique européen des comptes intégrés.

Les autorités gouvernementales ont ainsi suivi la recommandation établie par la Chambre de Commerce dans son avis budgétaire du 15 novembre 2006, ce dont elle se félicite. Il en va de même pour une autre innovation – une demande de longue date de la Chambre de Commerce – en l'occurrence la publication du programme pluriannuel des dépenses en capital couvrant la période 2007 à 2011 au même moment que le dépôt du projet de budget proprement dit. Cet effort de la part des autorités doit être salué, puisque cette publication anticipée du Volume II laisse aux instances consultatives plus de temps pour l'analyse des grandes priorités gouvernementales en matière d'investissements publics et pour l'examen de la capacité des budgets successifs à financer les projets afférents. La Chambre de Commerce salue par ailleurs les efforts effectués en vue de publier dans la phase de consultation l'actualisation du Programme de stabilité, ce qui permet une analyse de la part des instances consultatives qui se base sur les chiffres budgétaires et macroéconomiques actualisés et à jour.

La Chambre de Commerce invite les autorités à persévérer dans ces efforts. Elle note par exemple que plusieurs crédits budgétaires destinés à une structure générique sont subdivisés, pour l'exercice 2008, en postes budgétaires détaillés, permettant d'identifier les destinataires spécifiques, ce qui augmente à nouveau la transparence de la politique budgétaire (ainsi, l'article 03.5.41.010 qui concerne les contributions financières à divers centres de recherche publics dans l'intérêt de l'exécution de missions déterminées ayant fait l'objet d'une convention, a été subdivisé en trois articles distincts 03.5.41.018, 19 et 20, ce qui permet d'apprécier les crédits alloués au trois CRPs concernés, à savoir le CRP-Gabriel Lippmann, le CRP-Henri Tudor et le CRP-Santé).

La Chambre de Commerce rappelle par ailleurs sa recommandation énoncée depuis plusieurs années quant à la nécessité d'analyses plus profondes quant à la façon dont est établi annuellement le projet de budget. En effet, une approche d'allocation des deniers publics suivant les missions déterminées de l'Etat, telle qu'appliquée en France (cf Loi organique relative aux Lois de Finances, LOLF) et telle qu'abordée par le rapporteur du projet de budget 2006, permettrait une justification d'année en année des dépenses budgétaires et un recentrage de l'action de l'Etat autour des missions prioritaires du moment. L'avantage d'une telle approche consiste également à mieux cerner la cohérence et la coordination entre plusieurs actions politiques, aidant ainsi à éviter des contradictions au niveau de l'allocation des ressources publiques, de subventionner des mesures politiques dont les effets s'annulent ou de soutenir des actions ne satisfaisant pas les critères du développement durable. La structure actuelle de notre

budget annuel, établi en fonction des ministères et administrations, rend difficile une remise en question de l'opportunité de dépenses et l'élaboration du projet de budget se résume à une négociation entre les ministres de ressort et le ministre en charge de l'établissement du budget quant au pourcentage d'augmentation de la dépense, alors que les réflexions quant à l'utilité et à l'opportunité de la dépense devraient dominer, aidées en cela par le recours à des indicateurs de performance.

■ **La politique budgétaire actuelle ne répond guère aux impératifs et objectifs d'une stratégie volontariste de développement durable**

• La politique budgétaire 2008 met des accents positifs, sans cependant tenir compte d'une interaction suffisante des champs politiques visés, ce qui est contraire à toute stratégie de développement durable.

Les mesures prévues par le projet de budget 2008 sont le plus souvent le reflet de la politique budgétaire menée au cours des dernières années. Les crédits prévus sont réinscrits d'année en année sans que les ministères et administrations concernés remettent systématiquement en question leur nécessité, leur opportunité, voire leur efficacité.

L'analyse du document budgétaire annuel mène à la conclusion que la coordination interministérielle est insuffisante et que de nombreuses priorités politiques ne vont pas dans la même direction, voire sont conflictuelles (cf politique des transports en commun vs. politique environnementale; politique de diversification économique vs. politique environnementale; politique économique vs. politique sociale; politique de la recherche vs.

politique financière; politique fiscale vs. politique économique; etc).

Aux yeux de la Chambre de Commerce, la politique budgétaire doit devenir plus sélective et plus cohérente du côté des dépenses, en analysant les mesures proposées constamment par rapport à leur efficacité, leur analyse coût-bénéfice et leur capacité à contribuer aux objectifs inhérents au développement durable.

- La Chambre de Commerce rappelle qu'elle salue le retour plus précoce qu'initialement escompté à l'équilibre du solde des Administrations publiques. Elle rappelle par ailleurs qu'à ses yeux, cet équilibre est fragile et ne saurait être durable que si des réformes structurelles plus incisives sont mises en œuvre aux niveaux des politiques, principalement sociales et environnementales, qui exercent actuellement une pression très importante sur la soutenabilité des dépenses budgétaires. Par ailleurs, des économies supplémentaires au niveau de plusieurs autres catégories de dépenses courantes sont à réaliser (cf avis budgétaire de la Chambre de Commerce du 15 novembre 2006).

- L'analyse des politiques soutenues par les autorités à travers la politique budgétaire annuelle mène à la conclusion que trop souvent, des décisions politiques sont marquées par des effets contradictoires, par un manque de coordination entre plusieurs champs politiques, par un coût trop élevé par rapport aux effets escomptés, par un rapport coût-efficacité trop élevé, par l'absence de sélectivité ou d'opportunité, ou tout simplement par une approche trop réactive ou attentiste. Inévitablement, ceci mène à une inefficacité au niveau de la dépense publique, et indirectement à une politique budgétaire ne répondant pas aux exigences du développement durable.

- Dans son avis budgétaire, la Chambre de Commerce souligne la nécessité d'une politique budgétaire financièrement soutenable à long terme, mais en même temps à même de contribuer à la cohérence et à la coordination des politiques économique, sociale et environnementale, c-à-d. des trois dimensions du développement durable.

Dans ce contexte, il est clair qu'un respect parfait, instantané et en chaque circonstance de ce triptyque n'est guère concevable. Souvent les objectifs inhé-

rents à l'une des trois dimensions entrent en conflit avec l'un des deux autres ou même avec les deux autres, une dimension devant parfois momentanément dominer les autres. La Chambre de Commerce insiste sur la nécessité d'une approche concertée au niveau international en la matière et estime qu'un cavalier seul du Luxembourg dans une des trois dimensions n'aura pas d'impact positif global, mais un impact négatif sur l'une ou les deux autres dimensions, principalement au niveau national (cf engagement luxembourgeois Kyoto).

- Les exemples non exhaustifs d'objectifs politiques conflictuels, repris dans l'avis de la Chambre, visent à mieux cerner la complexité et les interactivités sous-jacentes à une approche de développement durable. En ce qui concerne la compétitivité, ces exemples montrent les impacts négatifs potentiels sur les coûts des facteurs de production engendrés par les autres dimensions du développement durable. Cependant, la compétitivité de l'économie et des entreprises n'est pas une fin en soi, mais un outil pour augmenter le bien-être de la population. La compétitivité est à la base de tout développement économique et partant de la création de richesse, sans laquelle ni la cohésion sociale, ni la protection de l'environnement naturel ne sont possibles par manque de moyens financiers. Ainsi la politique budgétaire est au centre du développement durable, puisqu'elle est le vecteur de financement et l'instrument des transferts entre les différents champs politiques. Mais l'origine de ce vecteur reste la base taxable de l'économie et de ses entreprises, avec leurs salariés qui paient tous des cotisations et des impôts.

La Chambre de Commerce est consciente que le développement assez

exceptionnel du Luxembourg, aussi bien démographique qu'économique, a un impact non négligeable sur l'environnement naturel. Cependant, il faut éviter des réactions et des discours trop alarmistes et des mesures disproportionnées qui propagent une vue unilatérale des choses et ne prennent en compte qu'un seul des trois piliers du développement durable, à savoir l'environnement.

- Finalement, la Chambre de Commerce note avec intérêt que les travaux d'élaboration du Plan National de Développement Durable avancent. Elle estime notamment que le document de travail «Luxembourg Vision», élaboré au sein de la Commission interdépartementale de développement durable et qui retient 19 objectifs de qualité requis pour un développement durable au Luxembourg, contient des éléments de réflexion tout à fait raisonnables et décrivant bien les problématiques et objectifs conflictuels qui se présentent dans le contexte du développement durable au Luxembourg. Sur base du document «Luxembourg Vision» sera élaboré un document stratégique avec des visions communes concernant l'avenir du Luxembourg. Par ailleurs, une partie plus opérationnelle avec des objectifs précis et concrets à moyen terme viendra compléter ce document stratégique. Ces objectifs devraient être réalisés au moyen d'actions à court terme et leur succès sera mesuré par des indicateurs de suivi. Il est prévu que le Gouvernement adopte fin 2008 le Plan National de Développement Durable.

La Chambre de Commerce demande à ce que les intérêts de l'économie et des entreprises luxembourgeoises soient constamment pris en compte lors du processus consultatif. ■





Projet de budget 2008: trois questions à Carlo Thelen, Chief Economist et membre du Comité de direction, en charge de l'avis budgétaire de la Chambre de Commerce

Carlo Thelen

1. Quels sont selon vous les principaux points forts et insuffisances du projet de budget 2008 sur le plan économique?

Le projet de budget 2008 comporte nombre d'aspects positifs. Il consacre un retour bien plus rapide qu'initialement escompté à l'équilibre budgétaire. Il contient en outre quelques mesures fiscales. Ainsi, l'indexation partielle des barèmes fiscaux, la suppression progressive du droit d'apport (la moitié en 2008), le rehaussement de la bonification d'impôt pour investissements ainsi que les mesures favorisant l'investissement dans la propriété intellectuelle atténueront diverses distorsions économiques et favoriseront l'investissement.

Cependant, la situation budgétaire de l'Administration publique devrait se détériorer en 2008 par rapport à 2007, alors qu'une nouvelle amélioration s'imposait. Cette détérioration résulte de l'absence de dispositions visant à assurer le financement des mesures fiscales en faveur des personnes physiques et du bonus pour enfants. A titre d'exemple, une suppression de l'allocation d'éducation constituerait une voie de financement appropriée, bien que partielle.

En outre, les dépenses de l'administration centrale en 2008 seraient selon le volume III du projet de budget supérieures à celles de 2006 (plus récent compte disponible) à raison de quelque 13,3 %, soit un rythme annuel de près de 7 %. Une limitation de la croissance des dépenses courantes de l'Etat aurait permis de réserver une plus grande marge de manœuvre aux investissements publics et à des mesures fiscales plus incisives en faveur des sociétés dès 2008. Exprimés en pourcentages du PIB, les investissements des administrations publiques dépasseraient à peine 4% du PIB de 2006 à 2008. Si ce taux est élevé par rapport aux autres pays européens, il paraît en retrait par rapport à l'évolution passée au Luxembourg. Pour rappel, les investissements atteignaient en moyenne 4,5 % du PIB de 2001 à 2005, selon les données de la comptabilité nationale. Or le Luxembourg devra faire face à de nombreux défis dans le futur (infrastructures de transport notamment) et est davantage soumis à la compétition fiscale avec d'autres pays.

2. Quelles régularités ou discontinuités avez vous pu déceler lors de votre analyse des projets de budget successifs ? De nouvelles tendances apparaissent-elles?

La principale discontinuité revêt un caractère positif. La transparence des projets de budget s'est nettement améliorée au cours de ces dernières années. Le projet de budget 2007 renfermait pour la première fois des

données détaillées sur la version européenne des comptes de l'Administration publique (Etat, communes et sécurité sociale), et non plus seulement des données se rapportant au seul Etat central au sens strict (à l'exclusion des Fonds spéciaux). Le passage de l'optique nationale à l'optique européenne demeurerait cependant très flou. Le projet de budget 2008 remédie à ce problème. Présenté sous la forme d'un triptyque, il comporte un volume III entièrement consacré à l'articulation entre les deux optiques. Une double présentation de ce type permet d'appréhender la politique budgétaire de manière globale, exhaustive. En outre, le plan pluriannuel des dépenses en capital (volume II) a cette fois été présenté en même temps que le volume I (projet de budget proprement dit), ce qui permet aux instances consultatives une analyse plus fine de la nature, de l'opportunité et du financement des dépenses d'investissement.

Les principales régularités sont quant à elles moins favorables. La croissance des dépenses des administrations publiques s'est certes sensiblement ralentie depuis les progressions de l'ordre de 8 % encore observées en 2003, 2004 et 2005. Elle demeure cependant nettement plus élevée que dans les pays voisins malgré leur niveau élevé en termes absolus, ce qui témoigne d'une grande rigidité à la baisse et d'une marge de manœuvre très limitée en faveur de politiques volontaristes pour le développement socio-économique du pays et pour relever les défis d'avenir successifs. Les transferts sociaux sont particulièrement rigides et vont de surcroît subir l'impact du vieillissement de la population et de l'arrivée à l'âge de la retraite des frontaliers.

Les projets de budget ne comportent pourtant aucune mesure structurelle en la matière (le bonus pour enfants pourrait même être assimilé à des prestations familiales supplémentaires). Il reste à espérer que le groupe de réflexion sur les pensions permettra des avancées décisives en matière de soutenabilité à terme.

3. Quelles sont les principales vulnérabilités de la situation budgétaire au Luxembourg? Le projet de budget remédie-t-il à ces vulnérabilités?

La rigidité des dépenses, en particulier des transferts sociaux et des autres dépenses courantes, s'accompagne d'une forte volatilité des recettes. Les recettes se sont nettement accrues de 2005 à 2007. Cette situation pourrait cependant ne pas perdurer, comme l'attestent par exemple les récentes turbulences sur les marchés financiers.

La conjonction de la rigidité des dépenses et de la volatilité des recettes signifie que les soldes budgétaires peuvent très rapidement s'améliorer dans un environnement favorable et se détériorer dans le cas opposé. Il importe par conséquent de prévoir des marges de manœuvre budgétaires suffisantes. La Chambre de Commerce est d'avis que les administrations publiques devraient viser un surplus structurel d'au moins 1,5 % du PIB. La marge de manœuvre correspondante permettrait d'éviter la mise en œuvre d'une politique restrictive et/ou une hausse de la pression fiscale lors de phases de ralentissement conjoncturel, soit au moment précis où une démarche opposée s'imposerait afin de stabiliser l'économie et mieux asseoir sa compétitivité. Un objectif budgétaire trop peu ambitieux nous obligerait à exacerber l'amplitude des cycles économiques, ce que nous devons absolument éviter dans une économie déjà très volatile. Le solde structurel de l'Administration publique découlant du projet de budget 2008 demeure largement inférieur au surplus souhaité par la Chambre de Commerce. Si les avantages concédés aux particuliers sont louables à divers égards, ils contrarient la nécessaire convergence vers un surplus égal à au moins 1,5 % du PIB.

La médiocre compétitivité de l'économie luxembourgeoise, dont atteste le récent classement du «World Economic Forum», hypothèque également le maintien des recettes à un niveau durablement élevé (les investissements d'aujourd'hui sont les bases imposables de demain). Or la seule avancée majeure du projet de budget en la matière est la suppression graduelle du droit d'apport, dont l'impact budgétaire est bien en retrait des avantages accordés aux particuliers et, dans une moindre mesure, la hausse de 10 à 12 % de la bonification d'impôt pour investissements et la mesure favorisant les investissements dans la propriété intellectuelle.

Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise



advantis Votre assurance Vie Groupe

Foyer Vie, véritable partenaire de votre entreprise, vous propose sa gamme de solutions et de services pour la mise en place d'un régime complémentaire de pension. Nous construisons pour vous des solutions sur mesure adaptées à votre politique salariale et modulées au gré des besoins complémentaires d'épargne et de prévoyance de vos salariés. Avec **advantis**, votre entreprise est unique. www.advantis.lu



Äert Vertrauen a sécheren Hänn

3 octobre 2007

Signature d'une convention pour l'asbl LUXSKILL



De gauche à droite – assis: Robert Ley, Paul Ensch, Marcel Detaille, Mady Delvaux-Stehres, Pierre Gramegna et Jean-Claude Reding. De gauche à droite – debout: Triny Birden, Dan Schroeder, Paul Krier, Nic Alff, Norbert Tremuth, Romain Thill, Roger Thoss et François Ortolani

Le développement efficace de la formation professionnelle nécessite une démarche concertée entre tous les acteurs qui ont des responsabilités dans ce domaine.

C'est dans cette optique de collaboration que la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, et

les directeurs des chambres professionnelles concernées, à savoir la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce, la Chambre des Employés Privés, la Chambre des Métiers et la Chambre de Travail, ont signé le 3 octobre 2007 une convention portant sur l'engagement d'un secrétaire-coordonateur qui aura pour mission d'organiser des

actions de promotion et de valorisation des métiers et professions techniques et manuels.

Le poste du secrétaire-coordonateur est créé au sein de LUXSKILL asbl, les frais y relatifs étant pris en charge par l'État.

LUXSKILLS asbl peut se prévaloir d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de la promotion de la formation professionnelle et constitue dès lors la plate-forme idéale de coordination entre les acteurs concernés. Administrativement, la personne en question sera rattachée à la Chambre des Métiers.

Les représentants du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et des chambres professionnelles se concerteront régulièrement avec les responsables de LUXSKILL asbl en vue de fixer les grandes lignes de leur collaboration et de faire un bilan annuel des activités visées.

Pour plus d'informations: www.luxskill.lu. ■

18 octobre 2007

Des spécialistes internationaux de la concurrence réunis à la Chambre de Commerce



Pierre Gramegna a introduit le forum sur la concurrence et les petites économies

Une concurrence loyale et le respect d'un ensemble de règles constituent l'élément essentiel d'une économie de marché. Peu médiatisé - à l'exception d'amendes énormes liées aux abus de position dominante à l'encontre de certains monopolistes - le droit à la concurrence demeure fondamental pour le développement d'une économie, mais aussi pour le consommateur qui, au final, profite d'une concurrence saine qui fait baisser les prix, tout en encourageant les acteurs



Plus d'une centaine de spécialistes en droit de la concurrence ont pris part à la manifestation

à soigner la qualité des services et produits, voire à innover. Mais, comment assurer une surveillance efficace? De quels moyens se doter? Les pays de petite taille, comme le Luxembourg, ne permettent pas toujours l'application des règles voulues par la globalisation.

Une centaine de spécialistes confirmés ont répondu à l'invitation de l'organisateur «Competition Law Forum», une association réunissant plus de 120 experts internationaux, qui avait lancé l'événement en collaboration avec l'Inspection et le Conseil de la Concurrence luxembourgeois, la Chambre de Commerce et les cabinets d'avocats Allen & Overy Luxembourg, FIPRA et Sherman & Sterling.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les petites économies sont liées à des ressources humaines et financières. Les organismes en charge de la

concurrence ont l'obligation d'employer des nationaux, ce qui limite les possibilités de disposer de personnel compétent.

De plus, le fonctionnement de ces organismes est particulièrement coûteux, car tous les secteurs économiques sont concernés, comme dans une économie de grande dimension.

Depuis 2004, le Luxembourg dispose de deux autorités en charge de la concurrence. Le Conseil de la Concurrence, souvent comparé à un tribunal chargé de trancher les litiges, et l'Inspection de la concurrence, en charge des investigations. Afin de remédier aux difficultés budgétaires et humaines, le Gouvernement souhaite à présent réformer la législation, en vue de fusionner les autorités.

D'autres organismes de contrôle et de protection du consommateur pour-

raient bientôt être concernés par un tel rapprochement. Se pose alors la question de l'indépendance de ces organismes. Ce point sera à clarifier dans la nouvelle réforme. ■

FLASH EN BREF

4 octobre 2007

Visite de l'Ambassadrice d'Autriche

Christine Stix-Hackl, Ambassadrice d'Autriche depuis septembre 2007, a été accueillie par Pierre Gramagna à la Chambre de Commerce, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

L'objet de cette entrevue était d'explorer ensemble les possibilités de développement de la coopération entre l'Autriche et le Luxembourg. Entre 2000 et 2006, Christine Stix-Hackl, a été avocat général à la Cour de Justice des Communautés européennes.



Eric LECLERC
Tel.: +352 2642 9470
eric.leclerc@lwm.lu



C O R P O R A T E S E R V I C E S

Jos HEMMER
Tel.: +352 2642 9474
jos.hemmer@lwm.lu

6a, circuit de la Foire Internationale • L-1347 Luxembourg • For more details: www.lwm.lu

CALENDRIER 2007/2008

Novembre

- 21** Visite accompagnée de l'EBIF à Francfort, Allemagne
- 20-23** Salon Contact au Luxembourg et Forum de l'Entreprise
- 22-26** Visite d'Etat au Chili et au Brésil
- 25-29** Stand collectif à la Big 5 Show à Dubaï, Emirats arabes unis
- 27-28** Visite accompagnée de la Pollutec à Paris, France

Décembre

- 12-14** Stand luxembourgeois à la World SME Expo, Hong Kong

Janvier 2008

- 11-18** Mission économique au Moyen Orient (Arabie Saoudite)
- 16-18** Visite accompagnée du salon de la mode Bread & Butter
- 21-22** Mission officielle en Suisse (Genève, Zurich)

MESSEN UND
AUSSTELLUNGEN

Im Dezember 2007

1. – 9.12.2007

NAUTIQUE

Internationale Bootsschau und
Wassersport-Ausstellung
Paris (FR)
Tel.: 0033 1 47 56 50 00

4. – 7.12.2007

**CEMAT, MDA und
INDUSTRIAL AUTOMATION INDIA**
Internationale Messe für Logistik,
Antriebstechnik und Automatisierung
Bangalore (IN)
Tel.: 0049 511 89 32 113

5. – 7.12.2007

SEMICON
Fachmesse für Halbleitertechnik
Tokyo (JP)
Tel.: 0081 3 32 22 57 55

5. – 8.12.2007

MANUFACTURING INDONESIA
Investitionsgütermesse
Jakarta (ID)
Tel.: 0062 21 31 62 001

5. – 8.12.2007

PLASTICS AND RUBBER INDONESIA
Messe für Kunststoff- und Gummiverarbeitung
Jakarta (ID)
Tel.: 0062 21 31 62 001

5. – 9.12.2007

PLAST EURASIA
Fachmesse für die Kunststoffindustrie
Istanbul (TR)
Tel.: 0090 212 88 66 843

1st October 2007Investment in Thailand:
The Hub of Asia

H.E. Mr. Pisan Manawapat, Ambassador of the Kingdom of Thailand to Belgium, Luxembourg and the European Communities

The Luxembourg Chamber of Commerce in close cooperation with the Thailand Board of Investment and the European Investment Bank invited the Luxembourg Business Community recently to a seminar on investment opportunities in Thailand. In his opening remarks, H.E. Mr. Pisan Manawapat, Ambassador of the Kingdom of Thailand to Belgium, Luxembourg and the European Communities retraced the long history of his country and illustrated the cultural diversity for which Thailand is known.

The economic activities in Thailand have grown exponentially over the last decades, making it one of the Tiger states in Asia. Located in the very heart of South-East Asia, Thailand has become a strategic hub for doing business in Asia. Thailand is in the process of investing

heavily into infrastructure projects and linking Thailand directly to China via Laos. "If you want to do business in Asia, do it out of Thailand", was the conclusion of H.E. the Ambassador.

Looking at the trade-relations between Thailand and Luxembourg, we see two very distinct periods: the first one being the 90's when Luxembourg's exports to Thailand far exceeded our imports from Thailand.

That was the period in which steel production in South-East Asia was not yet self-sufficient and our exports were to 80 % steel or steel related products. Since the end of the 90's, our imports from Thailand have been growing steadily and are likely to be eight times higher in 2007 than at the end of the last decade.

The Foreign Business Act, implemented by the Thai government in 1999, recently gave some concern to the international business-community, as the actual appointed government intended to include some restrictive measures for foreign based investments. However, these measures were never implemented and according to H.E. the Ambassador will not be in the future. ■

La bourse luxembourgeoise de recyclage



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration de l'environnement



5. – 9.12.2007

ZDRAVOOKHRANENIYE

Internationale Fachmesse
für das Gesundheitswesen,
Medizintechnik und Arzneimittel
Moskau (RU)
Tel.: 007 495 25 53 747

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Bettina MILEWSKI, Tel.: 42 39 39-372.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place.
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Bettina MILEWSKI, tél.: 42 39 39-372.

2-5 octobre 2007

Brno accueille les entrepreneurs luxembourgeois

Depuis plusieurs décennies, la foire internationale MSV – International Engineering à Brno (République tchèque) constitue une plateforme de rencontres industrielle donnant un accès au marché d'Europe Centrale et Orientale. Cette année, du 3 au 4 octobre, la foire était pour la première fois l'endroit de la mise en place du concept «b2fair», combinaison entre bourse de coopération et foire internationale.

Après le grand succès de la formule «b2fair» rencontré à plusieurs reprises lors des manifestations internationales telles que la Foire d'Hanovre, la Foire Elmia Subcontractor (S) et la Hi à Herning (DK), l'évènement de «matchmaking» avait pour la première fois lieu dans un nouvel Etat Membre de l'UE, à savoir la République tchèque. Pour le Luxembourg, ce pays est l'un des partenaires commerciaux les plus importants des nouveaux Etats membres. Une économie en croissance, un taux d'inflation maîtrisé, le pays offre un vaste potentiel aux importateurs et exportateurs étrangers.

Pour encore davantage offrir aux entreprises luxembourgeoises la possibilité de



Lors de leurs trois jours à Brno, les entreprises luxembourgeoises ont été reçues par des représentants de la Région de Moravie du Sud

rencontrer des partenaires commerciaux potentiels, une mission économique sectorielle a suivi directement les deux journées de rencontres «b2fair». Dans le cadre de cette mission, des rendez-vous sur mesure étaient organisés par la Chambre de Commerce et l'EIC de Brno tout en utilisant

l'avantage de l'implantation de ses bureaux en plein centre de la foire de Brno.

Huit entreprises luxembourgeoises ont participé à la mission économique et à l'évènement de matchmaking «b2fair». Lors de leurs trois jours à Brno, elles étaient également accueillies par des

représentants de la Région de Moravie de Sud, qui ont informé les participants luxembourgeois sur les opportunités qu'offre leur région avec ses connexions stratégiques vers Vienne, Prague et Bratislava.

■ Participants

- Accumalux S.A.
- Astron Buildings S.A.
- Bohemia Bourg
- Codipro

- MCM Import-Export
- Paul Wurth S.A.
- Techgate S.A.

Les prochains rendez-vous d'affaires «b2fair» auront lieu au salon «ELMIA Subcontractor» à Jonköping en Suède ainsi qu'au Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre du salon «CONTACT» qui se déroulera sur le site de Luxexpo du 20 au 22 novembre prochains.

4th October 2007

Seminar on business opportunities in Chile and Brazil



A successful seminar about how to do business with Chile and Brazil gathered the participants of the forthcoming State Visit

On October 4, 2007 the Chamber of Commerce had the privilege to invite the participants of the forthcoming State Visit to Chile and Brazil to a seminar about how to do business with Chile and Brazil. The list of speakers included such experienced people as H.E. Juan Arturo Salazar Sparks, Ambassador of Chile to Luxembourg and Belgium, Mr. Leonardo Sotero Caio, Councillor at the Embassy of Brazil, Mr. Juan Angulo, Councillor at the Embassy of Chile and Representative of Prochile, Mr. Jean Marie De Backer, President of the Chamber of Commerce Belgium-Luxembourg-Brazil who explained the legal practices and Mrs. Sylvianne Vanbocquestal of

AWEX, who informed the audience about the cultural issues.

Chile offers a privileged access to the Asia Pacific Market. Excellent infrastructure, telecommunication, banking, health, housing and services made many companies choose Chile as their regional hub. Within the region, Chile offers the highest rate of service exports per capita to the world and more, since Chile is not only "copper", fruits, wine, fish are new wealth in strong development.

A network of commercial agreements places Chile in a privileged position as a global trader. Currently Chile has free trade agreements and commercial agreements with 59 countries, representing access to 3,5 billion people and more than 80% of the world GDP.

Brazil's GDP is the highest of Latin America with large and developed agricultural, mining, manufacturing and service sectors, as well as a large labour pool. The country has been expanding its presence in international financial and commodities markets, and is regarded as one of the group of four emerging economies called BRIC. Major export products include aircraft, coffee, automobiles, soybean, iron ore, orange juice, steel, ethanol, textiles, footwear, corned beef and electrical equipment.

The Program for the Acceleration of Growth (PAC), announced in January,

calls for a total of 504 billion real (USD 235 billion) through 2010 to be invested in building and repairing highways, airports and ports nationwide, boosting energy development in the north, and providing housing, water and sewage systems that will benefit poor Brazilians.

The program also contains measures to boost low interest rate credit, improve the investment environment and cut down taxes to stimulate some sectors.

About USD 205 billion would be provided by state-owned companies and the private sector, while the rest would come from the federal government.

Brazil has a diverse and sophisticated service industry as well. During the early 1990's, the banking sector amounted to as much as 16% of GDP, and has attracted foreign financial institutions and firms by issuing and trading Brazilian Depositary Receipts.

One of the issues the Brazilian central bank is currently dealing with is the excess of speculative short-term capital inflows to the country in the past few months, which might explain in part the recent downfall of the U.S. dollar against the real in the period. Nonetheless, foreign direct investment (FDI), related to long-term, less speculative investment in production, is estimated to be USD 193,8 billion for 2007. ■

LA SOLUTION INTELLIGENTE.



NISSAN CABSTAR

- 3,2 à 4,5 tonnes
- 110 à 150 cv
- Permis B ou C
- Confort et sécurité maximale

Vous trouverez les concessionnaires Nissan et Nissan Trucks sur www.nissan.lu



NISSAN TRUCKS

SHIFT smart solutions

BINSFELD DIFFERDANGE S.A.R.L. - 2.1. Haneboesch - L-4562 Differdange - Tél 00 352 54 50 56

LENTZ PAUL S.A. - route d'Arlon 257 - L-1150 Luxembourg-ville - Tél 00 352 44 45 45

Du 14 au 18 octobre 2007

Mission économique en Ukraine



Kiev, capitale de l'Ukraine, compte 2,7 millions d'habitants et est située au centre du pays



Le Département International – Affaires européennes de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé, en coopération avec les instances compétentes régionales de la Belgique, une mission économique multisectorielle à Kiev et à Dnepropetrovsk en Ukraine.

L'Ukraine offre des opportunités encore peu exploitées, notamment au niveau de l'industrie chimique ainsi que dans le domaine du matériel et de l'équipement mécanique. Ayant des relations historiquement soutenues avec la Russie, le pays se tourne désormais vers ses voisins occidentaux, et affiche une volonté marquée de se rapprocher de l'Union européenne.

Kiev, capitale de l'Ukraine, compte 2,7 millions d'habitants et est située au centre du pays. Kiev est le centre politique, administratif et commercial du pays. La région de Dnepropetrovsk est située dans l'est de l'Ukraine. Grâce à sa position et en tant que partie intégrante du Donbass, la région la plus industrialisée du pays, Dnepropetrovsk a un système de communication étendu et performant. Parmi les industries les plus importantes figurent la métallurgie, l'industrie chimique et la mécanique. Les participants ont eu la possibilité de rencontrer lors des bourses de contacts organisées sur place, des entreprises ukrainiennes recherchant des partenaires internationaux. ■

Les entreprises luxembourgeoises
qui souhaitent recevoir de plus amples informations
sur le marché ukrainien sont invitées à contacter
le Département International de la Chambre de Commerce – Affaires européennes
Tél.: 42 39 39-360 – Fax: 43 83 26 – E-mail: europe@cc.lu



TeamUp

EBN - Employee Benefits Network

Les plans de pension de votre entreprise n'ont jamais été aussi faciles à gérer.

Pour protéger, motiver et fidéliser vos salariés, **TeamUp**, la gamme professionnelle d'AXA, vous propose des assurances collectives adaptées à chaque métier et à chaque situation. Des solutions innovantes répondront à vos attentes en matière de prévoyance, de pension, de santé, d'investissement et d'optimisation fiscale. **EBN**, l'Employee Benefits



Network, est l'outil de gestion en ligne de vos assurances collectives, accessible tant aux employeurs qu'aux salariés affiliés. **EBN** facilite largement votre travail et augmente considérablement la transparence et la visibilité de vos plans de pension et de santé. Demandez conseil à votre agent ou courtier AXA.

www.axa.lu

Maacht dat Bescht aus Ärem Liewen

12-14th December 2007

The Luxembourg Chamber of Commerce at the 7th World SME Expo in Hong Kong



Bank of China, Hong Kong

For a 3rd consecutive time the Luxembourg Chamber of Commerce will participate at the 7th World SME Expo in Hong Kong from 12th to 14th of December 2007.

The annual exhibition is organized by the Hong Kong Trade Development Council (TDC) and serves the purpose to help SME's from around the world to seize international market opportunities. It is a multi-national marketplace for networking, business-matching and the exchange of new technologies.

Senior decision-makers from SME's in different product and service sectors from the Asian region and the Chinese mainland will be attending the World SME Expo so as to make new contacts with companies and trade organizations around the world.

Last year's three-day exhibition occupied an area of over 13.000 m² and

attracted some 35.000 visitors and 107 overseas exhibitors from 62 countries as well as 52 exhibitors from mainland China.

Various business-themed pavilions showcased China Trade support, logistics, distribution, trade service promotion and SME branding.

Adjacent to the Expo, the Luxembourg Chamber of Commerce offers to lead a Luxembourg Trade Mission to Shenzhen, where business contacts with Chinese counterparts could be organized.

Shenzhen is a sub-provincial city of Guangdong province in southern China. The city is close to the core urban area of Hong Kong. Since the late 1970's, Shenzhen is one of the fastest growing cities in the world and is the 2nd busiest part in China after Shanghai. ■

Luxembourg companies interested to participate in the World SME Expo and/or at the Trade Mission to Shenzhen should contact Mr. Jean-Claude Vesque, Head of International Trade – International Department, phone: 42 39 39-311, e-mail: jean-claude.vesque@cc.lu

Mieux vous écouter,
Mieux vous écouter,
 mieux vous guider
 mieux vous guider !

ESPACE  ENTREPRISES

Que ce soit dans des domaines juridique, administratif, économique, social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société, la mission de l'Espace Entreprises est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

Votre partenaire pour la réussite

CHAMBRE de
 COMMERCE
 LUXEMBOURG

COMMANDEZ LE NOUVEAU CD-ROM "DOING BUSINESS IN LUXEMBOURG"

proposé au prix de 30.- EUR (frais d'envoi inclus) en renvoyant ce bulletin par fax au (+352) 43 83 26 (Espace Entreprises)

DOING BUSINESS IN
LUXEMBOURG

Bulletin de commande

Société :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :



Nouvelle version en trois langues,   

La nouvelle édition du CD-ROM interactif contient les éléments suivants :

- "Doing Business in Luxembourg", 200 pages d'informations sur les aspects légaux, fiscaux et sociaux de la création et du développement d'une entreprise au Luxembourg (nouveau : mises à jour gratuites incluses)
- "Vivre et travailler au Luxembourg", une brochure richement illustrée, destinée aux personnes désirant s'installer au Luxembourg
- "Portrait de la Chambre de Commerce", court-métrage présentant la Chambre de Commerce et sa large gamme de services aux entreprises
- "Présentation du Grand-Duché de Luxembourg", film de 28 minutes
- "Guide du Marché", un outil de promotion des produits et services luxembourgeois



luxembourg.

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Textes européens publiés

du 26 septembre 2007 au 19 octobre 2007

L'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements

européens. Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous

retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 26 septembre 2007 – 19 octobre 2007

1	228/05/COL	AELE «Lignes directrices relatives à l'application de l'article 53 de l'accord EEE aux accords de transfert de technologie»
2	2007/C242E/01	Position commune sur un environnement sans support papier pour la douane et le commerce
3	COM(2007)554	Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action «Promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique»
4	COM(2007)556	L'assurance des entreprises

Directives publiées du 26 septembre 2007 – 19 octobre 2007

5	2007/49/CE	Véhicules à moteur, remorques et systèmes, composants et entités techniques destinés à ces véhicules (directive-cadre)
6	2005/36/CE	Rectificatif à la directive 2005/36/CE sur la reconnaissance des qualifications professionnelles
7	2005/68/CE	Rectificatif à la directive 2005/68/CE sur la réassurance

Règlements publiés du 26 septembre 2007 – 19 octobre 2007

8	1172/2007	Intervention des autorités douanières à l'égard de marchandises soupçonnées de porter atteinte à certains droits de propriété intellectuelle et mesures à prendre à l'égard de marchandises portant atteinte à certains droits de propriété intellectuelle
9	1165/2007	«liste Prodcom» des produits industriels prévue par le règlement (CEE) n° 3924/91 du Conseil

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand
 en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
 Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME / PMI
 Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT
 7, rue Alcide de Gasperi
 Luxembourg /Kirchberg • L-2981 Luxembourg
 Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26
 E-mail: eic@cc.lu

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et l'exécution en commun de programmes de recherche
- La conception et le développement, l'adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités de faire face à de grandes entreprises et de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul.

Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen.

Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, la Chambre de Commerce, via son Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI, vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau des Euro Info Centres est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant l'Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande.

Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI
Tél.: 42 39 39-333
Fax: 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Imprimerie française, spécialisée dans la réalisation de brochures, dépliants, cartes de visites, cartes d'invitation, affiches, blocs notes, calendriers, sous-mains, etc., propose ses services de la commande à la livraison finale (EIC-20071018).
- 2 Société brésilienne, spécialisée dans l'exportation de produits brésiliens (biocarburants, produits de haute technologie, produits issus de la canne à sucre), recherche des partenaires et des importateurs (EIC-20071003).
- 3 Société chinoise, spécialisée dans l'exportation d'articles de salles de bains, de carrelage, de produits en pierre naturelle pour la décoration intérieure et extérieure, recherche des distributeurs pour le marché européen (EIC-20071009).
- 4 Société allemande, spécialisée dans la fabrication de produits dentaires, recherche des distributeurs (EIC-20071019005).

- 5 G.I.E. belge, spécialisé dans la promotion du recyclage et de la valorisation des déchets solides, souhaite entrer en contact avec des universités et des centres de recherche pour collaborer dans la réalisation d'études en R&D sur les déchets, ainsi que des sociétés souhaitant réaliser des études sur la valorisation de leurs déchets (EIC-20071017032).
- 6 Société italienne, spécialisée dans la production de produits pour fleuristes (papiers crépon et cache-pots plissés), recherche des importateurs, des grossistes et des fleuristes intéressés par ses produits (EIC-20071015012).
- 7 Société danoise, spécialisée dans la distribution de jouets en bois de grande qualité au Danemark, recherche de nouveaux fournisseurs de ce type de produits (EIC-20071010019).
- 8 Société estonienne, spécialisée dans la production de mayonnaise, ketchup, sauces, lait condensé caramélisé, recherche des importateurs et des distributeurs, souhaite aussi conclure des partenariats en promotion et logistique (EIC-20070926027).
- 9 Société italienne, spécialisée dans la production de produits de soins pour cheveux, produits cosmétiques et maquillage, recherche des intermédiaires commerciaux pour ses produits (EIC-20070928015).
- 10 Groupe français composé d'experts-comptables, de commissaires aux comptes et d'avocats, spécialisé dans l'appui des clients dans leur processus d'internationalisation, recherche des partenaires pour créer une joint venture (EIC-20071010009).

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules (Toutes les mentions sont obligatoires.)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International – Affaires européennes
Euro Info Centre – Luxembourg PME/PMI

Personne de contact: Mme Anne-Cécile SADOT

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg /Kirchberg • L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-373 • Fax: 43 83 26

E-mail: eic@cc.lu

AFTER WORK TRAINING PROGRAM

1^{ER} SEMESTRE 2008



PROGRAMME

1^{ER} SEMESTRE 2008

DEMANDEZ LA NOUVELLE BROCHURE DU 1^{ER} SEMESTRE 2008 AUPRÈS DE L'IFCC
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DURÉE	DÉBUT	JOUR	HORAIRE	PRIX
MARKETING					
Communication publicitaire au Grand-Duché de Luxembourg	15 heures	22/01/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
Médias luxembourgeois	15 heures	11/03/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
RESSOURCES HUMAINES					
Gestion et calcul des salaires	15 heures	26/02/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
Gestion des ressources humaines	54,5 heures	15/01/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	200 €
COMPTABILITÉ					
Formation à la profession de comptable					
Module 1: Comptabilité commerciale:					
Les mécanismes de la comptabilité générale	25 heures	24/01/08	Jeudi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 2: Comptabilité commerciale:					
Les opérations de fin d'exercice	25 heures	22/01/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 3: Analyse financière	25 heures	25/09/08	Jeudi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 4: Initiation au droit commercial	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 20.30 h.	75 €
Module 5: Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	23/01/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 6: Initiation au droit fiscal luxembourgeois	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Module 7: Les implications du droit du travail et de la sécurité sociale sur le calcul des salaires	25 heures	10/03/08	Lundi	18.30 à 21.00 h.	75 €
Comptabilité et fiscalité des salaires et traitements	32,5 heures	12/02/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	200 €
Aspects fiscaux de la comptabilité	10,5 heures	6/05/08	Mardi et jeudi	18.30 à 21.00 h.	150 €
DROIT					
Initiation au droit commercial	25 heures	22/09/08	Lundi	18.30 à 20.30 h.	75 €
Droit des sociétés	35 heures	23/09/08	Mardi	18.30 à 21.00 h.	175 €
Droit du travail	37,5 heures	23/01/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	175 €
FISCALITÉ					
Taxe sur la valeur ajoutée	25 heures	23/01/08	Mercredi	18.30 à 21.00 h.	75 €
LANGUES					
Elementary business English	28,5 heures	7/01/08	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Intermediate business English - level 1	28,5 heures	8/01/08	Mardi et jeudi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Advanced business English	28,5 heures	7/04/08	Lundi et mercredi	18.30 à 20.00 h.	200 €
Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce	38 heures	8/01/08	Mardi et jeudi	18.30 à 20.30 h.	175 €

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce

L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

info@ifcc.lu

(+352) 423939-820

www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

15 octobre 2007

Remise des certificats de compétence professionnelle à l'IFCC



L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) a organisé le lundi 15 octobre 2007 une remise des certificats en l'honneur des lauréats des cycles de formation en « Management des compétences (2006-2007) », « Management des ressources humaines (2007) », « Management international pour PME (2006-2007) » et « Leadership et techniques managériales (2007/1) ».

La formation « Management des compétences », organisée en partenariat avec l'ICN Ecole de Management, PricewaterhouseCoopers et Praxis Management s'adresse aux dirigeants et gestionnaires en ressources humaines issus des banques, de l'industrie, des assurances, des prestataires de services, ainsi que du commerce. Elle a comme objectif de permettre au participant d'utiliser la démarche de gestion des compétences comme levier de performance, d'innovation et de compétitivité pour l'entreprise. Une nouvelle

session de cette formation est prévue à partir de février 2008.

La formation « Management international pour PME », organisée en collaboration avec l'ICN Ecole de Management a comme objectif de permettre aux participants de développer les activités commerciales de l'entreprise au-delà des frontières du marché domestique. Pendant 74 heures de formation, le candidat acquiert une connaissance approfondie du marketing international, de la logistique, des instruments financiers à l'international ainsi que du management interculturel. La prochaine session de cette formation commencera le 28 février 2008.

Un certificat de compétence professionnelle a été remis aux lauréats suivants :

Management des compétences: Promotion 2006-2007

- Madame Crinquant Hélène mention «Excellent»

- Madame Frieden Françoise mention «Bien»
- Monsieur Jean René mention «Très bien»
- Monsieur Sigala Frédéric mention «Très bien»

Management des ressources humaines: Promotion 2007

- Madame Bastian Erica mention «Bien»
- Madame Charlier Elisabeth mention «Très Bien»
- Madame De Angelis Donatella mention «Bien»
- Madame Danièle Welter mention «Bien»

Management international pour PME: Promotion 2006-2007

- Mademoiselle Biagini Valentina mention «Bien»

- Madame Cairo Maria Gabriella mention «Très bien»
- Monsieur Docquier Philippe mention «Très bien»
- Monsieur Heindrichs Luka mention «Bien»

Leadership et techniques managériales:

- Madame Cipponeri Sandrine mention «Très bien»
- Monsieur Dandrifosse Didier mention «Très bien»
- Monsieur Dupoirier Lionel mention «Très bien»

- Madame Duval Stéphanie mention «Très bien»
- Monsieur Fritte Pascal mention «Très bien»
- Monsieur Goeres Guy mention «Très bien»
- Madame Rondelli Rachel mention «Très bien»
- Madame Saint-Antoine Isabelle mention «Très bien»
- Monsieur Santos Carlos mention «Bien»
- Monsieur Vieira Marion mention «Très bien»

Pour de plus amples renseignements au sujet de ces formations, prière de bien vouloir contacter l'IFCC, Melle Eliane Theis
Tél.: 42 39 39-225
E-mail: eliane.theis@cc.lu

Apprentissage

Journée des Formateurs

Afin de familiariser un maximum de patrons, formateurs ou tuteurs avec les spécificités de l'apprentissage, la Chambre de Commerce organise la «Journée des formateurs», lors de laquelle seront abordés les sujets liés à l'organisation de l'apprentissage, aux droits et obligations

des entreprises et des apprentis ainsi qu'aux spécificités des différentes professions.

La manifestation qui se déroulera dans les locaux de la Chambre de Commerce est fixée au 5 décembre 2007.

L'ordre du jour suivant est proposé:

Les responsables de la Chambre de Commerce, des représentants du monde économique ainsi que les conseillers à l'apprentissage se tiendront à votre disposition.

Veillez confirmer votre présence par mail à formprof@cc.lu avant le 26 novembre 2007.

PROGRAMME:

09.00 - 09.15 Accueil des participants

09.15 - 10.15 Présentation «Organisation de l'apprentissage au Luxembourg»

10.15 - 12.00 Workshops «Les spécificités des différentes professions»

Pour plus de renseignements, contacter le Département Formation
Tél.: (+352) 42 39 39-210

BON DE COMMANDE • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

http:// _____

Souhaite participer à la «Journée des formateurs»

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département Formation
Personne de contact: M. Roger THOSS
7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg • L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-210 • Fax: 42 39 39-820
E-mail: formprof@cc.lu

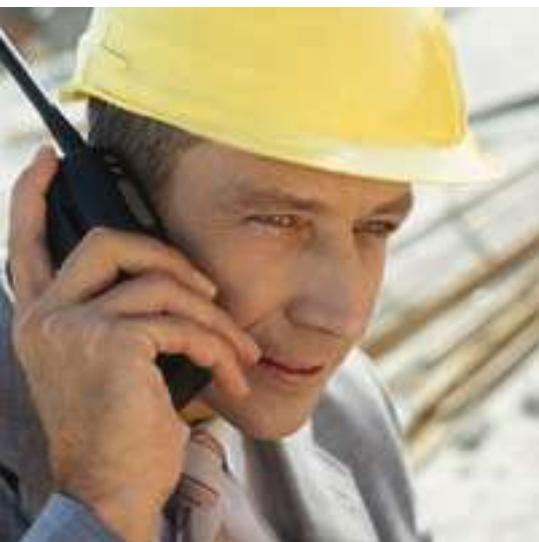
After Work Training Program

Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce

Objectifs:	S'exprimer de manière correcte en luxembourgeois dans les diverses situations de travail du commerce	Durée:	38 heures 19 séances à raison de 2 séances par semaine
Programme:	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir le client • Présenter les produits et conseiller le client • Renseigner le client sur les prix • Proposer des services liés à la vente • Conclure la vente • Gérer des problèmes et réclamations 	Début:	8 janvier 2008
Public-cible:	Le cours s'adresse au personnel de vente dans le commerce de détail et dans la grande distribution, n'ayant pas ou ayant peu de notions de la langue luxembourgeoise	Jour:	Mardi et jeudi
Approche pédagogique:	Communication orale: Jeux de rôle, simulations, conversations dirigées	Horaire:	18.30 – 20.30 heures
Examen:	Le cours est clôturé par une évaluation des compétences sous forme de simulation (communication orale) dont la réussite est sanctionnée par un certificat délivré sous l'autorité du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle	Droit d'inscription:	175 €
		Lieu de formation:	Centre de Formation de la Chambre de Commerce 7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg-Kirchberg
		Places disponibles:	20
		Inscriptions:	www.ifcc.lu
		Renseignements:	Institut de Formation de la Chambre de Commerce Eliane Theis L-2981 Luxembourg Tél.: (+352) 42 39 39-225 Fax: (+352) 42 39 39-820 E-mail: info@ifcc.lu www.ifcc.lu

Sécurité et santé au travail

Séance d'information «Stratégie sécurité et santé – une obligation pour l'employeur»



Le travailleur désigné est le spécialiste en matière de santé et sécurité au travail

La législation luxembourgeoise donne à l'employeur l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de la sécurité et de la santé de ses salariés. Ces activités comprennent les activités d'information et de formation, de prévention des risques professionnels ainsi que la mise en place d'une organisation sécuritaire.

Trop souvent, l'employeur n'a guère le temps nécessaire pour s'occuper de ses obligations. Il doit par conséquent se faire assister par un salarié formé en la matière, à savoir le travailleur désigné. Ce travailleur désigné a notamment comme mission de s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

■ Nomination du travailleur désigné

Le nombre de travailleurs désignés nécessaires par entreprise est déterminé en fonction du nombre des salariés et du nombre des postes à risque présents dans l'entreprise.

Conformément au règlement grand-ducal du 9 juin 2006, les entreprises sont réparties en 7 classes qui déterminent entre autres la formation de base et l'expérience professionnelle du travailleur désigné.

La nomination des travailleurs désignés incombe à l'employeur. Si un comité mixte existe, il doit en être informé. La décision quant à la nomination du travailleur désigné est toutefois prise par l'employeur.

Vu les tâches importantes que le travailleur désigné doit assumer pour le bien-être au travail et le soutien de l'employeur dans les aspects sécuritaires, une nomination contre la volonté du concerné est peu logique. En outre, l'employeur ne peut pas obliger son collaborateur à accepter la nomination au poste de travailleur désigné. Jusqu'à une certaine envergure de l'entreprise (moins de 50 travailleurs) l'employeur peut assumer lui-même la fonction du travailleur désigné, s'il remplit les conditions légalement requises et s'il dispose du temps approprié.

■ Capacités

Le travailleur désigné assiste l'employeur lors de la mise en place des mesures de protection et de prévention dans l'entreprise. Il est le spécialiste en matière de sécurité et de santé au travail.

Le travailleur désigné doit donner le bon exemple dans les questions de sécurité.

Il doit être capable:

- d'assumer et d'organiser la surveillance générale du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de sécurité et de santé des travailleurs;
- de définir une stratégie de l'entreprise pour développer la sécurité et la santé de ses travailleurs;
- de surveiller les méthodes de travail et les moyens mis en œuvre, l'évaluation et les études des risques et les dispositions relatives aux préventions des accidents;

- d'accomplir des visites régulières de sécurité;
- de gérer les registres de sécurité et de tenir les livres d'entretien;
- d'élaborer, de tenir à jour et de communiquer les plans de sécurité et de santé, d'alerte, d'alarme, d'intervention et d'évacuation;
- de préparer, d'organiser et de diriger les exercices d'évacuation;
- d'évaluer la situation de l'entreprise ou de l'établissement en matière de sécurité et de santé au travail;
- d'entretenir les relations avec l'Inspection du travail et des mines, les organismes de contrôle et le service de santé au travail auquel l'entreprise est affiliée et avec les autres autorités de contrôle en matière de sécurité et de santé ainsi qu'avec les services de secours en cas d'accident et d'incendie.

Grâce à une collaboration intensive entre l'employeur, le comité mixte et le travailleur désigné, la tâche commune de la prévention et de la protection des risques professionnels portera certainement ses fruits.

■ Responsabilités

Une délégation de pouvoir n'est pas liée d'office à la nomination au poste de travailleur désigné. Lorsque le travailleur désigné constate des infractions massives à des prescriptions de prévention contre les accidents de travail, il n'a pas automatiquement le pouvoir d'ingérence. Sa mission se limite à sensibi-

liser, à former, à éclaircir et à convaincre. Par conséquent, il n'assume pas de responsabilité pour l'élimination des risques professionnels: l'employeur est tenu de planifier la prévention en visant un ensemble cohérent qui intègre dans la prévention la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants au travail. L'employeur peut évidemment déléguer de tels pouvoirs au travailleur désigné.

■ Formation

Les programmes des différents cycles de formation pour travailleurs désignés, publiés au Mémorial en août 2007, ont été élaborés en étroite coopération par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, l'Institut de Formation Sectorielle du Bâtiment (IFSB), l'Association des Travailleurs Désignés Luxembourgeois (ATDL) et les instances gouvernementales.

Le concept de formation tient compte de la taille ainsi que des risques spécifiques inhérents aux différents domaines d'activité des entreprises.

Le démarrage des premières sessions de formation mises en place par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC) est prévu pour la mi-janvier 2008.

De plus amples renseignements sur les contenus et les détails d'organisation des formations, peuvent être obtenus en consultant le site www.ifcc.lu ou en appelant au numéro (+352) 42 39 39-220. ■

COUPON DE PARTICIPATION • à remplir à la machine ou en lettres majuscules

Nom: _____

Prénom: _____

Société: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

E-mail: _____@_____

Cette séance d'information à l'intention des chefs et dirigeants d'entreprises qui se tiendra le

lundi 3 décembre 2007 à 19h00

à la Chambre de Commerce,

7, rue Alcide de Gasperi à Luxembourg-Kirchberg

informera entre autres sur le rôle du travailleur désigné.

**Pour des raisons d'organisation,
les personnes intéressées sont priées
de confirmer leur participation
en renvoyant ce talon-réponse par courrier à:
IFCC – L-2981 Luxembourg
ou par fax au: (+352) 42 39 39-820.**

lifelong-learning.lu

Lancement d'un nouveau portail



Conçu comme un véritable outil de communication interactif et convivial entre acheteurs et fournisseurs de formation, le portail www.lifelong-learning.lu propose désormais un accès ciblé à l'information sur la Formation Professionnelle Continue (FPC). Que vous soyez par-

ticulier, entreprise ou formateur, la page d'accueil vous oriente directement vers l'espace d'information et de services qui vous concerne.

En tant que particulier, le développement de vos compétences impose de trouver les formations adaptées à vos besoins. Accédez à plus de 2.200 formations en ligne grâce au moteur de recherche et à la rubrique «Formations à venir». L'abonnement gratuit à *Formaneus*, la newsletter du Portail, vous permet en outre de suivre l'évolution de l'offre dans les domaines de formation qui vous intéressent.

Enfin, vous pouvez vous informer sur vos droits en matière de formation professionnelle continue.

En tant qu'entreprise, le portail vous invite à mieux connaître le marché de la formation à travers les formations catalogue proposées par quelque 60 offreurs

de la place. Parmi ces offreurs, certains peuvent vous proposer des solutions «sur mesure», en répondant à vos appels d'offres en ligne. Par ailleurs, le portail informe sur les démarches d'accès au financement étatique en ce qui concerne votre plan de formation.

En tant que formateur, découvrez les différentes possibilités d'accroître votre visibilité en référençant votre organisme et votre offre de formation sur le portail. Les dernières tendances du marché y sont mises en évidence ainsi que les conditions d'obtention de l'agrément ministériel autorisant l'exercice de l'activité de gestionnaire d'un organisme de formation. Les rubriques «Actualités» et «Agendas» fournissent des informations sur d'autres activités liées à la formation, telles que conférences thématiques, foires, colloques, petits-déjeuners, innovations pédagogiques... ■

Pour toute information, contactez
Diana Calvario – INFPC – Tél.: 46 96 12-207
ou visitez le portail www.lifelong-learning.lu

FIDUCIAIRE G.L. S.à.r.l.

- * **Création de Sociétés**
- * **Domiciliation**
- * **Location de Bureaux**
- * **Comptabilité**
- * **Secrétariat – Salaires**

53-55, rue de la Libération
L-3511 Dudelange

Tél.: 26 52 26 21
Fax: 26 52 28 38

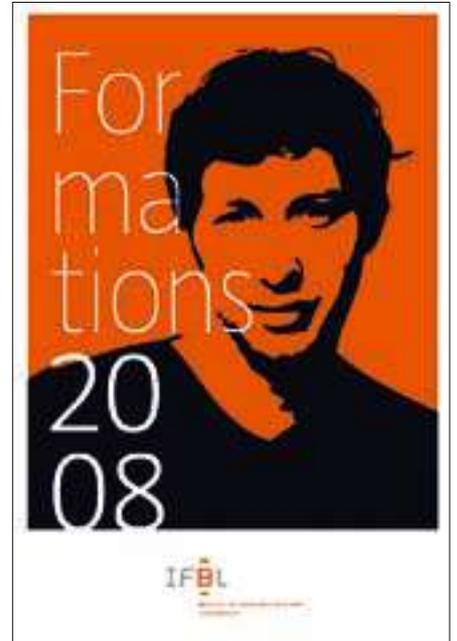
Le catalogue des formations 2008 vient de paraître

L'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL), vient de publier son catalogue formations 2008, véritable guide pour tous les salariés du domaine bancaire et financier souhaitant acquérir des connaissances ou les approfondir. L'IFBL propose des formations ciblées répondant aux besoins émergents du secteur. Ainsi, des cours individuels offrent la possibilité de construire un parcours de formation à la carte en fonction de modules classés en quatre grandes catégories: «culture financière», «marchés et finance», «produits bancaires et financiers» et «supports et services de la banque».

Parallèlement, le catalogue propose des parcours «pré-construits» permettant une familiarisation avec tous les aspects d'un métier, d'une activité ou d'un produit.

Fidèle à sa mission de former chaque salarié du secteur bancaire à son environnement, l'IFBL offre la possibilité d'acquérir des bases dans toutes les branches d'activités et de se spécialiser par la suite dans la branche de son choix, grâce aux parcours thématiques ou aux parcours métiers.

Essentiellement orientés vers la pratique, les cours dispensés sont parfaitement adaptés à la vie professionnelle quotidienne des participants et facilitent ainsi la mise en application des connaissances acquises. Pour cela, l'IFBL a confié l'enseignement de ses cours à des formateurs spécialisés qui sont des praticiens dans le secteur financier. Enfin, l'édition 2008 du catalogue des formations de l'IFBL présente plusieurs nouveaux modules et des parcours actualisés et complétés. ■



Le nouveau catalogue peut être téléchargé en format PDF sur le site www.ifbl.lu, ou être commandé par e-mail à: customer@ifbl.lu afin d'en recevoir une version imprimée

Université du Luxembourg

Le nombre d'étudiants en hausse

4 059 étudiants se sont inscrits à l'Université du Luxembourg pour le semestre d'hiver 2007/2008, ce qui représente une augmentation de 21,5 % avec 718 étudiants supplémentaires par rapport au semestre d'hiver de l'année précédente. Le nombre d'étudiants inscrits dans les onze formations en Bachelor a augmenté de 7,9 %, tandis que le nombre d'étudiants inscrits dans une des formations en Master a doublé pour atteindre le nombre de 155 étudiants. Cette hausse importante est due également au fait que l'Université offre maintenant des cycles de formation complets jusqu'à la dernière année d'études, de sorte que les étudiants restent plus longtemps à l'UL.

Depuis ce semestre, l'Université du Luxembourg offre quatre nouvelles formations en Master, auxquelles 67 étudiants se sont inscrits. Ainsi la part des étudiants en Master par rapport aux autres formations universitaires est passée depuis l'an dernier de 7,4 % à 10 % de tous les étudiants. Le but de l'Université est d'atteindre une part de 20 % d'étudiants en Master jusqu'en 2013.

La Faculté la plus importante en ce qui concerne le nombre d'étudiants reste la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance avec plus de 1.700 étudiants, suivie de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation avec plus de 1.500 étudiants. La Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Commu-

nication est plus petite avec 800 étudiants, ce qui s'explique en partie par le nombre plus réduit de formations en Master.



Les raisons principales pour s'inscrire à l'Université du Luxembourg sont l'offre de formations et la proximité géographique. C'est le résultat d'un sondage effectué parmi 900 étudiants en premier semestre. Une centaine d'étudiants a mentionné la bonne réputation

de l'Université, âgée de seulement quatre années. Par ailleurs, la vie sur le campus devient de plus en plus multiculturelle: l'Université recense 85 nationalités parmi les étudiants. La part totale des étudiants luxembourgeois reste plutôt stable avec 54 %.

La part des étrangers est cependant beaucoup plus importante dans les formations en Master: seulement un quart des étudiants sont Luxembourgeois. Pour plus d'informations: www.uni.lu.

Sacred Heart University

«Etudier aux Etats-Unis»: Possibilité offerte depuis le Luxembourg



Navette de l'Université permettant aux étudiants un accès rapide et efficace entre les points importants du campus aux Etats-Unis

Dans un monde de plus en plus multiculturel, la connaissance d'une ou plusieurs cultures différentes de la sienne est un sérieux atout. Les Universités ou Business Schools l'ont bien compris et offrent de nombreuses possibilités d'échanges internationaux à leurs étudiants. Dans certains cas, l'échange est même obligatoire, faisant partie des critères d'obtention du diplôme. Ainsi se sont créés de nombreux partenariats internationaux entre Universités et Institutions d'enseignement supérieur.

A Luxembourg, il existe plus qu'un partenariat puisque que le John F. Welch College of Business de Sacred Heart University, basé à la Chambre de Commerce, propose à tous ses étudiants de participer

à une réelle expérience, en les invitant à prendre des cours sur le campus principal aux Etats-Unis (Fairfield, Connecticut). Un étudiant inscrit à Luxembourg est systématiquement inscrit aux Etats-Unis.

Partant de ce fait, chaque étudiant a le choix de suivre les programmes de Sacred Heart University (MBA ou Certificats) à Luxembourg ou Fairfield. Actuellement, deux étudiants ont ainsi commencé leur Master of Business Administration (MBA) à Luxembourg et le terminent sur le campus américain.

Le campus de Luxembourg reçoit des candidats se situant principalement dans la tranche d'âge 30-35 ans, forts de 5 à 10 ans d'expérience profes-

sionnelle et travaillant dans la Grande Région. Les cours étant donnés le soir en semaine (18h30-21h30) ou le samedi, il est ainsi possible de suivre la formation tout en poursuivant sa carrière professionnelle. La possibilité la plus souvent exploitée par les étudiants est de suivre un ou deux cours sur le campus aux Etats-Unis. Ainsi chaque année, plusieurs étudiants du campus de Luxembourg partent pour une semaine ou deux en Amérique du Nord.

Vivant sur le campus, partageant des cours avec d'autres professionnels américains, cette expérience enrichissante permet à la fois de se mesurer à d'autres, de développer des contacts, personnels et professionnels et de vivre l'expérience d'un vrai MBA américain.

Par ailleurs, le campus se situant à une heure de New York et Boston, les visites touristiques trouvent également leur place dans l'emploi du temps des étudiants.

Prochaines sessions de formation (MBA & CERTIFICATS)

- **Dynamics of Information Technology** (Janvier)
Professeur: Paul Kleinbart
- **Corporate Financial Accounting & Reporting** (Janvier)
Professeur: Dr. Benoit Boyer
- **Managerial Economics** (Janvier)
Professeur: Dr. Alfred Steinherr
- **Human Resources and Career Development** (Janvier)
Professeur: Dr. Théo Stengelhofen

Pour tout renseignement concernant les formations et événements à venir, contactez Antoine Rech, Development Manager
E-mail: recha@sacredheart.edu – Tél.: (352) 22 76 13-31 ou visitez www.shu.lu

FORMATION EN « MANAGEMENT INTERNATIONAL »



concept factory.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Une formation proposée par l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce
en collaboration avec son partenaire académique
l'Institut Commercial de Nancy (ICN) Ecole de Management



CALENDRIER SESSION 2008

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS ONLINE
WWW.IFCC.LU

PROGRAMME	DATES	JOUR	HORAIRE	INTERVENANTS
MODULE 1				
Stratégies de développement et management international	28/02/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
Stratégies de développement et management international	29/02/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
MODULE 2				
Marketing international	13/03/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Didier Kahlig
Marketing international	14/03/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Didier Kahlig
Marketing international	15/03/2008	Samedi	9.00 - 12.00 heures	Didier Kahlig
MODULE 3				
Transports et logistique	17/04/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Paul Gaertner
Transports et logistique	18/04/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Paul Gaertner
MODULE 4				
Instruments financiers à l'international	29/05/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	30/05/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
Instruments financiers à l'international	31/05/2008	Samedi	9.00 - 12.00 heures	Jean-Pierre Chaussinand
MODULE 5				
Management interculturel	27/06/2008	Vendredi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik
Management interculturel	28/06/2008	Samedi	9.00 - 12.00 heures	Alexandre Melnik
Grand Oral	10/07/2008	Jeudi	8.30 - 12.30 et 13.30 - 17.00 heures	Alexandre Melnik

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:
7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg
(+352) 423939-220
(+352) 423939-820
info@ifcc.lu
www.ifcc.lu



Institut de Formation de la Chambre de Commerce



Pascal Koster

La réunion annuelle des anciens de la Sacred Heart University, Collège de Business John F. Welch aura lieu le vendredi 23 novembre à 19h30 à l'Exit 2007 – Rotondes à Bonnevoie

A cette occasion, Pascal Koster, PDG et directeur de Voxmobile qui a achevé ses études de MBA à la Sacred Heart University en 1995, présentera un exposé sur le thème:

«Une aventure nommée Voxmobile...»

L'exposé de M. Koster sera suivi d'un dîner au restaurant «La serre bleue».

Le Conseil d'Administration de l'association des anciens invite chaleureusement tous les anciens, les professeurs, les membres du Comité des Régents et les titulaires d'un titre de docteur honoris causa de l'université à prendre part à cette manifestation.

La mission de l'association des anciens de la Sacred Heart University est de promouvoir, développer et soutenir la communauté des anciens, forte aujourd'hui de plus de 300 professionnels, actifs dans divers domaines tels que l'industrie, le commerce, l'éducation, les technologies de l'information, les télécommunications, etc. Le Conseil soutient activement la visibilité de l'association, de ses membres et le renforcement des liens entre ses membres et avec la communauté économique locale et internationale.

Pour plus de renseignements, contacter Daniela Clara Moraru – Présidente de la Sacred Heart University Alumni Association Luxembourg, John F. Welch College of Business – Tél.: 621 775 122 – alumni@shu.lu – www.shul-alumni.com.

Languages.lu

Nouveaux catalogues 2008 désormais disponibles

Languages.lu a construit sa réputation sur sa démarche innovante d'enseignement qui privilégie avant tout la communication naturelle et spontanée à travers deux types de découvertes: une découverte de la langue (acquisition et révision de vocabulaire et

grammaire, amélioration de l'expression et interaction orales) et une découverte à travers la langue par des activités créatives, sportives, musicales et culturelles (en fonction du programme choisi).

Cette méthodologie permet aux participants (adultes et jeunes) de passer

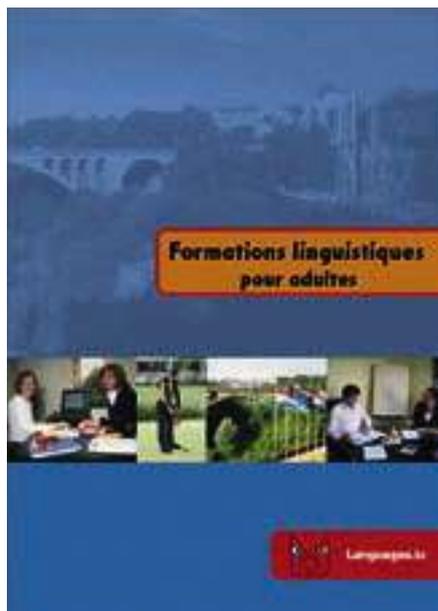
rapidement du statut d'apprenant «passif» à celui de véritable acteur de leur formation.

Ainsi, l'école propose pour les adultes des formations sur mesure, en petits groupes, programmes pour les seniors ou cours combinées avec des activités à

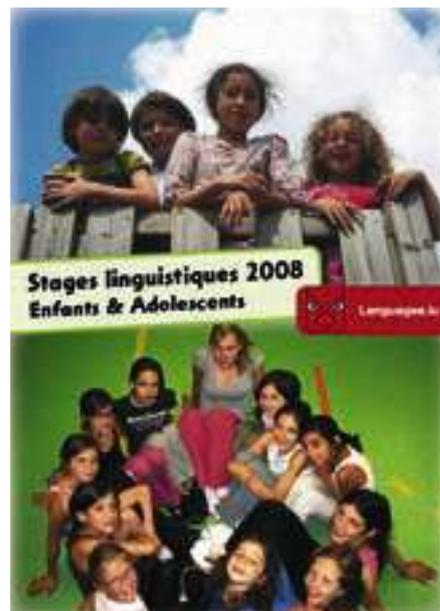
Luxembourg et à l'étranger (Grande-Bretagne, Irlande, Chine, Allemagne, Malte, Espagne, Italie etc.).

Pour les enfants et adolescents, Languages.lu propose 4 formules de stages linguistiques pendant toutes les vacances scolaires: Langues mi-temps, Immersion totale, Langues Plus Danse et Langues Plus Football.

Les prochains stages pour les jeunes en langues anglaise, française et allemande auront lieu pendant les vacances scolaires de Noël: du 24 au 28.12.2007 et du 31.12.2007 au 4.1.2008. (Il n'y aura pas de cours le 25 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2008).



Formations linguistiques pour adultes



Stages linguistiques pour enfants et adolescents

Pour plus de renseignements ou pour commander vos catalogues:
 Tél.: 26 47 85 03 – Sms: 621 775 122 – Fax: 26 47 85 04 – E-mail: info@languages.lu
 Skype: receptionlanguages – Internet: www.languages.lu

“En trois ans, j’ai monté une entreprise florissante qui bénéficie d’une excellente réputation dans la région. Mais ma marque n’était pas enregistrée. Jusqu’à ce que je réalise combien ma marque pouvait valoir en termes de ‘goodwill’. C’est pour cette raison que j’ai déposé ma marque.”

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l’abri et vous vous donnez les moyens d’empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l’Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site www.boip.int vous trouverez toutes les informations au sujet de l’enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5283 (tarif local depuis le Luxembourg)



OFFICE BENELUX
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



**Derrière chaque
marque, il y a
un entrepreneur
avec une
bonne idée**

Le succès d’une
entreprise commence
par l’enregistrement



PROGRAMME DE FORMATION NOVEMBRE 2007 - MARS 2008

INTITULE	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITE			
S Méthodologie de résolution de problèmes au cœur de l'amélioration continue	29, 30/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Comment faire passer des messages difficiles dans la vie professionnelle	5/12/2007	8.30 - 17.00	175 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Erfolgreicher im technischen Kundendienst durch überzeugendes Auftreten, Gespräch und Arbeiten	22, 23/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
AWTP Communication publicitaire au Grand-Duché de Luxembourg	22/1-19/2/2008	18.30 - 21.00	150 €
SECURITE ET ENVIRONNEMENT			
S Formation aux gestes de premiers secours «Sauveteur, secouriste du travail»	21, 22/11/2007	21/11/2007: 13.00 - 17.00 22/11/2007: 08.30 - 16.30	250 €
S Sécurité-incendie: chargé d'évacuation	28/11/2007	13.00 - 17.00	140 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE			
S* Aspects fiscaux de la comptabilité	1, 5, 8/12/2007	8.30 - 12.00	150 €
ORGANISATION ET EFFICIENCE PERSONNELLE			
S Mieux gérer la pression et la transformer en force de vie	22, 23/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Selbst-Management: Wenn meine Durchsetzung gefragt ist	28, 29/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Mein persönliches Strategie-Seminar – Was will ich, was muss ich im neuen Jahr erreichen?	3, 4/12/2007	8.30 - 17.00	350 €
RELATIONS PROFESSIONNELLES			
S Young leaders - Junge Führungskräfte im Betrieb	27, 28/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
COMMUNICATION ECRITE ET ORALE			
S Erfolgreicher telefonieren: Was ist zu tun, was ist zu beachten?	22, 23/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
S Verhandlungen strukturiert führen	23, 24/11/2007	8.30 - 17.00	350 €
ENVIRONNEMENT			
CF La protection de l'eau et les substances dangereuses	15/1/2008	8.30 - 17.00	175 €
CF L'aménagement du territoire et la protection de la nature	16/1/2008	8.30 - 17.00	175 €
BUREAUTIQUE			
S Initiation à Excel	21, 22/11/2007	8.30 - 17.00	390 €
S Perfectionnement en Word	3, 4/12/2007	8.30 - 17.00	390 €
S Perfectionnement en Access	17, 18/12/2007	8.30 - 17.00	390 €
LANGUES			
AWTP Elementary business English	7/1 - 19/3/2008	18.30 - 20.00	200 €
AWTP Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise appliquée au commerce	8/1- 20/3/2008	18.30 - 20.30	175 €

S= Séminaire (organisé en partenariat avec la Chambre des Métiers et l'OLAP)

S*= Séminaire organisé par l'IFCC

CF: Modules faisant partie du cycle de formation «Législation environnementale au Luxembourg»

AWTP: After Work Training Program

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce

Locaux:

7, rue Alcide de Gasperi · Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale:

Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 423939-220

(+352) 423939-820

info@ifcc.lu

www.ifcc.lu

IFCC
Institut de Formation
de la Chambre de Commerce



FORUM DE L'ENTREPRISE 2007:

*La plate-forme des rencontres «b2b»
dans la Grande Région*



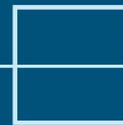
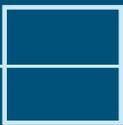
contact



Date: 20-22 novembre 2007

Lieu: LUXEXPO EXHIBITION CENTRE
10, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg





Pour promouvoir les rencontres d'affaires des entreprises au niveau interrégional et international, les Euro Info Centres de **15 régions européennes différentes** ont uni leurs efforts pour organiser la **2^{ème} édition de la plateforme de rencontres professionnelles** « Forum de l'Entreprise », qui se déroulera du 20 au 22 novembre 2007, dans le cadre du salon professionnel «**CONTACT**» à **LUXEXPO** au Luxembourg.

Cet événement de matchmaking, qui cette année réunit à la fois les atouts d'une foire professionnelle et d'une plateforme d'échanges d'affaires, constitue un lieu de rencontres important dans un cadre un que en termes de potentiel économique d'innovation et de dynamisme des PME de la **Grande Région** : la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Lorraine, la Wallonie et le Grand-Duché de Luxembourg. Ces entreprises désirent développer leurs relations d'affaires

au niveau inter-régional et sont également ouvertes à des négociations avec des chefs d'entreprise européens en provenance du Royaume-Uni, d'Irlande, des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique.

qui a pour objectif de stimuler les courants d'affaires transnationaux des petites et moyennes entreprises dans le Nord-Ouest de l'Europe. Cette initiative est soutenue par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Cette année le « Forum de l'Entreprise » de la Grande Région est organisé avec le soutien financier de la Commission européenne, via le programme INTERREG IIIB NWE dans le cadre du projet européen «STIMUTRAN-SME»

La participation d'entreprises polonaises contribuera à souligner le caractère international de cette manifestation.



Le salon «**CONTACT**» est un événement « b2b » interrégional qui représente au niveau professionnel une symbiose entre expositions, conférences et networking. Transversal et généraliste, le salon s'adresse à l'ensemble des services de l'entreprise et se concentre principalement sur la thématique « Comment puis-je, en tant que chef d'entreprise, optimiser le fonctionnement et les résultats de mon entreprise? »

- ▶ **Ateliers de travail thématiques**
- ▶ **Rencontres bilatérales**
- ▶ **Matchmaking**
- ▶ **Coopération**
- ▶ **Stands d'information**
- ▶ **Assistance personnalisée**



En parallèle, le « Forum de l'Entreprise » permettra aux entreprises participantes d'assister à des ateliers de travail thématiques portant sur plusieurs thèmes d'actualité européenne (marchés publics, partenariats transnationaux, al-

liances stratégiques, accès aux financements européens, etc.).

L'événement de matchmaking b2fair / Simutran-sme qui aura lieu lors de la manifestation se concentrera sur les secteurs d'activité suivants:

- **Machineries & transformation des métaux**
- **Construction & matériaux de construction**
- **Agro-alimentaire & emballages**
- **TIC – Technologies de l'Information et de la Communication**
- **Services aux entreprises**
- ▶ Pavillon des Entrepreneurs: Expertise, services, immobiliers et fournitures de bureau, formation en finance, formation et éducation, assurances, organismes de soutien, communication et édition;
- ▶ Pavillon E-working: services et solutions Internet, applications web, multimédia, média en ligne & e-business.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir renvoyer le présent formulaire d'inscription, **au plus tard pour le 19 novembre**, à l'adresse suivante:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI
 7, rue Alcide de Gasperi
 L – 2981 LUXEMBOURG
Tél.: +352 42 39 39 - 333
Fax: +352 43 83 26
E-mail: eic@cc.lu



Société:

Nom, prénom:

Fonction:

Langues de travail:

Adresse:

Code postal, Ville:

Tél. / Fax:

E-mail:

Site internet:

Cette année le «Forum de l'Entreprise» se déroulera parallèlement aux **«Journées Création et Transmission des Entreprises – 2007»**. S'inscrivant dans la promotion de l'esprit d'entreprise, cette initiative lancée par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, sous le patronage du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, présentera sous un même toit les principaux acteurs publics et leurs produits dans les domaines de l'aide à la création, au développement et à la transmission ainsi qu'au financement des entreprises.

Programme

Lundi 19 novembre 2007:

- 18h00** Arrivée et accueil des délégations d'entreprises.
- 20h00** Réception offerte par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg



Mardi 20 novembre 2007:

- 10h30 à 13h00** Accueil et enregistrement des participants
- 13h00 à 18h00** Événement de matchmaking b2fair/Stimutran-sme: Début des rencontres d'affaires bilatérales
- 16h00 à 19h00** Ouverture officielle du salon « CONTACT » et Welcome Buffet en présence de M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur ainsi que de M. Maximilien Rouer, co-fondateur de « BeCitizen »

Mercredi 21 novembre 2007:

- 9h30 à 12h30** Événement de matchmaking b2fair/Stimutran-sme: Poursuite des rencontres d'affaires bilatérales
- 12h30 à 13h30** Pause déjeuner
- 13h30 à 18h00** Poursuite des rencontres d'affaires bilatérales
- 15h00 à 17h30** Ateliers de travail thématiques sur des sujets d'actualité européenne (*)
- 18h15 à 22h00** Soirée « b2fair » Business Award et buffet dînatoire offert à tous les participants du « Forum de l'Entreprise et aux exposants du salon « Contact »

Jeudi 22 novembre 2007:

- 9h30 à 12h30** Événement de matchmaking b2fair/Stimutran-sme: Poursuite des rencontres d'affaires bilatérales
- 13h00** Clôture du Forum de l'Entreprise 2007

Aux nombreux stands d'information situés à proximité de la zone de matchmaking, les entreprises participantes auront la possibilité avant, pendant et après le « Forum de l'Entreprise » de recevoir des conseils professionnels et une assistance personnalisée sur des sujets européens variés ainsi que sur des mesures et programmes de soutien liés à la politique d'entreprise en général.

(*) Groupes de travail thématiques:

Le programme détaillé des ateliers de travail proposés lors de l'événement est publié sur le site officiel du « Forum de l'Entreprise » sous www.b2bmatchingevent.eu/forumentreprise07/ à la section ► "Programme".

Veillez noter que le programme des ateliers de travail sera présenté en partie en français, allemand et anglais. Des interprètes assureront la traduction des présentations dans les différentes langues de travail.

- participera à l'événement de matchmaking b2fair / Stimutran-sme le(s)
 - 20 novembre 2007 (après-midi)
 - 21 novembre 2007 (toute la journée)
 - 22 novembre 2007 (matin).

contact — **LUXEXPO LUXEMBOURG**



- est intéressée à la participation à un ou plusieurs ateliers de travail organisés dans le cadre du « Forum de l'Entreprise ». Le programme détaillé des différents workshops proposés lors de la manifestation est disponible sur le site officiel de la manifestation sous www.b2bmatchingevent.eu/forumentreprise07/ à la section "Programme".

- participera à la Réception dînatoire proposée le 19 novembre 2007 à 20.00 heures.

- participera à la Cérémonie officielle d'Ouverture et au Welcome Buffet du salon « CONTACT » le 20 novembre 2007 à 16.00 heures.

- participera à la Soirée b2fair / Stimutran-sme et au Buffet dînatoire proposés aux participants du « Forum de l'Entreprise » ainsi qu'aux exposants du salon « **CONTACT** » le 21 novembre 2007 à 18.15 heures.



Informations pratiques

Date limite d'inscription: lundi 19 novembre 2007.

La participation au « Forum de l'Entreprise 2007 » est gratuite. Vu que vos données seront traitées directement après votre inscription, tout désistement ou annulation de votre part sera, pour des raisons administratives et organisationnelles, facturé à hauteur d'un montant forfaitaire de 150,00 € par entreprise.

Après réception de votre formulaire d'inscription, votre EIC régional ou national prendra contact avec vous afin de vous envoyer la fiche de coopération nécessaire à votre inscription finale à l'événement de matchmaking. Une inscription

en ligne est également possible sous :

www.b2bmatchingevent.eu/
forumentreprise07/ ainsi que
[www.stimutran-sme.com/](http://www.stimutran-sme.com/MatchingEvents.htm)
[MatchingEvents.htm](http://www.contact-ene.lu)
www.contact-ene.lu

Parking

Les participants au forum peuvent profiter des possibilités de stationnement sur le site de la foire (entrée Nord).

Lieu de l'évènement de Matchmaking

LUXEXPO EXHIBITION CENTRE
10, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg

Plan d'accès



contact



Coordinateur de la manifestation

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél. : +352 42 39 39 – 333
Fax : +352 43 83 26
E-mail : eic@cc.lu
Site web : www.eicluxembourg.lu



en collaboration avec:



avec le soutien de:



Partenaires EIC du projet Stimutran-Sme

	Irish Exporters Association (IEA) Euro Info Centre Dublin Irlande
	Handwerk International Euro Info Centre Stuttgart Allemagne
	Chamber of Commerce Limburg (VOKA) Euro Info Centre Hasselt Belgique
	Southern Area Euro Info Centre EIC Southampton Royaume-Uni
	Stichting EG-Adviescentrum Zuid-Nederland (EGA) EIC Boxtel Pays-bas
	Highland Opportunity Limited EIC Inverness (Ecosse) Royaume-Uni
	Birmingham Chamber of Commerce & Industry EIC Birmingham Royaume-Uni
	Business Link Kent Euro Info Centre Kent Royaume-Uni
	Brabantse Ontwikkelings Maatschappij (BOM) Noord-Brabant Development Agency Tilburg Pays-bas

Partenaires EIC de la Grande Région

	Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg EIC Luxembourg PME
	IHK-HWK Trier Euro Info Centre Trier Allemagne
	Zentrale für Produktivität & Technologie Saar e.V. Euro Info Centre Saarbrücken Allemagne
	Conseil Régional de Lorraine Euro Info Centre Lorraine France
	SPI + Euro Info Centre Liège Belgique
	CCI du Luxembourg belge Euro Info Centre Libramont Belgique
	Bureau Economique de la Province de Namur Euro Info Centre Namur Belgique
	Hainaut Développement Euro Info Centre Hainaut Belgique

Les coordonnées détaillées des différentes organisations partenaires sont disponibles sur le site officiel de la manifestation:
www.b2bmatchingevent.eu/forumentreprise07/ ► Liste des partenaires.

Recherche et développement: les investissements ont augmenté de 10 % en 2007

Selon l'édition 2007 du tableau de bord annuel de la Commission européenne sur les investissements en recherche et développement (R&D) industrielle, l'investissement en R&D des entreprises a augmenté de 10 % (7,4 % pour les entreprises établies dans l'UE). L'édition 2006 faisait état d'une croissance de 5,3 %. Le tableau de bord révèle également une tendance à la hausse de la rentabilité des entreprises dans le monde. Avec 5,8 milliards d'euros, le groupe américain Pfizer apparaît dans le tableau de bord 2007 comme le premier investisseur au monde en R&D. L'allemand Daimler-Chrysler est la première entreprise de l'UE, avec 5,2 milliards d'euros.

Le tableau de bord de l'UE sur les investissements en R&D industrielle est publié annuellement par la Commission européenne dans le cadre de son activité de suivi des investissements dans la recherche industrielle. Les chiffres sont tirés des livres comptables des entreprises pour l'exercice précédent et témoignent des investissements réalisés par une entreprise sur ses fonds propres. Le tableau de bord n'indique pas dans quel domaine la dépense a été effectuée, mais uniquement l'origine de l'entreprise qui réalise l'investissement. Il porte sur les 1.000 premières entreprises de l'UE et les 1.000 premières dans le reste du monde en termes d'investissements dans la R&D. Au total, ces 2 000 entreprises ont investi 372 milliards d'euros dans la R&D, ce qui selon les estimations représente plus de 85 % des dépenses industrielles de R&D dans le monde.

«Nous n'améliorerons nos résultats en matière de R&D que si un plus grand nombre d'entreprises voient l'utilité d'investir dans la recherche», a déclaré Janez



Les investissements en recherche et développement (R&D) industrielle, l'investissement en R&D des entreprises a augmenté de 10 %

Potočnik, membre de la Commission chargé de la Science et de la Recherche. «La tendance à la hausse des investissements dans la R&D constatée ces deux dernières années est encourageante, et me donne à penser que notre stratégie d'innovation est la bonne. Nous ne devons pas pour autant relâcher nos efforts – bien au contraire: nous devons renforcer les mesures favorables déjà prises pour consolider et améliorer l'investissement privé dans la R&D.»

La Commission européenne publiera dans les prochains mois l'enquête de l'UE 2006 sur les tendances des entreprises en matière d'investissements, avec des informations sur les prévisions d'investissement en R&D des entreprises européennes pour la période 2007-2009. Cette enquête jette une lumière nouvelle sur les prévisions d'investissement des entreprises et sur les rai-

sons qui les poussent à investir dans la recherche. Les premiers résultats confirment les tendances positives du tableau de bord 2007.

Au Luxembourg, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, est le «first-stop shop», premier point d'accueil, d'information et de conseil en matière d'innovation et de recherche-développement (R&D). Dans ce contexte, l'une des activités majeures menées par Luxinnovation est l'accompagnement des entreprises et centres de recherche dans le montage de leur demande de financements nationaux et européens pour leurs projets de recherche et d'innovation. Pour ce faire, l'Agence propose un suivi personnalisé et tente d'apporter une réponse pratique aux besoins de l'entreprise ou du centre de recherche, et ce à chaque étape de son projet. ■

Pour plus d'informations sur les opportunités qui s'offrent à vous dans ce domaine, veuillez contacter:
Luxinnovation GIE – Tél.: +352 43 62 63-1 – E-mail: info@luxinnovation.lu – www.luxinnovation.lu

30 novembre 2007

Journée de l'éco-construction dans la Grande Région



La Grande Région, coopération interrégionale qui lie la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat et la Wallonie avec les Communautés française et germanophone de Belgique, soutient une politique active de rapprochement entre universités, entreprises et pôles de recherche. Fortes d'un passé industriel commun, les régions qui la composent travaillent sur des secteurs technologiques proches ce qui rend les opportunités de rapprochement entre clusters (grappes technologiques) relativement importantes, et devrait permettre de déboucher sur un ou plusieurs projets de coopération dans le cadre de la nouvelle génération des programmes Interreg.

Le 30 novembre prochain, les experts en éco-construction de Sarre, Lorraine, Wallonie, Rhénanie-Palatinat et du Luxembourg se réuniront autour du thème de l'efficacité éner-

gétique afin d'échanger sur les possibilités de coopérations interrégionales en la matière.

La Présidence de la Grande Région réunira ainsi les principaux acteurs du sujet afin de réfléchir aux enjeux économiques à venir, et aux moyens d'y répondre ensemble. La création de synergies ou de clusters transfrontaliers est l'une des priorités de la présidence de la Grande Région.

Les enjeux de l'éco-construction (marché, technologies, conception des bâtiments, mise en œuvre) seront traités en 4 tables-rondes:

- Réalité des marchés (analyse des marchés, réglementation)
- Technologie: matériaux, composants, systèmes de gestion de l'énergie
- Conception – contrôle
- Mise en œuvre, compétences, formation.

Pour plus d'informations sur cette manifestation ou sur les grappes technologiques au Luxembourg, veuillez contacter:
Luxinnovation GIE – M. Ian CRESSWELL – Tél.: +352 43 62 63-1
E-mail: ian.cresswell@luxinnovation.lu

**www.
innovation.
public.
lu**

Toutes les actualités et manifestations relatives à la R&D et à l'innovation sont sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche:

«A la Une» et «Agenda de l'innovation»

www.innovation.public.lu



m 1-5

EXECUTIVE DEVELOPMENT PROGRAM

YOUR KEY TO SUCCESS

FOR FURTHER INFORMATION PLEASE CONTACT:
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
M. Jean Junck

Locaux
7, rue Alcide de Gasperi

Adresse postale
Institut de Formation de la Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

(+352) 42 39 39 - 220

(+352) 42 39 39 - 820

jean.junck@cc.lu

www.ifcc.lu



11 décembre 2007

Premier Forum Luxinnovation «Business meets Research»



FORUM LUXINNOVATION

Afin de stimuler les collaborations entre le secteur privé et le secteur public, Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, organisera le 1^{er} Forum «Business meets Research» lors duquel les différents laboratoires publics de recherche viendront présenter leurs compétences aux entreprises.

Pour faire face à la concurrence internationale de plus en plus forte, les entreprises doivent se montrer innovantes et rester à la pointe du progrès. La

coopération avec les chercheurs du secteur public est un excellent moyen pour profiter d'équipements et de compétences de premier ordre. Force est cependant de constater que, même dans un petit pays comme le nôtre, les entreprises ont souvent une connaissance encore incomplète des compétences des laboratoires publics et de leurs modalités de coopération.

Afin de permettre aux entreprises luxembourgeoises de se familiariser davantage avec les acteurs de la recherche publique, Luxinnovation organisera le 1^{er} Forum «Business meets Research», le 11 décembre 2007 dans les locaux du Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

■ Programme

Pendant ce Forum qui durera toute la journée, les laboratoires viendront présenter leurs activités autour de 6 workshops thématiques:

- ICT;
- Engineering/Ecotechnologies;
- Sciences de la vie;

- Matériaux;
- Sciences humaines et sociales;
- Technologies aéronautiques et spatiales.

Des séances plénières, notamment en présence des Ministres de l'Economie et du Commerce extérieur et de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, viendront compléter les présentations thématiques par des exposés sur les mesures de financement nationales et européennes visant à faciliter ces coopérations. Des entreprises ayant déjà collaboré avec des laboratoires publics de recherche reviendront sur leurs expériences lors de plusieurs tables rondes «Follow my example».

Parallèlement à ces sessions, des séances de coaching et des rendez-vous bilatéraux seront organisés tout au long de la journée.

Les «vitrines de la recherche publique» permettront aux laboratoires d'exposer des démonstrations et des exemples concrets de compétences au public sur toute la durée du Forum. ■

Pour plus de renseignements concernant le programme détaillé de la journée ou les modalités d'inscription à cette manifestation, veuillez contacter:

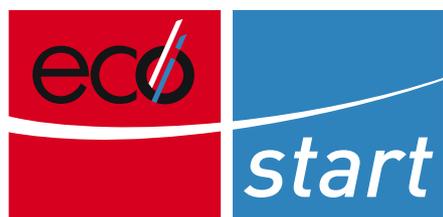
Luxinnovation GIE – Mme Isabelle SCHLESSER – Tél.: +352 43 62 63-1

E-mail: isabelle.schlesser@luxinnovation.lu

www.business-meets-research.lu ou www.luxinnovation.lu

Foetz

Le centre d'entreprise et d'innovation ecostart s'agrandit



centre d'entreprise et d'innovation

Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké a inauguré le nouveau bâtiment du centre d'entreprise et d'innovation ecostart à Foetz.

Depuis 2001, le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

exploite dans la zone d'activités nationale à Foetz une structure d'accueil destinée à favoriser le démarrage de nouvelles activités économiques innovantes au Luxembourg. Ce centre d'entreprise et d'innovation, dénommé «ecostart», s'adresse aux petites entreprises inno-

vantes en constitution ou en phase de démarrage à la recherche d'une première exploitation abordable, d'une part, et aux entreprises technologiques étrangères souhaitant établir un premier pied-à-terre au Grand-Duché de Luxembourg, d'autre part.

Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, offre une large gamme de services aux jeunes entreprises hébergées:

- l'animation du centre;
- le suivi personnalisé;
- et la promotion des centres et des entreprises hébergées vers l'extérieur.

Le franc succès rencontré par ce projet a motivé la décision en 2005 d'agrandir la structure par l'adjonction d'un deuxième bâtiment sur le même site industriel.

Lors de l'inauguration officielle du nouveau bâtiment, Jeannot Krecké, en présence de nombreuses personnalités du monde politique et économique, a déclaré: «Le centre ecostart est un des instruments qui s'insère dans le cadre de la politique globale que le Gouvernement met en œuvre pour favoriser la création d'entreprises innovantes dans l'esprit de la stratégie de Lisbonne».

Avec la mise en service de ce nouveau bâtiment, le centre ecostart double



sa surface. Au total, quelque 8.000 m² sont aujourd'hui disponibles et se répartissent en 1.500 m² de surfaces bureaux et 6.500 m² de surfaces industrielles. Avec 7 entreprises actuellement hébergées, le centre ecostart atteint un taux d'occupation de quelque 65 %. Deux entreprises ont déjà quitté les installations à Foetz pour s'établir dans des locaux définitifs.

Dans son discours d'inauguration, Jeannot Krecké a également porté un

regard sur l'avenir en rappelant que, dans le cadre de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l'Innovation, le Gouvernement a pris la décision de réaménager l'immeuble des anciens vestiaires sur la plate-forme des Hauts-Fourneaux en structure d'accueil pour entreprises à vocation technologique. Les travaux de réaménagement effectués sous la direction du Fonds Belval vont bon train et la mise en service de la nouvelle structure est envisagée pour début 2009. ■

Pour en savoir plus sur le centre ecostart, veuillez contacter:

Luxinnovation GIE – M. Alain CLEMENS – Tél.: +352 43 62 63-1 – E-mail: alain.clemens@luxinnovation.lu

Ouverture de la Foire d'automne

Le ministre de l'Économie annonce une réforme du dispositif d'incitations en faveur de la R&D et de l'innovation

A l'occasion du discours d'ouverture de l'édition 2007 de la traditionnelle Foire d'Automne, Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, a évoqué une réforme du dispositif d'incitations en faveur de la recherche-développement et de l'innovation dans le secteur privé. Ce projet vien-

dra compléter les mesures que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est en train de mettre en œuvre dans le domaine de la recherche publique. D'après M. Jeannot Krecké, les deux paquets de mesures sont censés rapprocher le Luxembourg, en termes de dépenses consacrées à la R&D, de l'objectif fixé à 3 % du PIB à l'horizon 2010.

La nouvelle initiative législative viendra à la fois:

- renforcer le dispositif de soutien actuel;
- élargir le cercle des bénéficiaires potentiels;
- privilégier l'aide aux PME;
- encourager l'acquisition de droits de propriété intellectuelle;



Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur lors du discours d'ouverture de l'édition 2007 de la Foire d'Automne

- favoriser le recrutement de personnel hautement qualifié;
- inciter à l'innovation en matière d'organisation.

Dans le cadre de cette réforme, le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur propose également que tous les moyens financiers que l'État consacrera au soutien de la recherche-développement et de l'innovation des entreprises soient regroupés dans un «Fonds pour l'innovation».

S'y ajoute, selon M. Jeannot Krecké, le paquet fiscal que le Gouvernement proposera avant la fin de l'année. Celui-ci s'adresse à un large éventail de formes de propriété intellectuelle, à la fois technique et commerciale.

La mesure proposée exemptera de l'impôt sur le revenu des collectivités 80 % des bénéfices que les entreprises tireront de l'exploitation de leur propriété intellectuelle qu'elles gèrent à partir du territoire luxembourgeois. ■

Prix européens de l'esprit d'entreprise

1, 2, 3, GO nominé aux European Enterprise Awards



d'une cérémonie qui aura lieu à Porto. Les lauréats de cet événement annuel seront dans toutes les régions d'Europe une source d'inspiration quant à la manière de créer des environnements dans lesquels les entrepreneurs et l'esprit d'entreprise peuvent prospérer.

Plus de 300 autorités régionales et locales – comprenant des communes, des villes, des régions et des collectivités, de même que des partenariats public-privé entre autorités publiques et entrepreneurs, des programmes éducatifs et des organisations professionnelles – ont participé aux sélections nationales en vue du concours de 2007.

Les pays participants avaient la possibilité de retenir un maximum de deux candidatures pour le concours européen. Les 48 dossiers présélectionnés représentent un vaste éventail de projets qui ont fait leurs preuves en facilitant les activités commerciales et en encourageant l'esprit d'entreprise à travers l'Europe.

Les projets inscrits sur la liste restreinte pour le concours de 2007 sont les suivants:

- Belgique: Cap'Ten, «Sois capitaine de ton projet», ICHEC-PME, Bruxelles
- Danemark: Tutorat ethnique pour les entrepreneurs issus de minorités ethniques dans la région de Vejle, Vejle Business Development, Vejle

- Estonie: Portail d'immatriculation des entreprises (CREP), Centre des systèmes d'immatriculation et d'information, Tallinn
- France: Financement du congé création d'entreprises, CAP Création Sarthe, Le Mans
- Allemagne: XperRegio, Arnstorf
- Hongrie: Système de cartes Széchenyi, KAVOSZ, Budapest
- Italie: Fabrica Ethica, orientation des activités de production dans la région de Toscane, Florence
- Luxembourg: 1, 2, 3, GO, le réseau Grande région d'experts et ses primes à la création d'entreprises, Business Initiative asbl, Luxembourg
- Pays-Bas: Eigen Werk, Amsterdam/ Fondation Thuishuis, centre provincial de Groningue pour le développement social, Groningue
- Espagne: Aménagement de locaux à usage professionnel à Bilbao, Lan Ekintza-Bilbao, Bilbao
- Royaume-Uni: Enterprising North Staffordshire, North Staffordshire Regeneration Zone Ltd, Stoke-on-Trent/The Paper Trail, Hemel Hempstead.

Les objectifs des prix sont les suivants:

- identifier et reconnaître les initiatives fructueuses destinées à promouvoir l'entreprise et l'esprit d'entreprise,
- faire mieux connaître le rôle joué par les entrepreneurs dans la société,

La liste restreinte de treize candidats aux Prix européens de l'esprit d'entreprise 2007 vient d'être établie. Ces prix récompenseront des initiatives publiques destinées à promouvoir l'esprit d'entreprise.

Un jury de haut niveau, composé de représentants des entreprises européennes, des grandes organisations d'entreprises, du monde universitaire, ainsi que de la Commission européenne et de la présidence portugaise, s'est réuni récemment à Bruxelles pour examiner les 48 candidatures présélectionnées dans six catégories. Les résultats définitifs seront annoncés le 6 décembre 2007 lors

- présenter et partager des exemples des meilleures politiques et pratiques en matière d'esprit d'entreprise,
- encourager et inspirer les entrepreneurs potentiels.

La cérémonie de remise des prix, organisée par la Commission européenne, le Comité des régions et la pré-

sidence portugaise, aura lieu à Porto le 6 décembre 2007.

Une présentation des initiatives inscrites sur la liste restreinte permettra aux candidats sélectionnés de faire connaître leurs projets, tandis qu'un atelier interactif donnera à chacun d'eux la possibilité de présenter ses meilleures pratiques. ■

Pour plus de précisions, veuillez consulter:
http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/smes/awards/index_fr.htm

Recyclage des déchets

Ecotrel: que deviennent les vieux frigos?

Dans un contexte où le développement durable apparaît comme une des clefs de l'avenir, le traitement et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) constitue un enjeu de taille. Il est de la responsabilité de chacun de changer ses habitudes et son comportement pour que nous puissions préserver notre environnement.

Afin de se conformer au règlement grand-ducal modifié du 18 janvier 2005 transposant les directives européennes 2002/95 et 2002/96, les producteurs et importateurs d'équipements électriques et électroniques (EEE) ont créé l'A.S.B.L. Ecotrel avec l'aide du Groupement des importateurs de matériel électrique au sein de la clc. Ecotrel a pour mission d'endosser les obligations à charge de ses membres en:

- finançant la reprise et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) issus des appareils mis sur le marché avant le 01/04/2006;
- garantissant la reprise et le traitement des futurs DEEE issus des appareils vendus après le 13 août 2005 lorsque les consommateurs s'en débarrasseront.

C'est ainsi que les commerçants luxembourgeois appliquent une cotisation de recyclage lors de la vente des équipements électriques et électroniques depuis le premier janvier 2006. Ces cotisations de recyclage sont reversées à Ecotrel qui les utilise pour reprendre et traiter écologiquement les appareils



en fin de vie que les consommateurs remettent dans les réseaux de collecte mis à leur disposition.

Dans un but de parfaite transparence, Ecotrel a invité les autorités compétentes ainsi que les responsables des parcs à conteneurs et des communes et syndicats concernés à une journée de visite sur les traces des vieux frigos, de leur mise au rebut dans les parcs à conteneurs luxembourgeois jusqu'à leur traitement dans une usine spécialisée à cet effet à Mettlach en Allemagne, à quelques kilomètres de la frontière.

Les consommateurs peuvent remettre gratuitement leurs vieux frigos dans les parcs communaux et intercommunaux autorisés à cet effet. Ecotrel a choisi d'utiliser les structures de l'action SuperDrecksKëscht pour enlever

les vieux frigos dans les parcs à conteneurs et les acheminer à l'usine de Mettlach. Là, la société SEG accueille une unité de traitement mobile qui se déplace dès que 10.000 à 15.000 frigos sont en attente de traitement.

Le traitement des vieux frigos se fait en 2 étapes. Tout d'abord l'enlèvement des câbles d'alimentation et des clayettes en verre et ensuite l'extraction du fluide de refroidissement comprenant les fameux CFC si tristement connus pour leur effet désastreux sur la couche d'ozone. La deuxième étape consiste à broyer la carcasse et à extraire les gaz enfermés dans la mousse polyuréthane d'isolation. Ces gaz contiennent, suivant les cas, des CFC, HCFC ou autres gaz hydrocarbonés tels que du pentane. Les matières obtenues après

broyage sont séparées pour donner de nouvelles matières premières telles que des métaux (fer, cuivre, aluminium), des matières plastiques ou encore de l'Öko-Pur, poudre servant à absorber de l'huile très appréciée notamment par les sapeurs-pompiers.

Tout un chacun est en droit de se demander quelle est l'importance de

traiter nos vieux frigos. Outre le fait que les CFC et les HCFC contribuent à la destruction de la couche d'ozone, ils contribuent également avec les autres gaz hydrocarbonés tels que le pentane à l'augmentation de l'effet de serre. Ainsi les gaz contenus dans un vieux frigo équivalent à l'émission de 2.800 kg de CO₂, ce qui correspond à l'émission de

CO₂ d'une voiture de classe moyenne qui aurait roulé 16.000 kilomètres.

Cette année, Ecotrel aura traité plus de 16.000 frigos, ce qui équivaut en terme de réduction de l'effet de serre à l'émission de 44.800 tonnes de CO₂, soit l'émission de CO₂ causée par 10.000 voitures roulant 25.000 kilomètres par an. ■

Aide à la création d'entreprise

Version portugaise et nouvelles fonctionnalités pour www.businessplan.lu



version disponible en français, allemand et anglais, la Businessplan Toolbox est maintenant disponible également en langue portugaise.

Une des spécificités de cette plateforme virtuelle est d'être adaptée à l'environnement économique, financier et juridique luxembourgeois. Ainsi, compte tenu du nombre important d'entrepreneurs d'origine portugaise au Luxembourg, la Toolbox offre maintenant son outil Business Plan en langue portugaise. Ceci facilitera la tâche des créateurs d'entreprise qui pourront appréhender les concepts économiques du business plan dans leur langue maternelle.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Luso Luxembourgeoise (CCILL) et l'IUIL (Institut Universitaire International Luxembourg) se sont associés afin de proposer cet outil en langue portugaise. Cette action a bénéficié du sou-

tien de la Banque Dexia et du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Luso Luxembourgeoise (CCILL) est une association libre de personnes intéressées par les relations économiques entre le Portugal et le Luxembourg. Elle a pour objectif de promouvoir l'esprit d'entreprise en informant et en appuyant les entrepreneurs issus de la communauté portugaise au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans le cadre du développement de l'enseignement supérieur luxembourgeois, l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL) sert d'interface au monde économique et développe des formations post-universitaires et intensives ainsi que des projets de recherche avec d'autres partenaires académiques et économiques, luxembourgeois ou étrangers. ■

Www.businessplan.lu est une plateforme électronique qui permet aux futurs créateurs d'entreprise de réaliser en ligne leur plan d'affaires de manière personnalisée. Un an après la mise en ligne de la seconde

Recherche et développement

Le CRP Henri Tudor inaugure la nouvelle section de son laboratoire des matériaux

Le CRP Henri Tudor a récemment inauguré en présence des représentants du Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur et du Ministère de la Recherche, ainsi que de ses partenaires industriels et académiques, la nouvelle section de son laboratoire des matériaux. Cette nouvelle sec-

tion est dédiée à la création de nouveaux matériaux et aux prototypes d'instruments analytiques. En 1998, le CRP Henri Tudor avait repris le laboratoire d'essais d'ARCELOR et l'avait ouvert à tous les industriels en leur proposant des essais mécaniques et de vieillissement des matériaux.

Depuis, de nombreuses compétences ont été développées et l'activité du laboratoire n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, le laboratoire des matériaux, ce sont 31 collaborateurs hautement qualifiés, plus de trente contrats industriels par an, quelque 1.600 rapports d'expertise par an, une ving-

taine d'articles scientifiques publiés tous les ans, 10 projets de recherche menés actuellement avec les industriels. Le laboratoire collabore dans de nombreux projets européens comme le projet EUREKA «MIDASS», mené en partenariat avec EADS et qui vise la création de circuits électroniques intégrés dans des boîtiers plastiques, ou le projet ESA «SOLAR SAIL» dont l'objectif est de concevoir une voile solaire pour propulser les satellites et ce dans le cadre d'une mission de reconnaissance de la planète Mars. Ce projet est mené en collaboration avec Luxspace, le CRP Gabriel Lippmann, Dupont Nemours, entre autres. Le laboratoire participe également au réseau d'excellence européen CMA «Complex Metallic Alloys».

La nouvelle section du laboratoire permettra aux chercheurs de travailler sur l'ensemble du cycle de vie des matériaux, de leur conception jusqu'à leur recyclabilité en passant par l'étude de leur fonctionnalité. Il sera dorénavant possible d'anticiper la fin de vie d'un matériau et d'en prévoir la recyclabilité. La nouvelle section permettra également de concevoir de nouveaux processus de fabrication et d'améliorer les processus de fabrication actuels.

La nouvelle section du laboratoire des matériaux comprend:

- un laboratoire d'élaboration de nanocomposites avec une unité de préparation des additifs pour plastique et deux unités de mélange et d'extrusion;
- un laboratoire d'analyse thermique permettant d'étudier les propriétés de conductivité thermique des matériaux, ainsi que le comportement des matériaux en fonction de la température. Equipement: TGA couplée FTIR et MS, DSC, DMA, dilatomètre, laser flash;
- un micro-laboratoire d'analyse du vieillissement des matériaux couplé à des analyseurs performants pour étudier en profondeur les phénomènes précurseurs du vieillissement des surfaces et des matériaux en général.



Equipement: station XPS et sonde d'irradiation permettant l'analyse INSITU, spécialement conçue pour le laboratoire, MEB environnemental;

- une station de travail semi-industrielle sur le remplacement par plasma froid du chrome 6, dans le cadre d'un projet FNR mené en partenariat avec ARCELOR.

La nouvelle section du laboratoire permettra d'offrir aux industriels des compétences uniques au Luxembourg et dans la Grande Région.

Des partenariats forts ont été engagés dans ce but avec le centre de recherche VITO (Mol, Belgique), l'Université de Liège, Universität Kaiserslautern et plus récemment, dans le cadre du nouveau cluster «Automotive Quality Saar», porté par deux instituts de la Fraunhofer Gesellschaft dans le cadre de la Fraunhofer Technology Centre «Automotive Saar», l'Université de la Saar, la Hochschule für Technik und Wirtschaft de Saarbrücken.

Cette nouvelle section du laboratoire représente un investissement d'environ deux millions d'euros du FEDER et du Ministère de la Recherche. ■

Pour de plus amples informations:
David Ruch – Tél.: 42 59 91-533
E-mail: david.ruch@tudor.lu

REGLER DIE BÜROMACHER

DIE NR. 1 IN DER REGION
SAAR-LOR-LUX-TRIER-WESTPFALZ

BÜROBEDARF M. REGLER

Papiere • Druckerzubehör • Dienstleistungen
Fon (0049 6861) 920-800
Fax (0049 6861) 920-931

BÜROTECHNIK

REGLER Druck + Kopiersystem GmbH
Fon (0049 6861) 920-444
Fax (0049 6861) 920-940

BÜROMÖBEL

Samasoffice Regler Büroeinrichtungen
Fon (0049 6861) 93997-0
Fax (0049 6861) 93997-50

BÜRO-CENTRUM

66663 Merzig, Hausbacher Strasse
Fon (0049 6861) 920-0 • Fax (0049 6861) 920-920
<http://www.regler.de> • post@regler.de

10 octobre 200

Convention de collaboration entre la Section luxembourgeoise des **Conseillers du Commerce Extérieur** de la France et le CRP Henri Tudor



Le CRP Henri Tudor, représenté par son administrateur délégué, Claude Wehenkel, et la Section luxembourgeoise des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, représentée par son président, Bruno Théret, ont signé récemment en présence de François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de S.E. Charles-Henri de Bancalis Maurel d'Aragon, Ambassadeur de France au Grand-Duché de Luxembourg, et de Michel Derrac, Délégué Général du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur, une convention de partenariat ayant pour objectif de renforcer leurs synergies opérationnelles en vue du développement des échanges économiques, de projets d'investissement

communs en recherche, développement et innovation, ainsi que la culture d'entreprise au Grand-Duché de Luxembourg.

Pour rendre vivant cette convention de partenariat, des missions claires ont été identifiées. Il s'agira ainsi pour les deux partenaires de:

- favoriser l'implantation de sociétés, start-up innovantes au sein de la Grande Région;
- fournir un soutien mutuel dans la création et le développement d'entreprises de technologies innovantes en agissant en tant que conseillers et le cas échéant «early adopters»;
- favoriser le recrutement de stagiaires, ainsi que la réalisation d'enquêtes spécifiques d'intérêt pour les partenaires et favoriser l'échange d'in-

formations régulières entre les partenaires sur les tendances dans le domaine de la recherche, le développement et l'innovation;

- faciliter la réalisation et l'implication croisée dans des activités de formation continue et d'enseignement post-gradué;
- favoriser la définition et l'implémentation de projets RDI (recherche, développement, innovation) sectoriels et/ou thématiques;
- mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de promotion commune.

C'est la première fois qu'un centre de recherche public non français s'appuie sur le réseau des Conseillers du Commerce Extérieur de la France.

En effet, la Section luxembourgeoise des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF) fait partie d'un réseau de plus de 3.800 hommes et femmes d'entreprises, nommés par décret du Premier Ministre et choisis pour leurs compétences et expériences internationales.

Organisés autour de 110 sections dans le monde, les CCEF ont pour mission de conseiller les pouvoirs publics français auxquels ils adressent avis et recommandations. Ils mettent bénévolement leur expertise à la disposition des entreprises (PME) qu'ils parrainent dans leur développement à l'étranger, et sensibilisent les jeunes qu'ils soutiennent (notamment les VIE – Volontariat à l'International en Entreprise) et forment aux métiers de l'international.

Les CCEF favorisent les investissements transfrontaliers ainsi que la recherche, le développement et l'innovation. La Section luxembourgeoise des Conseillers du Commerce Extérieur compte vingt-cinq membres engagés

dans différents secteurs d'activité: banque, assurance, audit, publicité, télécommunication, sidérurgie, construc-

tion mécanique, contrôle technique, grande distribution, le conseil... Elle assure des relations privilégiées avec ses

confrères de la Grande Région, mais aussi avec les institutions luxembourgeoises et transfrontalières. ■

Pour plus d'information sur les Conseillers du Commerce Extérieur de la France et sa section luxembourgeoise, n'hésitez pas à contacter
Monsieur Bruno Théret – Tél.: +352 47 92 29 37 – E-mail: bruno.theret@arcelor.com

Pour en savoir plus sur cette collaboration et les relations internationales du CRP Henri Tudor, n'hésitez pas à contacter notre chargée de mission «Relations internationales»
Madame Nicole Isaac – Tél.: +352 42 59 91-225 – E-mail: nicole.isaac@tudor.lu

Tourisme

Lancement du label «ServiceQualität Lëtzebuerg» pour l'industrie touristique

Le ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, Fernand Boden, vient de lancer l'initiative «ServiceQualität Lëtzebuerg» pour plus de qualité de service et d'hospitalité dans l'industrie touristique.

Ce label de qualité est caractérisé par sa facilité de mise en pratique, sa faculté d'enthousiasmer le personnel et de satisfaire aux exigences des clients. Par sa conception, il est particulièrement adapté aux petites et moyennes entreprises.

Le premier stade de la mise en œuvre du label se concentre sur la formation initiale du personnel au sujet de la qualité de service ainsi que sur les moyens simples à mettre en pratique pour l'amélioration de la qualité de service en adoptant le plus possible le point de vue des hôtes dans les entreprises du tourisme.

Le label «ServiceQualität Lëtzebuerg» s'adresse prioritairement aux entreprises de service du domaine du tourisme, notamment celles de l'hébergement et de la gastronomie, mais aussi aux associations et aux administrations. Les entreprises participantes offrent une



formation de «coach de qualité» à un ou plusieurs de leurs employés qui leur permettra par la suite de faire certifier leur entreprise par le «label de qualité du niveau I».

L'objectif est surtout:

- d'éveiller l'esprit de qualité dans les entreprises ainsi que la coopération des employés en se mettant dans la perspective du client et
- d'améliorer de manière perceptible la qualité des prestations de services.

Le label de qualité, développé et introduit en Suisse en 1998, a déjà

conquis de nombreux adeptes dans l'industrie touristique et a entretemps été repris dans neuf pays.

En Suisse et en Allemagne, 13.000 personnes ont déjà été formées «coach de qualité» et plus de 4.000 entreprises ont été certifiées.

Ces entreprises témoignent dans quelle mesure le label de qualité a contribué à la sensibilisation des employés à la notion de qualité, à la gestion des réclamations, à l'augmentation de l'efficacité dans le travail et finalement à l'amélioration des relations avec les clients. ■

Aide à la rédaction d'un plan d'affaires

1, 2, 3, GO: Appel à projets innovants!

Si vous avez un projet innovant et que vous recherchez le conseil de spécialistes pour l'élaboration de votre stratégie et la rédaction de votre plan d'affaires, le réseau interrégional 1, 2, 3, GO se propose de vous aider en vous mettant en contact avec l'un des 300 entrepreneurs de ce réseau Grande Région, hommes et femmes de terrain, experts en création d'entreprise et actifs dans de nombreux domaines d'activité.

Un projet accepté, selon des critères précis d'innovation et d'avenir économique, est suivi en toute confidentialité pendant plusieurs mois par son ou ses coa-

ches de la région dont il est issu. Il peut en outre bénéficier de l'aide d'un coach provenant d'une autre région afin de tirer le meilleur parti des avantages du réseau et de stimuler et d'encourager la création de filiales au-delà des frontières.

Les plans d'affaires rédigés et finalisés sont évalués en fin de parcours (au mois de juin de chaque édition) par 3 jurés indépendants sur la base d'une méthodologie développée avec le cabinet Mac Kinsey.

Créée en avril 2000 à l'initiative de la FEDIL (Fédération des Industriels du Luxembourg) avec d'autres partenai-

res institutionnels, le réseau d'entrepreneurs 1, 2, 3, GO est géré par l'a.s.b.l. Business Initiative en concertation avec les CCI de la Grande Région, Luxinnovation, Synergie-Lorraine et l'Interface-Entreprises de l'Université de Liège. Sa mission est de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprises dans la Grande Région.

Depuis sa création, 1, 2, 3, GO a contribué à la réalisation de près de 700 plans d'affaires dans la Grande-Région et à la création de 160 startups. Ce sont près de 900 emplois qui ont été ainsi durablement créés. ■

Pour plus de détails consultez www.123go-networking.org ou contactez Barbara Dubus, Attachée à la Communication – Tel. +352 42 39 39-273 – E-mail: barbara.dubus@cc.lu

15 octobre 2007

Lancement officiel de la version luxembourgeoise des licences Creative Commons



Luxcommons ASBL, l'association en charge de l'adaptation et de la promotion des licences Creative Commons au Grand-Duché de Luxembourg, vient de lancer officiellement, dans le cadre de Luxembourg et

Grande Région Capitale européenne de la Culture 2007, la version luxembourgeoise des licences Creative Commons en partenariat avec le Technoport, une initiative du CRP Henri Tudor.

C'est en présence de 58 personnes tant du secteur public que du secteur privé que le lancement officiel de la version luxembourgeoise des licences Creative Commons s'est déroulé au CRP Henri Tudor le 15 octobre 2007.

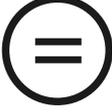
Cette conférence a proposé un tour d'horizon du potentiel des licences Creative Commons par le biais des interventions de Patrick Peiffer, président de Luxcommons ASBL et employé de la Bibliothèque nationale de Luxembourg, services numériques, John Buckmann, membre du board de Creative Commons et CEO de Magnatune.com et BookMooch.com, Lionel Mau- rel, coordinateur scientifique du portail

de numérisation Gallica de la Bibliothèque nationale de France, Laurent Kratz, membre de Luxcommons ASBL et CEO de la start-up luxembourgeoise Jamendo.com et Paul Keller, Project Lead CC-Netherlands.

Patrick Peiffer a présenté l'expérience Creative Commons au Grand-Duché de Luxembourg. En effet, aujourd'hui, le Luxembourg est le quarantième pays dans le monde à disposer d'une version adaptée à sa juridiction et le troisième pays européen à lancer la version 3.0 (la plus actuelle) des licences Creative Commons. Il s'agit concrètement de contrats standards, gratuitement mis à disposition du public, adaptés à la législation luxembourgeoise, qui permettent à un auteur de diffuser ses œuvres sous le modèle «Quelques droits réservés» en toute légalité tout en restant titulaire de ses droits d'auteur.

Il existe aujourd'hui au Luxembourg six types de contrats disponibles parmi lesquels l'auteur doit faire un choix. Ils

se reconnaissent facilement via l'utilisation d'icônes:

Paternité	
Paternité Pas de Modification	 
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Pas de Modification	  

Paternité Pas d'Utilisation Commerciale	 
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Partage des Conditions Initiales à l'Identique	  
Paternité Partage des Conditions Initiales à l'Identique	 

■ Que veut dire tout ceci?

- L'option de la «Paternité» implique que l'œuvre peut être librement utilisée (reproduite, distribuée et modifiée), à la condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom.
- Le choix «Pas d'Utilisation Commerciale» signifie que le titulaire de droits peut n'autoriser que les utilisations non commerciales (les utilisations commerciales restant réservées).
- La mention «Pas de Modification» veut dire que le titulaire de droits n'autorise pas les modifications, adaptations ou création d'œuvres dérivées.
- Le choix «Partage des Conditions Initiales à l'Identique» permet les modifications et adaptations, mais oblige le preneur de licence de proposer les œuvres dites dérivées au

public sous le même contrat Creative Commons que l'œuvre originale.

■ Tous les contrats Creative Commons ont aussi des points communs et ils:

- offrent une autorisation non exclusive de reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public, y compris dans des œuvres dites collectives;
- font apparaître clairement au public les conditions de la licence de mise à disposition de cette création, à chaque utilisation ou diffusion;
- permettent à chacune des conditions optionnelles d'être levée après l'autorisation du titulaire des droits;
- interdisent d'utiliser des mesures de protection techniques contradictoires avec les termes des contrats.

John Buckmann, Lionel Maurel, Laurent Kratz et Paul Keller se sont ensuite relayés pour illustrer l'utilisation actuelle des licences Creative Commons par le biais de projets en cours de développement ou d'expériences déjà existantes dans différents secteurs qui relèvent en partie du patrimoine culturel: musique, littérature, photographie, vidéo.

Luxcommons ASBL est membre de «COMMUNIA – The European Thematic Network on the Public Domain in the Digital Age», financé par la Commission européenne dans le cadre du programme eContentplus, et l'association va s'appuyer, entre autres, sur ce réseau, afin de continuer la promotion des licences Creative Commons au Grand-Duché de Luxembourg. ■

Pour plus d'information: www.luxcommons.lu

Nouveau!

Accès à distance à votre comptabilité via une connexion sécurisée.

BClux, le partenaire privilégié des PME

9, route des Trois Cantons - L-8399 Windhof - Tél.: (+352) 39 53 991 - Fax: (+352) 39 53 98
E-mail: info@bclux.lu - Site web: <http://www.bclux.lu>

Comptabilité - Fiscalité - Salaires - Secrétariat

BClux
BUREAU COMPTABLE LUXEMBOURGEOIS SA

Global Competitiveness Report 2007-2008

Le Luxembourg reste à la traîne, selon le World Economic Forum

Selon le rapport annuel établi pour l'année 2007-2008 par le World Economic Forum, le Luxembourg se classe au 25^e rang mondial des économies les plus compétitives, soit une stagnation de la situation compétitive du pays par rapport aux résultats obtenus dans le rapport 2006-2007.

Le classement établi par le World Economic Forum repose tant sur des indicateurs statistiques que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprise. La Chambre de Commerce se charge de la coordination de cette enquête au Luxembourg.

Tout comme en 2006, les Etats-Unis occupent la première place de ce classement, ce qui reflète les excellentes performances de l'économie américaine, notamment la qualité de ses infrastructures, l'efficacité de ses marchés, notamment le marché du travail, ainsi que la capacité d'innovation de ses entreprises.

Au niveau européen, 13 pays dont 10 membres de l'Union européenne devancent le Luxembourg dans ce classement. Les pays nordiques y occupent à nouveau une place de choix: Danemark (3^e), Suède (4^e) et Finlande (6^e), tout comme cela ressort du récent document établi par l'Observatoire de la Compétitivité du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

La comparaison avec les pays voisins montre qu'ils sont tous bien plus compétitifs que le Grand-Duché: Allemagne (5^e), Pays-Bas (10^e), France (18^e), Belgique (20^e).

■ Bilan compétitif de l'économie luxembourgeoise

La hiérarchisation des économies les plus compétitives au niveau mondial repose sur la détermination d'un indice global de compétitivité tenant compte de l'analyse détaillée de trois «piliers» fondamentaux de la croissance et de la compétitivité au niveau mondial, à

savoir: les exigences fondamentales en matière de compétitivité (institutions publiques, infrastructure, macroéconomie, santé et enseignement primaire), les améliorateurs d'efficacité (enseignement supérieur et formation continue,

efficacité des marchés des biens et du travail, sophistication du marché financier, utilisation des nouvelles technologies, taille de marché) et les facteurs de sophistication (degré de sophistication des entreprises et innovation).

	Rank (out of 131)	Score (1-7)
Global Competitiveness Index 2007-2008	25	4.9
GCI 2006-2007 (out of 122)	25	5.0
Basic requirements	15	5.7
1st pillar: Institutions	14	5.5
2nd pillar: Infrastructure	21	5.4
3rd pillar: Macroeconomic stability	15	5.8
4th pillar: Health and primary education	35	6.0
Efficiency enhancers	25	4.8
5th pillar: Higher education and training	43	4.4
6th pillar: Goods market efficiency	18	5.2
7th pillar: Labor market efficiency	39	4.6
8th pillar: Financial market sophistication	8	5.8
9th pillar: Technological readiness	10	5.4
10th pillar: Market size	81	3.1
Innovation and sophistication factors	24	4.6
11th pillar: Business sophistication	23	5.0
12th pillar: Innovation	24	4.2

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le Luxembourg enregistre de bonnes performances quant aux composantes essentielles de la compétitivité (*Basic requirements*). Il se classe parmi les 15 pays les plus vertueux en la matière, notamment grâce à la stabilité politique, à la qualité de ses infrastructures, et à des performances macroéconomi-

ques satisfaisantes, mis à part un niveau d'inflation qui reste trop élevée en comparaison européenne et une diversification perfectible. La qualité du système de santé et d'éducation primaire (35^e rang mondial) nuit cependant à la performance générale du Grand-Duché au regard de ces paramètres fondamentaux. Dans ce contexte, il y a lieu de

relever le coût élevé du système d'éducation. Par ailleurs, le système de santé se caractérise par des prestations très généreuses et par un suréquipement au niveau des infrastructures, engendrant par là un faible ratio efficacité/coût.

Figurant au 25^e rang mondial, le Luxembourg enregistre une performance bien moindre en ce qui concerne les améliorateurs d'efficacité (Efficiency enhancers). Cela est notamment dû aux mauvais résultats en ce qui concerne l'enseignement supérieur (43^e rang mondial), l'efficacité du marché du travail (39^e) et la taille de marché (81^e). Notons cependant que, pour des raisons évidentes de taille, le Luxembourg a peu de marge de manœuvre pour faire évoluer ce dernier indicateur.

La faiblesse de l'enseignement universitaire est en grande partie due au faible taux d'accès aux études universitaires (96^e rang), à la faible qualité des écoles de management (91^e), ainsi qu'aux mauvais résultats en matière de recherche publique (44^e). La moindre efficacité du marché du travail tient, quant à elle, aux mauvaises performances au niveau de la flexibilité dans la détermination des salaires (89^e), des pratiques

d'embauche et de licenciement trop rigides (92^e) et de la faible participation des femmes au marché du travail (69^e).

A noter également que le Luxembourg se classe en 58^e position quant au niveau de la rémunération en relation avec la productivité des travailleurs, dans l'optique des entrepreneurs. Par contre, le Grand-Duché se classe bien dans les domaines de la sophistication des produits financiers (8^e), de l'utilisation des nouvelles technologies (10^e) et de l'efficacité du marché des biens (18^e).

Enfin, concernant les facteurs d'innovation (*Innovation factors*), le Luxembourg occupe le 23^e rang mondial quant au degré de sophistication des entreprises et le 24^e pour l'innovation.

Le rapport WEF met en avant les efforts déployés par le Gouvernement en vue de soutenir l'innovation dans les entreprises (9^e), tout comme la sophistication des processus de production (15^e rang) et la capacité d'innovation (18^e), mais fait également état de piètres performances au niveau de la disponibilité d'ingénieurs et de scientifiques (82^e rang), de la qualité des institutions publiques de recherche scientifique

(55^e) et de la collaboration en matière de recherche entre université et industrie (41^e). Dans ce contexte, des collaborations et synergies devraient être multipliées conformément aux recommandations énoncées dans l'*Etude Foresight* commanditée par le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

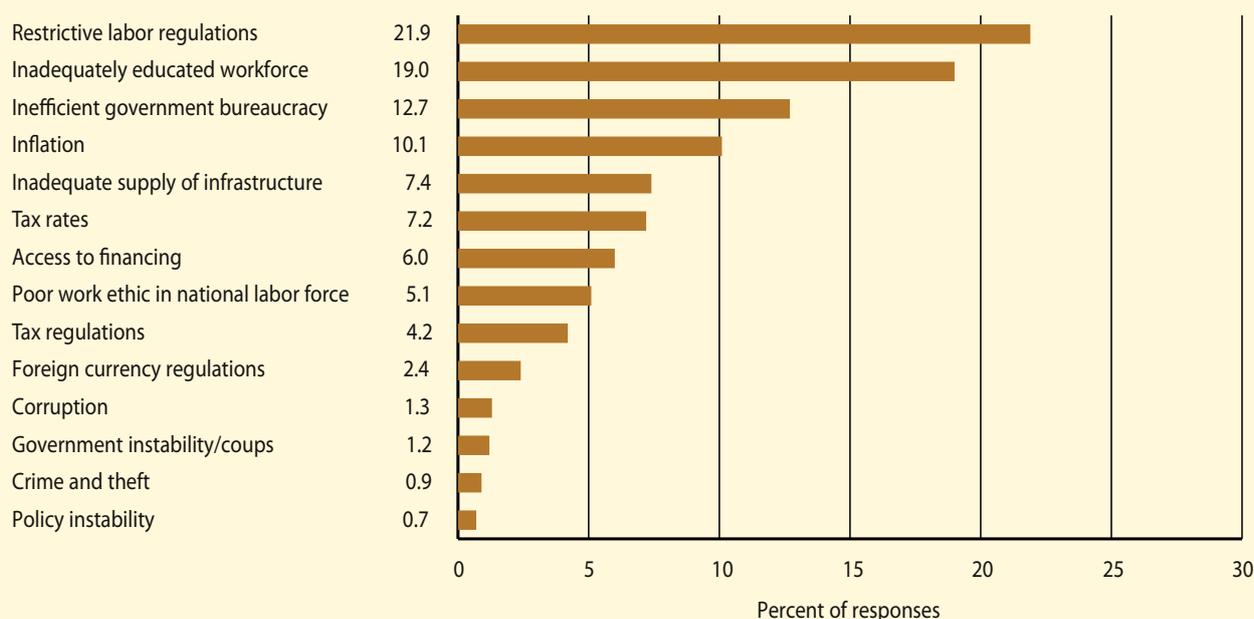
■ Les principales difficultés au développement d'activités au Luxembourg

L'enquête à laquelle ont participé de nombreux chefs d'entreprise luxembourgeois permet également d'identifier les principaux facteurs entravant l'amélioration de la compétitivité et la faculté des agents économiques à entreprendre.

Tout comme l'année dernière, la rigidité du droit du travail, la difficulté à recruter du personnel qualifié, les lourdeurs administratives et une trop forte inflation constituent les principales difficultés.

A noter qu'un nombre croissant d'entrepreneurs a identifié les deux premiers facteurs comme posant davantage de problèmes. ■

The most problematic factors for doing business



Note: From a list of 14 factors, respondents were asked to select the five most problematic for doing business in their country and to rank them between 1 (most problematic) and 5. The bars in the figure show the responses weighted according to their rankings.

Tableau: Global Competitiveness Index rankings and 2006-2007 comparisons

Country/ Economy	GCI 2007-2008		GCI 2007-2008 rank (among 2006 countries)*	GCI 2007-2008 rank	Country/ Economy	GCI 2007-2008		GCI 2007-2008 rank (among 2006 countries)*	GCI 2007-2008 rank
	Rank	Score				Rank	Score		
United States	1	5.67	1	1	Panama	59	4.18	56	60
Switzerland	2	5.62	2	4	Mauritius	60	4.16	57	55
Denmark	3	5.55	3	3	Kazakhstan	61	4.14	58	50
Sweden	4	5.54	4	9	Uzbekistan	62	4.13	n/a	n/a
Germany	5	5.51	5	7	Costa Rica	63	4.11	59	68
Finland	6	5.49	6	6	Morocco	64	4.08	60	65
Singapore	7	5.45	7	8	Greece	65	4.08	61	61
Japan	8	5.43	8	5	Azerbaijan	66	4.07	62	62
United Kingdom	9	5.41	9	2	El Salvador	67	4.05	63	53
Netherlands	10	5.40	10	11	Vietnam	68	4.04	64	64
Korea	11	5.40	11	23	Colombia	69	4.04	65	63
Hong Kong SAR	12	5.37	12	10	Sri Lanka	70	3.99	66	81
Canada	13	5.34	13	12	Philippines	71	3.99	67	75
Taiwan, China	14	5.25	14	13	Brazil	72	3.99	68	66
Austria	15	5.23	15	18	Ukraine	73	3.98	69	69
Norway	16	5.20	16	17	Romania	74	3.97	70	73
Israel	17	5.20	17	14	Uruguay	75	3.97	71	79
France	18	5.18	18	15	Botswana	76	3.96	72	57
Australia	19	5.17	19	16	Egypt	77	3.96	73	71
Belgium	20	5.10	20	24	Jamaica	78	3.95	74	67
Malaysia	21	5.10	21	19	Bulgaria	79	3.93	75	74
Ireland	22	5.03	22	22	Syria	80	3.91	n/a	n/a
Iceland	23	5.02	23	20	Algeria	81	3.91	76	77
New Zealand	24	4.98	24	21	Montenegro	82	3.91	n/a	n/a
Luxembourg	25	4.88	25	25	Honduras	83	3.89	77	90
Chile	26	4.77	26	27	Trinidad and Tobago	84	3.88	78	76
Estonia	27	4.74	27	26	Argentina	85	3.87	79	70
Thailand	28	4.70	28	28	Peru	86	3.87	80	78
Spain	29	4.66	29	29	Guatemala	87	3.86	81	91
Kuwait	30	4.66	30	30	Libya	88	3.85	n/a	n/a
Qatar	31	4.63	31	32	Namibia	89	3.85	82	72
Tunisia	32	4.59	32	33	Georgia	90	3.83	83	87
Czech Republic	33	4.58	33	31	Serbia	91	3.78	n/a	n/a
China	34	4.57	34	35	Pakistan	92	3.77	84	83
Saudi Arabia	35	4.55	n/a	n/a	Armenia	93	3.76	85	80
Puerto Rico	36	4.50	n/a	n/a	Macedonia, FYR	94	3.73	86	84
United Arab Emirates	37	4.50	35	34	Nigeria	95	3.69	87	95
Lithuania	38	4.49	36	39	Dominican Republic	96	3.65	88	93
Slovenia	39	4.48	37	40	Moldova	97	3.64	89	86
Portugal	40	4.48	38	43	Venezuela	98	3.63	90	85
Slovak Republic	41	4.45	39	37	Kenya	99	3.61	91	88
Oman	42	4.43	n/a	n/a	Senegal	100	3.61	n/a	n/a
Bahrain	43	4.42	40	48	Mongolia	101	3.60	92	89
South Africa	44	4.42	41	36	Gambia, The	102	3.59	93	103
Latvia	45	4.41	42	44	Ecuador	103	3.57	94	94
Italy	46	4.36	43	47	Tanzania	104	3.56	95	97
Hungary	47	4.35	44	38	Bolivia	105	3.55	96	100
India	48	4.33	45	42	Bosnia and Herzegovina	106	3.55	97	82
Jordan	49	4.32	46	46	Bangladesh	107	3.55	98	92
Barbados	50	4.32	47	41	Benin	108	3.49	99	107
Poland	51	4.28	48	45	Albania	109	3.48	100	98
Mexico	52	4.26	49	52	Cambodia	110	3.48	101	106
Turkey	53	4.25	50	58	Nicaragua	111	3.45	102	101
Indonesia	54	4.24	51	54	Burkina Faso	112	3.43	103	114
Cyprus	55	4.23	52	49	Suriname	113	3.40	104	104
Malta	56	4.21	53	51	Nepal	114	3.38	105	105
Croatia	57	4.20	54	56	Mali	115	3.37	106	115
Russia	58	4.19	55	59	Cameroon	116	3.37	107	99

Country/ Economy	GCI 2007-2008		GCI 2007-2008 rank (among 2006 countries)*	GCI 2007-2008 rank
	Rank	Score		
Tajikistan	117	3.37	108	96
Madagascar	118	3.36	109	111
Kyrgyz Republic	119	3.34	110	109
Uganda	120	3.33	111	110
Paraguay	121	3.30	112	108
Zambia	122	3.29	113	118
Ethiopia	123	3.28	114	116
Lesotho	124	3.27	115	102
Mauritania	125	3.26	116	117
Guyana	126	3.25	117	113
Timor-Leste	127	3.20	118	120
Mozambique	128	3.02	119	119
Zimbabwe	129	2.88	120	112
Burundi	130	2.84	121	122
Chad	131	2.78	122	121

* Two countries that were covered in last year's Report but are not included in the present Report for lack of Survey data are excluded from the comparison (Angola and Malawi). Serbia and Montenegro, treated as one country last year, are now treated as two individual countries. We therefore do not show data for Serbia and Montenegro for last year.



Le Département Economique
de la Chambre de Commerce
se tient à votre disposition pour plus d'informations
concernant le rapport 2007-2008
du *World Economic Forum*
E-mail: eco@cc.lu

*Pour mieux vous servir,
KBC Lease Luxembourg
passe à la vitesse supérieure!*



Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom, la création du réseau KBC Autolease nous permettra d'assurer une réelle homogénéité de service dans les pays d'Europe où nous sommes présents. Car nous savons que vous vous attendez à la même qualité de service où que vos déplacements professionnels vous mènent.

KBC Lease (Luxembourg) SA

5, rue des Mérovingiens | Zone Intercommunale de Bourmicht | L-8070 Bertrange
T +352 310 103 1 | F +352 312 212 | luxembourg@kbcautolease.lu
www.kbcautolease.lu

KBC Autolease





Economie & Entreprises

Les entreprises et les **Technologies de l'Information** et de la Communication

La Commission européenne vient de présenter les principaux résultats de l'enquête communautaire «ICT Usage by Enterprises» réalisée pour la 6^e fois en 2006. Cette enquête est réalisée sous l'égide d'Eurostat, par le département «Entreprises» du CEPS/INSTEAD en étroite collaboration avec le STATEC. Elle permet d'évaluer les taux d'adoption et d'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans les entreprises.

Dans la suite du programme européen «Information Society Statistics» mis en place en 2001, une nouvelle enquête auprès des entreprises des différents pays de l'Union

européenne a été réalisée en 2006. Le but de cette enquête «ICT Usage by Enterprises 2006¹», 6^e de la série, est d'actualiser et de compléter la collecte de données relatives aux TIC dans les

entreprises afin de mesurer l'évolution de leur taux d'adoption et d'en étudier leurs usages au sein des entreprises.

Comme pour les années passées, cette enquête est réalisée sous l'égide

¹ Appelée au Grand-Duché «Enquête relative à l'usage de l'informatique dans les entreprises»

d'Eurostat de façon à obtenir des données comparables dans l'ensemble de l'Union européenne. Quatre thèmes principaux sont abordés en 2006. Il s'agit des informations générales relatives aux TIC, de l'utilisation d'Internet, du commerce électronique via Internet et enfin du commerce électronique via d'autres réseaux qu'Internet. La plupart des questions portant sur ces thèmes sont similaires à celles administrées les années passées. Par ailleurs, il est à noter que quelques nouveaux thèmes ont été ajoutés.

Ces derniers traitent principalement des problèmes de recrutement du personnel disposant de compétences informatiques ou encore du remplacement du courrier postal par des moyens de communication électroniques.

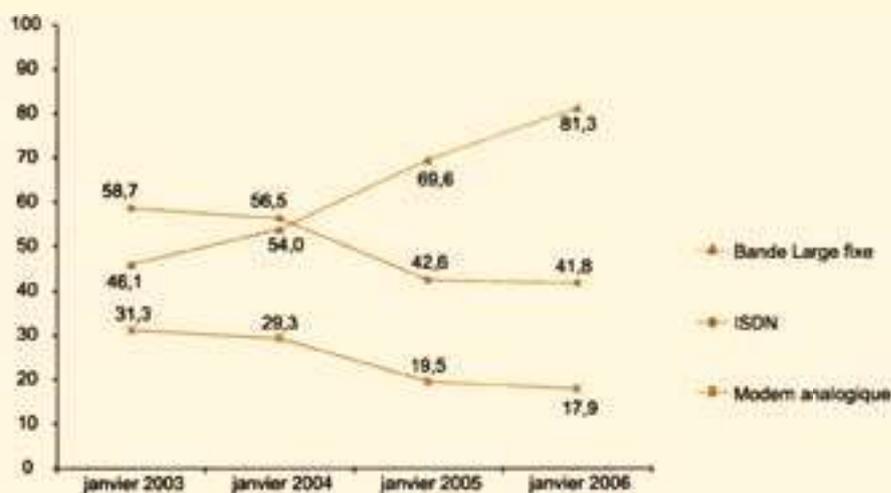
En ce qui concerne les secteurs d'activités économiques et la taille des entreprises à interroger, aucun changement n'a été pratiqué par rapport à l'an passé. Ainsi, cette enquête concerne les entreprises de plus de 9 salariés appartenant à la totalité des secteurs d'activités. Le secteur financier reste un secteur concerné par cette enquête, mais possède un questionnaire distinct. De ce fait, les données relatives à ce secteur sont traitées séparément et ne sont pas analysées dans ce papier.

Pour la sixième année consécutive, l'enquête a été réalisée, au Grand-Duché, par le département «Entreprises» du CEPS/INSTEAD en collaboration avec le STATEC. Au cours du premier trimestre 2006, elle a été administrée par voie postale auprès de 2.690 entreprises (hors secteur financier). Parmi celles-ci, 1.712 y ont participé, soit un taux de réponse de 63,6 %. Afin d'être représentatif de l'ensemble de la population des entreprises, les résultats ont été pondérés.

En ce qui concerne l'équipement en informatique et en TIC des entreprises implantées au Luxembourg, nous pouvons retenir que chaque année le taux d'informatisation a tendance à augmenter, la phase de saturation a débuté. En janvier 2006, 98,1 % des entreprises sont informatisées.

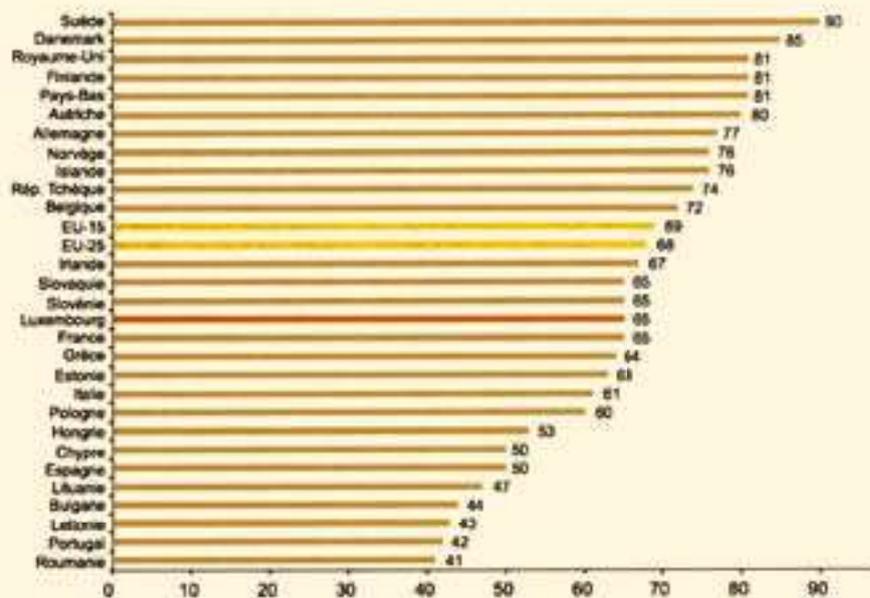
Pour ce qui est de l'usage des TIC, le réseau local d'entreprise (LAN) est la technologie la plus privilégiée par les entreprises informatisées (96,8 %). Les

Evolution des moyens de connexion à Internet durant les quatre dernières années (en %)



Champ: ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, informatisées et ayant accès à Internet (secteur financier exclu)
Sources: CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquêtes «ICT Usages by Entreprises 2003, 2004, 2005, 2006»

Pourcentage d'entreprises informatisées et connectées à Internet ayant un site Web ou une page d'accueil (en %)



Champ: ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, informatisées et ayant accès à Internet (secteur financier exclu)
Sources: CEPS/INSTEAD, STATEC

TI spécifiques à la gestion des commandes et des achats sont présentes dans un peu moins d'une entreprise informatisée sur deux (44,8 %).

Concernant l'usage des TIC comme moyen de communication, un peu moins d'une entreprise informatisée sur deux (48,3 %) affirme que le courrier

postal traditionnel reste la façon la plus importante de communiquer avec ses clients et d'autres entreprises et qu'elle n'utilise les moyens électroniques que dans quelques situations. Pour environ une entreprise informatisée sur cinq, les moyens électroniques sont devenus le moyen de communication principal.

A l'opposé, pour un peu moins d'un tiers des entreprises informatisées (30,3%), aucune diminution d'envoi du courrier postal traditionnel n'est notée au cours des 5 dernières années, malgré l'arrivée des moyens électroniques.

La part d'entreprises informatisées disposant d'un accès à Internet ne cesse de croître. En janvier 2006, 95,3 % des entreprises informatisées disposent d'un accès Internet. Le mode de connexion par bande large fixe est de loin le plus utilisé (81,3 %). La raison principale pour laquelle les entreprises ont recours à Internet est la consultation de services

financiers et bancaires. Un peu moins de deux tiers des entreprises informatisées et connectées à Internet (64,7 %) disposent d'une page web ou d'une page d'accueil dans le but premier de commercialiser des produits.

Avec l'augmentation de l'utilisation d'Internet, les problèmes de sécurité se sont également accrus. Mais la plupart des entreprises ont anticipé ces problèmes puisque presque la quasi-totalité possède des logiciels de protection et de vérification de virus (96,5 %).

Malgré ces précautions, environ un quart des entreprises informatisées

connectées à Internet (24,4 %) affirme avoir rencontré des problèmes de sécurité au cours de l'année 2005.

Enfin, en ce qui concerne le commerce électronique, quel que soit le réseau, 30,9 % des entreprises informatisées déclarent avoir effectué au moins 1 % de leurs achats en ligne courant 2005 et 11,7 % avoir réalisé des ventes en ligne correspondant à au moins 1% de leurs ventes totales. La majorité des achats ou ventes en ligne se fait au moyen d'Internet.

Pour en savoir plus:

CEPS/INSTEAD – www.ceps.lu

B.P. 48 – L-4501 Differdange – Tél.: 58 58 55-513 – E-mail: isabelle.bouvy@ceps.lu

Immigration

Renforcer l'attractivité de l'Europe pour les migrants hautement qualifiés et améliorer la protection des migrants légaux



La Commission européenne vient d'adopter deux propositions législatives dans le domaine des migrations économiques.

La première concerne une directive établissant une procédure de demande unique en vue de la délivrance d'un permis de séjour et de travail unique aux ressortissants de pays tiers qui viennent occuper un emploi hautement qualifié dans l'Union européenne; elle institue à cet effet la carte bleue européenne.

La seconde proposition est une directive qui établit un socle commun de droits pour les travailleurs issus de pays tiers qui résident légalement dans un État membre. José Manuel Barroso, président de la Commission, a souligné que: «L'immigration de main-d'œuvre en Europe dynamise notre compétitivité et donc notre croissance économique. Elle permet aussi de faire face aux problèmes démographiques résultant du vieillissement de notre population.

Ceci est particulièrement vrai pour la main-d'œuvre hautement qualifiée. En adoptant aujourd'hui la proposition relative à la carte bleue européenne, nous adressons un signal clair: les migrants hautement qualifiés sont les bienvenus dans l'Union! Nous proposons également d'offrir un éventail précis de droits à tous les ressortissants de pays tiers qui résident légalement dans l'Union. Les citoyens de l'Union seront ainsi protégés contre une concurrence déloyale sur le marché du travail et l'intégration des migrants dans nos sociétés sera favorisée».

Franco Frattini, vice-président et membre de la Commission responsable de la liberté, de la sécurité et de la justice, a déclaré que «la capacité de l'Europe à attirer les migrants hautement qualifiés est un indicateur de sa puissance internationale. Nous voulons que l'Europe devienne au moins aussi attrayante que les destinations migratoires favorites que sont l'Australie, le Canada et les États-Unis. Nous devons modifier la manière dont les travailleurs hautement qualifiés perçoivent les marchés de l'emploi européens qui sont réglementés par des procédures d'admission incohérentes.

Faute de quoi, l'Europe continuera à n'accueillir que des migrants peu et moyennement qualifiés. Il nous faut adopter une nouvelle approche et de nouveaux instruments pour inverser cette tendance. Nous réduirons également le risque d'exode des cerveaux des pays en développement. Voilà ce que nous proposons aujourd'hui».

Le vice-président a ajouté que «la seconde proposition garantit que TOUS les migrants venus résider et travailler légalement dans l'Union jouissent de droits socio-économiques fondamentaux liés au travail. En matière de migration de main-d'œuvre, il ne peut exister de politique équilibrée et équitable que si l'Europe se montre prête et réso-

lue à défendre les travailleurs des pays tiers les plus vulnérables».

■ Admission d'immigrants hautement qualifiés

La proposition de directive relative à l'admission d'immigrants hautement qualifiés vise à instaurer des conditions d'entrée et de séjour plus attrayantes pour les ressortissants de pays tiers qui viennent occuper des emplois hautement qualifiés dans les États membres de l'Union («carte bleue européenne»).

Cette proposition n'institue pas de droit d'admission en tant que tel. Le régime est entièrement fondé sur le principe de la préférence communautaire, ainsi que la compétence des États membres quant à la fixation du nombre de personnes admises. Étant donné la variabilité des besoins des marchés du travail des États membres, le système commun proposé est souple et axé sur une série d'éléments clés.

Par exemple, il instaure une procédure accélérée reposant sur des critères communs. Lorsqu'un ressortissant de pays tiers sera admis dans le cadre de ce régime, il recevra un permis de séjour et de travail spécial, appelé «carte bleue européenne», lui accordant une série de droits socio-économiques et des conditions favorables en matière de regroupement familial. Un accès plus aisé au marché du travail est également prévu.

Dans le souci d'épargner aux pays en développement, notamment africains, les effets néfastes de la fuite des cerveaux, la proposition préconise des normes de recrutement éthique afin de limiter – voire d'interdire – le recrutement actif susceptible d'être pratiqué par les États membres dans les pays en développement déjà confrontés à un grave exode de cerveaux. Elle prévoit en outre des mesures destinées à faciliter les migrations circulaires.

■ Procédure de demande unique/permis unique et socle commun de droits

La deuxième proposition est de nature horizontale et vise à simplifier les procédures que doivent suivre les immigrants potentiels qui demandent à résider et à travailler dans un État membre. De plus, elle vise à offrir un socle commun de droits, comparables à ceux des citoyens de l'Union, à tous les travailleurs issus de pays tiers qui ont déjà été admis dans un État membre et y travaillent légalement. Elle n'harmonise pas les conditions d'admission applicables aux travailleurs migrants, qui resteront de la compétence des États membres.

Elle prévoit donc un système à guichet unique pour les demandeurs. Elle instaure une procédure de demande unique, qui vise à simplifier et à accélérer les formalités à la fois pour l'employeur et pour l'immigrant, et à établir certaines garanties (accès à l'information relative aux pièces justificatives à joindre à la demande, obligation de motiver tout refus et de statuer sur la demande dans le délai de 90 jours). Après son admission, l'immigrant recevra un «permis unique» qui l'habilitera à séjourner et à travailler pendant la période autorisée: en pratique, les informations relatives à l'accès au marché du travail figureront sur le permis de séjour.

Reconnaissant la contribution que les travailleurs immigrés en séjour régulier apportent à l'économie de l'Union et afin d'aider ceux-ci à s'intégrer de façon plus convaincante, la proposition vise à leur offrir les mêmes droits socio-économiques fondamentaux que ceux dont jouissent les ressortissants des États membres, notamment en ce qui concerne les conditions de travail et de rémunération, l'éducation, les droits syndicaux et la sécurité sociale.

Pour des informations supplémentaires
Ernst Moutschen – Tél.: 4301 32925
E-Mail: ernst.moutschen@ec.europa.eu

Actualité & Tendances

Nouveau bulletin économique consacré au thème de la réforme du droit de la nationalité



La nouvelle édition de «Actualité & Tendances» de la Chambre de Commerce présente une analyse approfondie de la réforme du droit de la nationalité

Dans le contexte de sa mission de promotion de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce publie régulièrement des prises de position et des documents de réflexion à destination des entreprises, des autorités politiques et du grand public. Le bulletin «Actualité & Tendances» fait partie de ces publications.

Dans la nouvelle édition d'«Actualité & Tendances», le Département Economique de la Chambre de Commerce s'intéresse à la réforme du droit de la nationalité à travers le projet de loi n° 5620 sur la nationalité luxembourgeoise et pose la question de savoir si cette réforme constitue un atout pour l'économie luxembourgeoise. La «double nationalité» est un enjeu crucial vu que la production de richesse dépend en grande partie de l'ouverture du Grand-Duché sur l'étranger et de la contribution des nombreux salariés et entrepreneurs étrangers à la vie socio-économique.

La Chambre de Commerce voit dans la reconnaissance de la double nationalité quatre avantages principaux : Premier avantage, l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, sans avoir à renoncer à la nationalité d'origine, constitue un saut qualitatif important en vue de l'intégration des nombreux étrangers présents au Grand-Duché.

Le deuxième avantage que procure la reconnaissance de la double nationalité est le renforcement de la cohésion sociale par l'inclusion des doubles nationaux dans le corps électoral.

Avec cette réforme, les points de vue des salariés et des entrepreneurs étrangers, qui participent à la prospérité de notre pays, sans actuellement participer à la prise de décision politique,

peuvent être pris en compte. Le troisième avantage consiste à permettre aux Luxembourgeois émigrés de s'intégrer dans leur pays d'adoption sans devoir renoncer à leurs racines luxembourgeoises. En ce sens, la double nationalité pourra constituer un atout de promotion du Grand-Duché à l'étranger. Finalement, l'augmentation du nombre des Luxembourgeois que suscitera cette réforme augmentera les ressources humaines disponibles pour les emplois réservés aux nationaux.

Il est dès lors incontestable que la double nationalité constitue bien un enjeu majeur qui bénéficie à l'économie luxembourgeoise et en renforcera la compétitivité. C'est une réforme structurelle socio-économique importante que la Chambre de Commerce approuve pleinement avec l'espoir que les conditions d'acquisition de la nationalité trop strictes dans le projet de loi seront allégées suivant les propositions que le lecteur pourra découvrir dans ce numéro d'«Actualité & Tendances».

La Chambre de Commerce annonce par ailleurs qu'elle organisera une conférence dédiée au sujet de la réforme du droit luxembourgeois de la nationalité et des implications sur le développement économique du Grand-Duché. Celle-ci aura lieu le 30 janvier 2008 à 17h00.

Les personnes souhaitant faire des suggestions
ou des commentaires au sujet de cette nouvelle publication
ou participer à la Conférence sur la réforme du droit de la nationalité
sont invitées à contacter le Département Economique de la Chambre de Commerce
Tél.: 42 39 39-351 – E-mail: eco@cc.lu

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi portant

1. transposition de la directive 2002/14/CE du Parlement Européen et du Conseil établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté Européenne;
2. modification du chapitre IV du titre premier du livre IV du Code du Travail. (3275DAN)

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi du ... concernant le renouvellement du soutien au développement rural.

Projet de règlement grand-ducal relatif aux régimes d'aides prévus au titre III de la loi du ... concernant le renouvellement du soutien au développement rural. (3276MCH)

■ Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Projet de règlement grand-ducal déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol «Campus scolaire européen Tosseberg et environs». (3277CPH)

■ Ministère du Trésor et du Budget

Projet de règlement grand-ducal relatif aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières, transposant la directive 2007/14/CE de la Commission du 8 mars 2007 portant modalités d'exécution de certaines dispositions de la directive 2004/109/CE sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé. (3274BJO)

Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat 2008. (3278TCA)

Projet de loi relative à l'affectation du résultat du compte général de l'exercice 2006. (3279TCA) ■

Réforme fiscale

Adaptation du barème d'impôt et un bonus fiscal pour enfants

Le gouvernement a annoncé le 5 octobre 2007 qu'il entend adapter le barème d'impôt à partir du 1^{er} janvier 2008 et introduire un bonus fiscal pour enfants à charge. L'adaptation du barème sera de 6 % ce qui se traduira par une perte de recettes de l'État de € 195 millions par an.

La grande nouveauté est l'introduction d'un bonus fiscal pour enfants qui remplacera, à partir du 1^{er} janvier 2008, la modération d'impôt dont les assujettis ayant un ou plusieurs enfants à charge profitaient, à condition de dispo-

ser d'un revenu imposable. Les personnes ou familles tombant dans les catégories de revenus bas et par conséquent exempts d'imposition ne pouvaient pas faire valoir cette modération.

Le bonus fiscal assurera à chaque personne ou couple ayant un ou plusieurs enfants à charge un versement annuel maximal de € 922,5 par enfant sans distinction de son revenu.

Les classes d'imposition pour personnes ou couples ayant un ou plusieurs enfants à charge disparaîtront, de sorte que les classes d'impôt pour personnes

ou couples ayant des enfants à charge ou non sera identique.

L'État affichera une plus-value de recettes de € 85 millions avec l'abandon des classes d'impôt. Cette somme sera toutefois directement affectée au financement du bonus fiscal pour enfants qui se soldera par un coût annuel de € 99,5 millions. Le versement annuel du bonus fiscal pour enfants combiné à l'adaptation du barème d'impôt fera toutefois en sorte que la ponction fiscale sera réduite pour toutes les classes d'imposition. ■

Un guide pratique pour tout savoir sur la TVA dans l'Union européenne

PricewaterhouseCoopers réédite son comparatif des règles TVA dans les 27 Etats membres de l'Union européenne. Intitulé «A Guide to VAT in the EU of 27 countries», l'édition 2007 tient compte de la nouvelle directive TVA entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

«Le guide présente les différentes règles contenues dans la directive et compare la manière dont elles sont appliquées dans les 27 pays de l'Union dont le Luxembourg», explique Anne Murrath, Associée chez PwC Luxembourg.

Le guide comprend, en outre, des chapitres spéciaux consacrés à chacun des 27 pays, dont les deux nouveaux entrants.

«Le Grand-Duché est bien positionné au niveau européen grâce à son taux réduit de TVA et à sa règle d'auto-liquidation automatique en cas d'importation de biens et cela, même si le concept de groupe TVA pour les sociétés opérationnelles fait défaut», ajoute René Beltjens, Tax Leader chez PwC Luxembourg. Ce guide propose également dans sa dernière partie, une série de tableaux comparatifs utiles.

L'ouvrage intitulé «A Guide to VAT in the EU of 27 countries», est disponible à la vente sur le site Internet: www.globalvatonline.com au prix de 180 euros. ■



6500 m² modulables pour vos conférences et réunions

Située au cœur du quartier d'affaires du Kirchberg, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux pour l'organisation de vos événements

- 4 grandes salles de conférence
- 36 salles de formation
- Matériel de haute technologie
- Parking privé de 650 places



millenium.lu



Votre partenaire pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi
L- 2981 Luxembourg

Tél.: + 352 42 39 39 - 240
Fax: + 352 43 83 26
events@cc.lu www.cc.lu



Les participants de la table ronde (de g. à dr.): MM. Theissen, Scharff, Baustert, Mme Detaille, MM. Ant, Biltgen et Lamborelle

10 octobre 2007

Conférence UEL sur la diversité sur le lieu de travail

L'Année européenne de l'égalité des chances pour tous 2007 a servi d'occasion à l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) pour tenir une conférence sur le thème de la diversité sur le lieu de travail. Soutenue par le Commissariat aux Etrangers du Ministère de la Famille, la conférence UEL s'est inscrite dans un effort de sensibilisation visant à promouvoir l'égalité des chances pour tous en milieu professionnel et donc à contribuer à l'élimination de toute forme de discrimination envers l'âge, le genre, le handicap, l'orientation sexuelle, l'origine raciale ou encore la religion.

Paul Ensch, Directeur de la Chambre des Métiers et membre du Conseil d'administration de l'UEL, a accueilli les quelque 120 participants, en grande partie des chefs d'entreprises, à la conférence

UEL «Diversité sur le lieu de travail» le 10 octobre dernier. Il a rappelé que cette conférence, qui est soutenue par l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous 2007, trouve son origine dans la charte UEL¹ portant sur le dévelop-

pement durable d'octobre 2003. Cette charte traduit le souci des entreprises de promouvoir une dynamique de croissance dans tous les secteurs économiques qui soit respectueuse à la fois des intérêts économiques, sociaux et écolo-

¹ <http://www.uel.lu/membres/upload/doc129/Charte.pdf> et http://www.uel.lu/membres/upload/doc130/charte_note_annexe.pdf

giques. De cette initiative ont découlé toute une série d'actions dans différents domaines dont l'égalité homme-femme, l'accès à l'emploi des personnes porteuses de handicaps, la promotion de postes d'apprentissage et de contrats d'initiation à l'emploi pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle ou encore dans le domaine de la sécurité-santé.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration Marie-Josée Jacobs s'est réjouie de voir l'UEL et, par son biais, les dirigeants d'entreprises s'investir dans la promotion de la diversité en entreprise dans le cadre de son approche en matière de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises (RSE). «La diversité sur le lieu de travail est une réponse à la conjoncture économique et à la démographie actuelle et permet notamment la résolution des pénuries de main-d'œuvre ainsi que le recrutement et la conservation d'un personnel de haute qualité», a affirmé Madame Jacobs. Consciente qu'un changement des mentalités représente un travail à long terme, la Ministre voit dans l'Année européenne l'occasion de lancer la mise en œuvre des mesures nécessaires pour assurer la diversité dans le milieu du travail. «Promouvoir la diversité, c'est déceler les talents, les innovations, les marchés et en faire un différenciateur, ainsi qu'un levier de développement. Gérer la diversité, c'est réfléchir à la manière d'optimiser les potentiels multiples au sein de l'entreprise et de la société. Voilà, le défi que nous relèverons ensemble», a-t-elle dit pour terminer son discours.

Andreas Schneider de la Chambre de Commerce autrichienne, a présenté des initiatives prises par son institution pour promouvoir la responsabilité sociale auprès des entreprises autrichiennes et pour faire avancer le dialogue entre les acteurs économiques et la société. Une plate-forme unique² est au service des entreprises autrichiennes. Le concept complexe de la RSE y est réduit à un principe simple: il s'agit d'encourager les entreprises – sur une base volontaire – à intégrer leurs objectifs sociaux et écologiques et leurs relations avec leurs partenaires dans leur gestion générale d'entreprise. L'aspect volontaire pousse de nombreuses entreprises à être plus inno-

vatrices et à identifier une niche de marché les rendant plus intéressantes. La Chambre de Commerce autrichienne a conçu plusieurs feuilles de route à destination des entreprises selon leur niveau de développement en matière de RSE. L'approche autrichienne est très pragmatique et rencontre un grand succès surtout auprès des très petites entreprises. Le concept prévoit également des remises de prix pour plusieurs catégories d'entreprises qui récompensent leurs efforts dans les domaines du marché du travail, dont fait partie l'égalité des chances, du marché économique, de la société ou encore de l'écologie. La publication d'une compilation de bonnes pratiques présentant des projets innovateurs réalisés par des entreprises souvent mal connues est prévue en 2008.

Le Président de l'UEL Michel Wurth, a démontré qu'il existe un réel besoin de la part des entreprises d'aller de l'avant en matière de RSE et de développement durable en mentionnant les différentes initiatives³ d'entreprises voulant se concerter pour opérer des échanges sur ses thèmes. Ces initiatives ont motivé l'UEL à créer l'«Institut pour le Développement Durable et pour la Responsabilité Sociale des Entreprises» (INDR) qui servira – sur une base tout à fait volontaire – d'instrument aux entreprises pour opérer des échanges, mais aussi pour placer leurs

expériences et leur savoir-faire acquis dans ces domaines au service d'autres entreprises.

L'action de sensibilisation de l'INDR vise tout autant à renforcer la cohésion sociale, à promouvoir une image positive de l'entrepreneuriat et à stimuler l'esprit d'entreprise; elle offre à cette fin une structure stable et durable, susceptible de fédérer toutes les parties prenantes. De par la qualité des échanges qu'il opérera, l'INDR est appelé à proposer des solutions sur mesure aux entreprises pour une gestion interactive des volets économique, social, sociétal et environnemental dans une logique de développement durable. Ces différents objectifs ne sont pas contradictoires dans la mesure où ces quatre domaines sont pris en compte dans la stratégie de l'entreprise.

Pour M. Wurth, la diversité sur le lieu de travail s'inscrit valablement dans cette stratégie, car elle illustre la valeur que l'entreprise accorde à un environnement de travail multiculturel – une particularité au Luxembourg. «La diversité est une véritable valeur ajoutée pour l'entreprise, car elle représente un réel enrichissement de ses relations envers ses clients, ses investisseurs et son personnel. C'est grâce à la diversité de son personnel que l'entreprise va être mieux armée pour se maintenir voire s'imposer sur les marchés de plus en plus com-



Madame Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration

² www.respACT.at

³ Plate-forme RSE et Institut pour le Mouvement sociétal (IMS)

plexes et compétitifs», a déclaré le Président de l'UEL.

Gilbert Renel, Partner chez Deloitte, a expliqué que l'égalité des chances professionnelles doit être un engagement volontaire de chaque entreprise en vue de garantir des chances similaires à tous les employés, ce qui «au final contribuera à développer l'efficacité opérationnelle et la rentabilité de l'entreprise». Des études démontrent même que le fait pour une entreprise de se prévaloir d'une approche RSE constitue un véritable atout pour le recrutement de salariés de la «génération Y» (nés à la fin des années 70 et au début des années 80). A

la demande de l'INDR, Deloitte concevra un toolkit pour aider les entreprises dans leur démarche RSE. Ce toolkit comprendra une brochure de sensibilisation, un questionnaire d'auto-évaluation, un guide méthodologique et des exemples de démarches d'entreprises.

■ Table ronde – présentation d'expériences concrètes

Une table ronde en présence du Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen, a illustré combien la conviction et l'engagement du management sont à la clé du succès de toute politique de RSE au sein d'une entre-

prise. Le comportement exemplaire et responsable du management est aussi une condition pour gagner le personnel à la cause du développement durable. Sous la modération de Marc Ant, Etudes et Formation, Michèle Detaille (No-Nail Boxes), Joseph Baustert (Soludec), Erny Lamborelle (Electrolux; représentant de l'UEL), Christian Scharff (Dexia; représentant de l'IMS) et Robert Theissen (Hëllef doheem) ont pu exposer leurs expériences dans leur démarche RSE.

(Communiqué par l'UEL) ■

Frankfurter Buchmesse

Verband der Luxemburger Buchverleger stellt neue Identität und Katalog 2008 vor



Von links nach rechts: Paul Bauler, Manuel Schortgen (beide Lëtzebuurger Bichereditoren), Fernand Ernster (Präsident der Luxemburger Buchhändler), Dirk Sumkötter, Susanne Jaspers (beide Lëtzebuurger Bichereditoren), Denise Besch (Kulturministerium), Germain Goetzinger (CNL), Alexandra Fixmer (Lëtzebuurger Bichereditoren)

Im Jahr ihres 25-jährigen Verbandsjubiläums stellen die „Lëtzebuurger Bichereditoren“ anlässlich der Frankfurter Buchmesse erstmalig einen eigenen Messestand vor. Der neue Messestand sowie die Runderneuerung der Verbandsidentität sind Ausdruck eines neuen Selbstverständ-

nisses des Verbandes, die hohe Qualität der heimischen Buchproduktion und den zunehmenden Stellenwert der hiesigen Verlagslandschaft auf nationalem und internationalem Parkett angemessen zu repräsentieren. „Unabhängig von unserer Größe stellen wir an uns selbst höchste Ansprüche in punkto

Professionalismus. Das laufende Jahr war in dieser Hinsicht ein Meilenstein für den Verband. Ohne das unermüdlige Engagement und den persönlichen Einsatz sämtlicher Vorstandsmitglieder wäre dies nicht denkbar gewesen“, so Präsident Dirk Sumkötter. Logische Konsequenz einer neuen Dynamik war demnach auch die Schaffung eines neuen Verbandslogos.

■ Ausstellungskatalog 2008

Ebenfalls pünktlich zur Frankfurter Buchmesse präsentierte der Verband den neuen Ausstellungskatalog mit den wichtigsten Neuerscheinungen der Verbandsmitglieder; ein Verzeichnis sämtlicher lieferbarer Bücher vervollständigt das Informationsangebot. Der Katalog ist derart gestaltet, dass er sich sowohl an professionelle Nutzer als auch an interessierte Leser wendet. „Besonderen Wert haben wir auf die Nutzerfreundlichkeit gelegt. Für Leser, die sich einen raschen Überblick über die neusten Bucherscheinungen in Luxemburg verschaffen wollen, ist es ein unerlässliches Nachschlagewerk“, so Dirk Sumkötter.

■ Lëtzebuurger Buchpräis 2007

Für die Durchführung des „Lëtzebuurger Buchpräis 2007“ im Vorfeld der „Walfer Bicherdeeg 2007“, haben

die Luxemburger Buchverleger mit dem Verband der Luxemburger Buchhändler und der Gemeinde Walferdange tatkräftige Partner gefunden.

Die Publikumswahl des „Lëtzebuerger Buchpräis 2007“ hat am 15. Oktober 2007 in allen teilnehmenden Buchhandlungen begonnen. Auch die-

ses Jahr wird die Wahl des beliebtesten Buches dem Publikum überlassen. Die Nominierten können in vier Kategorien gewählt werden: Kinder- und Jugendbücher, Literatur, Sachbücher und Kunstbücher.

Unter sämtlichen Teilnehmern werden eine Heißluftballonfahrt von Sky-

lines Balloons sowie Flugtickets von Luxair verlost.

Ein festlicher Empfang sowohl für die preisgekrönten Autoren als auch für die Gewinner aus dem Publikum wird am 18. November 2007 anlässlich der „Walfer Bicherdeeg“ stattfinden. ■

clc

Dépôt du budget 2008: Un message positif pour le commerce luxembourgeois

La proposition du gouvernement d'adapter le barème d'impôt à partir du 1^{er} janvier 2008 et d'introduire un bonus fiscal pour enfants à charge est, pour la clc, parfaitement en ligne avec l'accord tripartite d'avril 2006.

Cette réforme fiscale introduit le système du crédit d'impôts et constituera surtout une compensation pour les travailleurs dans le cadre de la politique de modération salariale à laquelle les syndicats avaient souscrit en avril 2006. Ce soulagement de la pression sur les salaires profitera donc directement à différents secteurs, dont notamment le commerce et les transports où la productivité évolue moins rapidement que les coûts salariaux.

La clc se félicite que cette réforme fera par ailleurs augmenter le revenu net des ménages de quelques 300 mil-

lions d'euros, ceci d'autant plus que le pouvoir d'achat disponible a considérablement souffert de l'augmentation des dépenses «contraintes» des ménages (foncier, énergie).

Le redressement de la capacité de consommation des ménages est un message important dans le cadre des initiatives de promotion du commerce luxembourgeois qui s'affiche dans la Grande Région. Puisque la réforme fiscale bénéficie à l'ensemble des travailleurs du Grand-Duché de Luxembourg, donc y compris aux frontaliers, il revient au commerce luxembourgeois de persévérer dans ses efforts de faire de Luxembourg un pôle de commerce dans la Grande Région et de drainer ainsi la plus grande partie de cette enveloppe vers leurs magasins.

(Communiqué par l'UEL) ■



FEDIL

Ne pas relâcher d'efforts en matière de réformes structurelles

Lors d'une conférence de presse en date du 15 octobre 2007, la FEDIL s'est prononcée au sujet d'un certain nombre de sujets d'actualité en relation, notamment, avec les finances publiques et la situation du Luxembourg en matière de compétitivité.

Dans son analyse de l'environnement économique actuel, le directeur de la FEDIL, Nicolas Soisson, a noté

que la conjoncture favorable se reflète positivement au niveau des recettes budgétaires de l'Etat affichant une croissance de 7,6 % sur base du projet de budget pour l'an 2008 présenté en date du 10 octobre dernier.

Dans le même contexte, le directeur de la FEDIL a noté que la croissance des dépenses (+5,3 %), de nature structurelle, reste importante.

De façon générale, la FEDIL salue le fait que l'Etat maintient un haut niveau d'investissements publics, tout comme sa volonté d'augmenter les dépenses publiques en faveur de la recherche-développement (+21 %) susceptible d'apporter au pays de réelles opportunités de croissance et de diversification économiques.

En matière de fiscalité des personnes physiques, la FEDIL salue la déci-



sion du gouvernement d'adapter le barème d'impôt à partir du 1^{er} janvier 2008 et d'introduire un bonus fiscal pour enfant(s) à charge. Cette décision, qu'il s'agit de faire valoir lors de prochaines négociations tarifaires, correspond, de l'avis de la FEDIL, à la volonté du gouvernement de mettre en œuvre une politique sociale davantage sélective, mettant ainsi un frein à une politique sociale dite «de l'arrosoir».

En ce qui concerne le sujet de la compétitivité des entreprises, le président de la FEDIL estime que dans la suite du rapport Fontagné, publié en 2004, le Comité de coordination tripartite est parvenu, en 2006, à entamer des réformes qui sont en relation avec la compétitivité des entreprises et l'assainissement des finances publiques.

La FEDIL regrette cependant l'absence – hormis l'abolition progressive

du droit d'apport et hormis la volonté de relever le taux de la bonification d'impôt pour investissements – de toute mesure concrète visant à alléger la charge fiscale des entreprises, en notant toutefois avec satisfaction que des pourparlers visant à améliorer l'environnement fiscal des entreprises seront entamés sous peu.

Selon le président de la FEDIL, Robert Dennewald, «il ne faudra pas relâcher d'efforts en matière de réformes structurelles visant à améliorer la fiscalité des entreprises, à assurer la durabilité des régimes de pension, à moderniser le marché du travail et à réformer le système d'éducation et de formation». Dans le même contexte, le président de la FEDIL a noté que la transposition de l'accord tripartite ne devra pas se limiter à la seule transposition d'un statut unique pour les salariés du secteur privé, pour respecter également les engagements en faveur d'une politique de modération salariale.

En vue des élections sociales de 2008 et des élections législatives de 2009, Robert Dennewald a, par ailleurs, plaidé pour une poursuite des efforts en matière de redressement de la compétitivité de l'économie nationale, et ceci au-delà de toutes considérations électorales.

(Communiqué par la FEDIL) ■

Nouvelle association

Femmes Leaders du Luxembourg asbl



De g. à dr.: Virginie Raux, trésorière; Daniela Lacramiora Moraru, présidente; Eliane Fuchs, vice-présidente; Emmanuelle Saint-Medar, secrétaire et Nicole Avez-Nana (absente), vice-présidente

Une nouvelle association, «Femmes Leaders de Luxembourg», vient de voir le jour au Luxembourg. L'objectif de cette association est de fournir une plate-forme de rencontres entre femmes à des postes de responsabilité, et ce dans un environnement de non concurrence, au sein duquel peuvent se développer des amitiés concrètes.

A travers des programmes, conférences, galas, symposiums, communications, publications et fonctions particulières, «Femmes Leaders» souhaite offrir aux femmes l'opportunité de rencontrer et d'échanger des idées avec d'autres décideurs influents dans le monde des affaires. L'association se propose de soutenir la formation continue des femmes pour leur permettre d'assumer leurs res-

pensabilités professionnelles, civiques et familiales.

Un autre objectif de l'association est de développer par le biais d'initiatives locales et nationales des stratégies visant au développement économique, à la création d'emplois, à la reprise d'entreprise et à la promotion de l'esprit d'entreprise, en tenant compte du potentiel considérable que représentent

les femmes et leurs spécificités. L'association est composée de femmes assumant des postes de direction au gouvernement, en entreprises, au sein de corporations, d'institutions, de communautés artistiques, d'entreprises philanthropiques, d'organisations actives dans les secteurs du commerce, de la diplomatie, des sciences et de la recherche. Les femmes actives faisant preuve

d'esprit visionnaire peuvent rejoindre l'association. Elle doivent cependant être marrainées.

La marraine se chargera de présenter les candidatures au conseil d'administration qui procédera à l'examen des demandes.

«Femmes Leaders» compte actuellement 15 membres et la cotisation annuelle s'élève à 125€. ■

Toute personne intéressée à rejoindre l'association est invitée à contacter un membre du Conseil d'administration ou adresser une lettre à: Femmes Leaders du Luxembourg, asbl
6, rue Marguerite de Brabant – L-1254 Luxembourg-Merl – Tél: +352 26 47 85 03
info@femmesleaders.eu – www.femmesleaders.eu

FEMO

Lancement de la Fédération de la Mode

La Fédération de la Mode, membre de la clc, a été créée le 1^{er} octobre 2007 suite à la fusion des trois groupements professionnels Textiles, Chaussures et Maroquinerie.

Représentant national du secteur de l'équipement de la personne, la FEMO est une plateforme pour tous ses membres dont l'objectif est de promouvoir le commerce de l'habillement ainsi que de défendre les intérêts de ses membres au niveau national.

«Nous désirons être à l'écoute de tous nos membres et créer entre eux des liens forts. Dans de nombreux domaines, p.ex. celui de la promotion ou de la formation du personnel, une action concertée de la FEMO pourra créer une valeur ajoutée pour tous nos commerces.» a expliqué Camille Koener, qui a été élu président de la FEMO.

La FEMO regroupe à présent environ 150 membres et ambitionne de rassembler un nombre encore plus important de commerces issus du secteur de la Mode. Pour ce faire, un accent sera mis sur sa visibilité, tout aussi bien auprès des commerces de la Mode qu'auprès du grand public.

La première grande action initiée par la FEMO et la clc en collaboration avec les unions commerciales et les centres commerciaux a été l'ouverture nationale du 28 octobre de 14 à 18 heures.



Photo du conseil d'administration de la FEMO. De gauche à droite: Gilbert Brosius, Malika Apple, Sege Cahen, Liliane Haas, Camille Koener (président), Françoise Schlink (conseillère clc), Jean-Paul Herber, Anna Felgen, Corinne Cahen, Nathalie Rieth-Aach, Fernand Ernster (vice-président clc)

Pour la réalisation de cet événement, la FEMO a réussi à rassembler quasiment tous les acteurs des commerces concernés. «Nous nous réjouissons de faire renaître la longue tradition d'ouverture dominicale du 'Mantelsonndeg' au Grand-Duché et d'accueillir notre clientèle ce jour» a annoncé Camille Koener.

D'autres actions suivront dans les mois à venir avec la réalisation de formations continues spécifiques, une charte pour les membres de la FEMO ou la création d'un site internet.

(Communiqué par la FEMO) ■

Assurances

GSPL: les syndicats professionnels face aux sinistres



En date du vendredi 18 octobre dernier, le groupement des syndicats professionnels du Grand-Duché de Luxembourg (GSPL), pilier très actif de la clc, avait invité ses membres et leurs collaborateurs à une matinée de formation sur les assurances relatives aux syndicats et copropriétés et la gestion des sinistres.

Cette formation était organisée en étroite collaboration avec des partenaires privilégiés: la compagnie d'assurances Le Foyer, le Bureau d'expertises Wies

et l'Association des Agences Générales d'Assurances.

Les principaux aspects présentés portaient sur les risques à assurer par les différentes parties (syndic, copropriété, locataire), les différents produits Le Foyer (assurances multirisques, RC professionnelles/immeuble), les garanties accordées tout comme les exclusions de garantie, les recours contre des tiers, les dégâts (eaux, feu), les responsabilités des parties intervenantes (architectes, ingénieurs-conseils, sociétés de construction), ainsi

que le règlement des sinistres (déclarations, mesures d'urgence, expertises, réparations) et le dédommagement des parties concernées. Matière instructive de quoi occuper toute une matinée et susciter de nombreuses interrogations si l'on sait que tout ce qui est prévisible n'est pas forcément assurable.

Devant des sujets d'une aussi grande importance, les membres et leurs collaborateurs étaient par conséquent nombreux à avoir accepté l'invitation du GSPL.

Soucieux de la bonne renommée du secteur de la gestion de copropriétés, le GSPL – au fidèle service de ses membres – s'applique activement à organiser des formations sur base régulière, formations qui couvrent l'ensemble des défis auxquels sont confrontés les professionnels dans l'exercice journalier de leur profession. Voilà bien une raison qui explique qu'avec ses 56 membres, l'association professionnelle regroupe la quasi-totalité des acteurs du marché. Créée en 1998, le GSPL fêtera son 10^e anniversaire l'année prochaine: ce sera l'occasion pour les professionnels de faire une rétrospective fructueuse sur un marché florissant. Pour plus d'informations: www.gspl.lu.

(Communiqué par le GSPL) ■



Des compétences locales,
une vocation internationale !

Plus loin, ensemble !

Pour la Chambre de Commerce, l'accompagnement d'entreprises luxembourgeoises sur les marchés étrangers est une priorité absolue, en soutenant activement les missions de promotion économique, salons de coopération, visites accompagnées de foires, stands collectifs, journées d'opportunités d'affaires et séminaires, le Département International de la Chambre de Commerce encourage la mise en relation des entreprises nationales et étrangères.



Votre partenaire pour la réussite





ITALIAN FOOD IN SHANGHAI

EXPLORE THE DIFFERENCE.

ORGANIZE YOUR BUSINESS.

OFFICE DU DUCROIRE – THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS.

Wherever you want to go – your business comes first. Our one-stop shop for exporters helps you to find adequate credit insurance and financial support for first-class promotion of your business and services around the world. One click, and you are there:

www.ducroire.lu

ENJOY YOURSELF. ENJOY YOUR BUSINESS.

**OFFICE DU
DUCROIRE**
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



THE GOVERNMENT
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of the Economy and Foreign Trade

EN BREF

Bungerefer Millen

Neueroöffnung des „Hotel-Restaurant du Moulin de Bigonville“

Die über 1000 Jahre alte noch bestehende Wassermühle (heute Nova Naturstrom Erzeuger) und deren 54-jähriges „Hotel-Restaurant du Moulin de Bigonville“ werden nach langer Zeit wieder ihre Türen öffnen.

Das neue Küchenkonzept heißt „Classic meets molecular“ und soll die sogenannte molekularische Küche erstmals im Luxemburger Ösling anbieten. Der neue, ehrgeizige und junge Unternehmer Joseph Jordan will bei seinen Gästen die Freude an natürlichen und gesunden Köstlichkeiten wieder erwecken. Alle Speisen und Gerichte sind mit frischen Produkten zubereitet und entfalten dadurch einen intensiven und aromatischen Geschmack. Weitere Informationen unter: www.moulinbigonville.com.



Bières Diekirch

La Christmas à nouveau disponible

Comme chaque année, la traditionnelle bière de Noël de Diekirch est attendue par les amateurs de bière. Et bien, l'avant-goût de Noël est disponible dès à présent dans tous les magasins, cafés, restaurants et stations-service. Brassée à l'eau de source de Diekirch et à l'orge malté, cette bière de saison est à nouveau disponible en emballage de six bouteilles Long Neck non consignées dans les points de ventes d'alimentation et sera servie dans un élégant verre dans les cafés Diekirch et Mousel. La Brasserie de Luxembourg offrira par ailleurs à l'achat de 2 six packs Diekirch Christmas, 1 set de 4 bougies. La Brasserie offrira également pour chaque Diekirch Christmas commandée en horeca une carte postale.



Luxembourgala

Rendez-vous exclusif à la Coque le 7 décembre

Le 7 décembre 2007 se déroulera à la Coque la première édition du «Luxembourgala – Show, Dinner & More», une grande soirée spectacle au cours de laquelle le sport, la culture et la gastronomie seront au rendez-vous. Organisé dans le cadre du 25^e anniversaire du Centre Aquatique et du 5e anniversaire du Centre des Salles de la Coque, le «Luxembourgala – Show, Dinner & More» est aussi étroitement lié à une action caritative menée en faveur de la Croix Rouge luxembourgeoise. Tout en faisant la part belle à la gastronomie grâce à un menu avec vins assortis, la soirée proposera le fabuleux spectacle «La Nuit des Olympiques» mis en scène par la chorégraphe Hélène Van den Kerchove et interprété par un corps de ballet luxembourgeois et international, mêlant danseurs, acteurs, musiciens et sportifs. Information et inscription: www.luxembourgala.lu.



Le Châtelet

Les époux Lorang-Rieck passent le flambeau

Les époux Lorang-Rieck, propriétaires du célèbre hôtel «Le Châtelet», passent après 45 ans de service, le relais à leur successeur, Mlle Isabelle Lentz. Les époux Lorang ont débuté leur carrière en 1963 en exploitant

un restaurant dans l'immeuble situé 2, bd de la Pétrusse. Le propriétaire, mieux connu sous le nom de «Mecky» était lui-même aux fourneaux et rapidement son savoir-faire et ses spécialités s'étaient répandus dans toute la région. En 1984 ils firent l'acquisition d'un immeuble pour y installer les premières chambres à louer. Au fil des années, l'Hôtel le Châtelet s'est progressivement agrandi et comprend actuellement un ensemble de 40 chambres et 8 studios. Isabelle Lentz a récemment repris les rênes de l'hôtel. Pour plus d'informations: www.chatelet.lu.



Le Tour de Luxembourg en 24 heures

Ernst & Young met à l'honneur la solidarité de ses collaborateurs



Au terme de l'épreuve, un chèque a été remis aux responsables du «Télévie»

Allier l'esprit d'équipe et la découverte du Nord du Luxembourg à un grand geste caritatif: voici le triple défi que s'est proposé de relever la 2^e édition du «Tour de Luxembourg en 24 heures» organisée par Ernst & Young.

Cohésion, abnégation, générosité: tels ont été les maîtres mots de cette version 2007 pour laquelle la solidarité des collaborateurs d'Ernst & Young a été soumise à rude épreuve. Fort de 750 professionnels, Ernst & Young Luxembourg a bâti sa réputation sur cette cohésion indispensable à son efficacité et ses performances dans des domaines aussi divers que compétitifs. Pourtant, ce sont bel et bien les 27 et 28 septembre derniers, lors du «Tour de Luxembourg en 24 heures», que cet esprit d'équipe a joué l'un de ses rôles les plus déterminants.

Il faut dire que le challenge à relever était de taille: il s'agissait non seulement d'intégrer 105 nouveaux collaborateurs à l'équipe existante, mais leurs efforts conjoints devaient également leur permettre de triompher d'une aventure aussi extraordinaire que courageuse: le tour du Luxembourg en

24 heures, à pied et à vélo. Rivalisant d'endurance et de vitesse, 20 équipes, composées d'un minimum de 4 partenaires – 2 cyclistes et 2 coureurs – se sont ainsi relayées pendant 24 heures pour traverser, via 215 km de pistes cyclables, les plus beaux paysages du Grand-Duché le long d'un itinéraire les menant de Munsbach à Bourglinster, en passant par Echternach, Vianden, Goebelsmühle, Reisdorf, Beaufort et Berdorf.

Sportive et humaine, cette aventure a ainsi offert aux collaborateurs d'Ernst & Young la possibilité de découvrir la richesse, la diversité et le charme du Luxembourg, à l'écart des grands axes de circulation qu'ils ont l'habitude de sillonner.

Au terme de l'épreuve, un chèque a été remis aux responsables du «Télévie». Ce don a été financé par Ernst & Young et par les participants eux-mêmes, puisque chacun d'eux était chargé de recruter au moins 5 parrains, qui devaient chacun investir 1 euro par kilomètre parcouru.

«Télévie» poursuit la recherche contre le cancer et la leucémie, qui touche plus particulièrement les enfants. ■

LeasePlan présente son programme GreenPlan

La société LeasePlan vient de présenter son programme GreenPlan à ses clients. L'objectif du leader luxembourgeois de la location long terme est de donner à ses clients les moyens et les outils pour introduire la dimension écologique dans la politique de mobilité de l'entreprise.

Les conducteurs LeasePlan, interrogés dans le cadre d'une enquête menée par LeasePlan dans 16 pays, sont unanimes pour désigner les constructeurs comme les premiers acteurs des mesures à prendre pour réduire la pollution des véhicules.

Cependant, ces mêmes conducteurs affichent un comportement peu responsable quand la plupart avouent utiliser leur véhicule pour un trajet de moins d'un kilomètre. L'intention de LeasePlan n'est certes pas de dénoncer les coupables mais d'amorcer un projet où chacun, conducteur, gestionnaire de flotte, comité de direction, société de location long terme prend conscience de sa responsabilité et décide de modifier mentalité et comportement. Or, comment proposer des voitures de société moins puissantes, moins spacieuses parce que moins polluantes?

LeasePlan, par son programme GreenPlan, propose des pistes et des

solutions à adapter à la maturité de chaque entreprise. Après un premier audit grâce à l'éco-calculator LeasePlan, une série de mesures peuvent être définies et mises en place pour optimiser les coûts et mettre en œuvre une politique dotée d'une volonté environnementale performante. Régulièrement et grâce à des outils de mesure intégrés dans le Fleet-Reporting de LeasePlan, des actions correctrices ou supplémentaires seront proposées en vue d'atteindre l'objectif que l'entreprise s'est fixé au départ du projet.

Pour fédérer les conducteurs autour de ce type de projet, il faut avant tout changer leur mentalité et leur comportement au volant. C'est ce que propose la Gentleman Driver School en partenariat avec LeasePlan: des cours de conduite écologique et/ou défensive, en entreprise.

Basé sur l'observation, le respect des règles, l'anticipation et le fair-play, le concept de la Gentleman Driver School permet d'arriver, en lisant la route différemment, à une conduite plus intelligente. Résultat: moins de stress au volant, plus de sécurité sur la route, de meilleures répercussions sur l'environnement et surtout des économies sur le poste voiture de société. ■



EN BREF

Luxair

Le Flydoscope de change de look

Lancé en 1975, le magazine Flydoscope se présente depuis octobre sous une nouvelle formule dans un nouveau format, légèrement agrandi de 23 x 30 cm. Ce relaunching s'est opéré dans le cadre du programme «Building a New Airline» pour correspondre aux valeurs et aux exigences de l'entreprise Luxair. Nouveau et en guise de clin d'œil, la rubrique «Draw me a plane» où à chaque numéro, la rédaction demande à un décideur luxembourgeois de dessiner un avion et de faire partager son approche de l'aviation et son goût du voyage. Premier invité de la rubrique: Nicolas Buck. Le magazine est réalisé par les Editions Mike Koedinger SA pour le compte de Luxair sous la direction artistique de Guido Kröger, Elisa Kern et Vera Capinha Heliodoro. Un collectif d'une quinzaine de collaborateurs installés à travers l'Europe et au Luxembourg font le succès de cette nouvelle formule. Le magazine continuera à paraître 6 fois/an à 30.000 exemplaires.



Museal Editions

Nouveau coffret artistique et œnologique

Succédant au coffret millésimé 2006 illustré par Robert Brandy, le nouveau coffret artistique et œnologique «Natures Fortes», présenté il y a peu par les éditions Museal dans les salons du Cercle Munster, se veut être une nouvelle invitation au voyage dans le vignoble luxembourgeois, à la découverte des grands vins 2006, signés domaines de Vinsmoselle. Illustré par Roland Schauls, il s'inscrit dans le droit fil de son prédécesseur: un objet de collection signé et numéroté, témoignant de l'excellence du patrimoine culturel et gastronomique du Grand-Duché. Cinq vins différents sont inclus dans ce coffret, tous des grands premiers crus 2006 produits par la première cave vinicole du Grand-Duché, les Domaines de Vinsmoselle. Ils sont embouteillés après soutirage dans des fioles de dégustation en verre Oenova sous vide d'air, procédé exclusif breveté qui garantit une parfaite préservation des arômes du vin. Celui-ci se conserve dès lors pratiquement sans aucune oxydation et restitue de nombreuses années plus tard les mêmes qualités œnologiques qu'au premier jour.



Equal

Nouveau classeur pédagogique

Conçu comme un véritable outil pédagogique, le classeur «Mes choix, mes responsabilités face à l'emploi» s'adresse aux demandeurs d'emploi désirant intégrer un processus de réinsertion socio-professionnelle. L'objectif est d'encourager une réflexion sur la notion de responsabilité face à l'emploi. Outil accessible et pratique, à la portée de tous, il contient 10 bandes dessinées thématiques en lien avec le monde du travail. Ce support de communication permet d'aborder des problématiques sensibles auprès d'un public pas toujours réceptif. Disponible en français ou en allemand, l'édition papier peut être commandée à l'adresse contact@equal.lu. Pour plus d'informations: www.equal.lu.



Berlitz

De retour au Luxembourg

Depuis 129 ans le nom Berlitz est synonyme d'excellence dans le domaine de l'enseignement des langues et ce dans 70 pays et quelques 550 écoles. En

EN BREF

1915 il existait une première école Berlitz à Luxembourg située au numéro 3 Rue du Marché aux Poissons, disparue il y a 40 ans. Depuis ses débuts, le succès ne quitta plus Maximilian Berlitz, le père-fondateur de l'institution. Son entreprise connût une expansion extraordinaire grâce à sa méthode révolutionnaire consistant à enseigner les langues étrangères sans effectuer de traduction. Si bien qu'en 1918 Berlitz possédait plus de 300 écoles implantées sur 4 continents. Depuis déjà 3 ans, des « séminaires business » sont dispensés en Allemagne, en Suisse, en Autriche et depuis automne 2007 aussi à Luxembourg pour les cadres dirigeants et employés et ce sous la direction de Artur Sosna.

Guardian Luxguard I

25 ans d'activité au Grand-Duché

La société Guardian à Bascharage vient de fêter ses 25 ans d'existence. A cette occasion, la direction de la société avait invité tout le personnel à un dîner dansant qui s'est déroulé dans les locaux de la Foire Internationale à Luxembourg. Cet anniversaire coïncide avec les 75

ans de Guardian Industries et les 25 ans d'existence de Guardian en Europe. A l'origine, la société Guardian Glass Company avait été créée en 1932. A cette époque, elle fabriquait exclusivement des pare-brises pour l'automobile et occupait 20 personnes. Aujourd'hui, Guardian Industries Corp., qui a son siège à Auburn Hills, Michigan, est un des premiers producteurs mondiaux de verre plat, de verre à couches pour l'architecture, de pièces moulées en matière plastique, de verre pour l'industrie automobile et de matériaux pour le bâtiment, dont la fibre de verre. Les années 80 furent marquées par la construction de la première usine de verre flotté outre-atlantique en Europe: Guardian Luxguard I à Bascharage.

Fortis Banque Luxembourg

Remise d'un chèque à l'association «Haus vun der Natur»

Le 12 octobre, l'agence Bonnevoile de Fortis Banque Luxembourg a ouvert ses portes au public dans le cadre de sa récente rénovation appliquant le concept de la «Construction durable». La rénovation répond en effet aux normes écologiques les plus strictes, qu'il s'agisse des matériaux utilisés ou des aménagements visant à réduire la consommation d'énergie. L'agence Bonnevoile est la première agence sur le territoire luxembourgeois répondant entièrement aux critères de développement durable en intégrant une rénovation immobilière durable. Lors de cette journée placée sous le signe de la responsabilité sociétale, Serge Brimaire, responsable de l'agence Bonnevoile, a eu le plaisir de remettre un chèque de 1.500 EUR à l'association active dans le développement durable «Haus vun der Natur» représentée par son président Monsieur Raymond Aendecker.

Mister-Resto.com

Premier service luxembourgeois de commande en ligne de repas

Mister-Resto.com est un nouveau service développé par Dotcom Luxembourg (www.dotcom.lu), une agence spécialisée dans la communication Internet. Mister-Resto.com est né du constat qu'il n'existait aucun site Internet reprenant les restaurants qui effectuent la livraison ou les plats à emporter. Sachant à quel point la demande pour ce genre de service était grande, Dotcom a décidé de relever le défi et de développer ce tout nouveau concept au Luxembourg. Mister-Resto.com propose donc un choix de repas à faire livrer ou même à emporter soi-même. Le

Young Energy Prize S.a.

Prospection et exploitation de champs de pétrole et de gaz naturel depuis le Luxembourg



Nikolay Bogachev, 54 ans, président et CEO (Chief Executive Officer) de Young Energy Prize S.a.

Si le Luxembourg, dans ses efforts de diversification de l'assiette économique pouvait se targuer dans le passé d'une réussite certaine, la venue de Young Energy Prize S.a. constitue néanmoins un événement hors pair.

Fruit des efforts du Ministre de l'Economie Jeannot Krecké et de son équipe ainsi que de l'Ambassade luxembourgeoise à Moscou, le rapprochement entre la place du Luxembourg et l'entrepreneur russe Nikolay Bogachev, propriétaire de la société, date du printemps 2006. Après une phase exploratoire menée tambour battant, la présence de Young Energy Prize S.a. s'est concrétisée au printemps 2007 par la location de vastes espaces de bureaux et le début du recrutement du personnel.

A l'horizon 2009, la société compte employer quelques 200 collaborateurs hautement qualifiés dans les domaines suivants: finances, domaine juridique international, géologues, informaticiens. Young Energy Prize S.a. a établi la liste de ses priorités de façon précise, avec en priorité la location de concessions et la prospection offshore en Afrique de l'Ouest, dans le golfe de Guinée, mais aussi en Mauritanie, au Sénégal,

au Maroc et en Amérique latine. Figurent également sur cette liste, de toute évidence, le Proche et le Moyen-Orient avec, entre autres, des projets précis en Irak et au Qatar.

Tout en mettant en place des bureaux de représentation dans différents centres d'affaires mondiaux comme Londres, Paris, Moscou et Washington, Young Energy Prize S.a. situe sans équivoque le centre névralgique de ses opérations à Luxembourg.

Domicilié à Luxembourg, Nikolay Bogachev dirigera la société en tant que président et CEO. Il est assisté de Patrick Hansen en tant que vice-président et CFO (Chief Financial Officer). Patrick Hansen est un analyste et expert financier luxembourgeois qui fut résident moscovite pendant quatre ans avant de revenir au pays. Les salons de l'Hôtel Le Royal ont permis à la presse luxembourgeoise ainsi qu'à la business community de la place de prendre connaissance de la réalité d'un domaine sans doute inédit pour le Luxembourg et de nouer les premiers contacts avec une entreprise présentant, dans le cadre de la diversification et du renforcement nécessaires du tissu économique national, de réelles et solides perspectives d'avenir et de pérennité. ■

Modernisation complète de l'agence Raiffeisen à Junglinster



Dans ses locaux au 1, route de Luxembourg, l'agence Raiffeisen de Junglinster accueille ses clients désormais dans le cadre agréable d'un espace entièrement réaménagé.

Les travaux se sont étendus sur deux ans et aujourd'hui l'agence entièrement relookée répond à toutes les exigences qu'on peut avoir en termes de fonctionnalité d'une agence de banque. Avec une surface utile totale de 450 m² sur trois niveaux différents, les nouveaux locaux permettent de proposer un service optimal au client, qui aura, d'emblée, l'impression d'un lieu particulièrement accueillant.

En effet, la façade d'un ton rouge chaleureux rend la nouvelle agence Raiffeisen de Junglinster visuellement plus accueillante. Côté pratique, quatre pla-

ces de parking, dont une pour personnes handicapées, sont réservées aux clients juste devant l'entrée. De même, a été prévu un accès adapté aux personnes handicapées ainsi qu'un ascenseur à l'intérieur.

Tout aussi accueillant, l'espace commercial proprement dit est, notamment grâce à la structure ouverte de la salle des guichets, l'expression directe d'une recherche permanente de la proximité du client. Ce dernier peut effectuer ses opérations bancaires en toute discrétion sans pour autant être séparé de l'employé par la barrière infranchissable d'un guichet en verre blindé.

Au cas où tous les guichets seraient occupés, le client peut attendre son tour dans un espace d'attente spécialement aménagé à cet effet. Outre la salle des guichets au rez-de-chaussée, les locaux de l'agence comprennent quatre bureaux destinés aux activités de conseil, un espace coffres-forts, une grande salle de réunion ainsi que les bureaux du gérant de l'agence, de son adjoint et des membres du personnel.

L'agence dispose également d'un guichet automatique permettant d'effectuer des retraits 24h/24h. ■

EN BREF

site propose un choix de quelque 1.500 plats couvrant un large éventail de restaurants.

LuxairTours

Vacances offertes pour le 200.000^e client

Le but ambitieux de 200.000 clients (400.000 passagers) que Luxair-Tours s'était fixé en début d'année est atteint. Le lundi 1^{er} octobre à midi le 200.000^e client de Luxair-Tours pour la saison 2006-7 s'est envolé pour Paphos (Chypre). Il s'agit en l'occurrence d'un couple de seniors, Madame Joséée et Monsieur Ernest Wagner, clients fidèles de LuxairTours, qui avaient réservé leur voyage à l'agence Luxvoyages de Luxembourg-ville. Alberto Kunkel, Senior Vice-President Tour Operating, a tenu personnellement à surprendre les heureux lauréats à l'aéroport avant leur départ. Il les a invités à boire un verre au VIP-Lounge où, en présence de Mme Gabi Welter Chef d'agence de Luxvoyages, il leur a annoncé la bonne nouvelle, c.-à-d. que LuxairTours leur offrait les vacances qu'ils s'apprêtaient à passer, une semaine à l'hôtel Coral Beach à Coral Bay près de Paphos.



Georges & Associés Sàrl

«Assa & Georges Sàrl» devient «Georges & Associés Sàrl»



Le cabinet d'expertise comptable «Assa & Georges Sàrl» devient «Georges & Associés Sàrl». Agréé par l'ordre des experts-comptables, «Georges & Associés Sàrl», dirigé par Monsieur François Georges, est composé d'experts comptables, d'experts en gouvernance d'entreprise et en fiscalité. La mission du cabinet est de fournir une gamme complète de services permettant d'assurer un établissement sûr et une gestion sur mesure des entreprises de leurs clients. En 2005, l'entreprise avait commencé ses activités avec 3 collaborateurs. Aujourd'hui, 15 personnes traitent les demandes croissantes de sa clientèle. Pour plus d'informations: www.georges-associés.com.

Bofferding

Action de soutien à «Hëllef fir d'Natur»

A l'occasion du 25^e anniversaire de la Fondation Hëllef fir d'Natur, la brasserie Bofferding vient d'éditer une série spéciale de six sous-bocks, dont l'objectif est la sensibilisation à la protection de la nature. La Brasserie Bofferding, qui propose des produits naturels, attache beaucoup d'importance à la sauvegarde de l'environnement, ce qui justifie cette opération conjointe avec la Fondation Hëllef fir d'Natur. Ces six sous-bocks, qui illustrent nos plus belles forêts, sont une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir les nombreux attraits du Grand-Duché de Luxembourg tout en savourant une Bofferding.



Sidérurgie

ArcelorMittal et Borusan investissent 500 millions de dollars en Turquie



ArcelorMittal, le premier sidérurgiste mondiale, et Borusan, l'un des principaux sidérurgistes turcs, viennent d'annoncer un partenariat à 50/50 en vue d'un investissement de 500 millions de dollars dans la construction d'un nouveau laminoir à chaud à Gemlik (Turquie).

Le laminoir, qui sera situé en Turquie près de l'usine de Borçelik opé-

rée conjointement par ArcelorMittal et Borusan à Gemlik, sur la côte de la mer de Marmara, commencera à produire au premier semestre de 2010 avec une capacité de 4,8 millions de tonnes.

Les brames pour ce laminoir à chaud proviendront pour l'essentiel d'ArcelorMittal, ce qui garantira un approvisionnement régulier de produits de haute qualité, pour mieux servir le marché turc

de l'acier qui est en pleine croissance. Un Memorandum of Understanding a été signé par les deux parties. La mise en œuvre de cette co-entreprise est soumise à l'obtention des autorisations administratives usuelles.

Michel Wurth, membre de la Direction Générale Groupe d'ArcelorMittal, en charge des Plats Carbone Europe, a déclaré: «Le marché turc de l'acier est vigoureux et nous nous attendons à ce qu'il connaisse une croissance annuelle d'au moins 6 % au cours des dix prochaines années. Chez ArcelorMittal, nous nous réjouissons à la perspective d'étendre notre coopération avec notre partenaire Borusan au marché des bobines à chaud. Ce laminoir à chaud offrira des produits de haute qualité, dont nous pensons qu'ils auront beaucoup de succès sur le marché turc.»

ArcelorMittal est présent sur le marché turc depuis plus de quinze ans. Outre sa co-entreprise Borçelik dans le domaine du laminage à froid et de la galvanisation, le Groupe a des activités dans les segments des aciers pour emballage, de la distribution, des centres de service acier et de l'acier inoxydable. ■

Goeres Horlogerie

Un nouveau fleuron du commerce dans la rue Philippe II



Après plus d'un demi-siècle à Belair, «goeres horlogerie» vient de déménager. 51 ans après la création de la société par Raymond Goeres, la maison a été transférée de Belair vers la ville haute, au numéro 22 de la rue Philippe II.

Dès 2004, toute une série d'études et d'analyses de marché ont été réalisées afin de déterminer le meilleur emplacement du nouveau magasin. Rien n'a été laissé au hasard et chaque détail a été vérifié. Finalement, «goeres horlo-

gerie» s'est installée au numéro 22 de la rue Philippe II, où la surface commerciale est répartie sur quatre étages. Le rez-de-chaussée est destiné à l'accueil de la clientèle, les étages supérieurs hébergent les services administratifs.

Rolex et Patek Philip ont apporté leur contribution à la réalisation du point de vente en soumettant des propositions dont il a été tenu compte lors de la planification. L'inspiration et l'expérience pratique ont permis de créer un établissement où toutes les idées

essentielles ont pu être réunies sous un même toit.

Bien plus qu'à Belair, les couleurs et les décors du nouveau magasin sont inspirés par l'image mondiale de Rolex et Patek Philippe. De plus, un magasin établi à une adresse de tout premier ordre est le premier à être vu et reconnu. Et les grandes marques apprécient vraiment ce fait.

Et lorsqu'il s'agira désormais de présenter p.ex. un nouveau modèle de montre, Luxembourg fera certainement partie des adresses de présentation envisageables.

Les heures d'ouverture de «goeres horlogerie» sont adaptées aux besoins des clients et au rythme du centre-ville. Contrairement au magasin de Belair, le

point de vente de la rue Philippe II restera ouvert entre midi et 14 heures.

Le soir, après l'heure de fermeture, des films spécialement conçus à cet effet seront projetés sur des écrans plats et présenteront toute la gamme de produits de la maison aux passants. Plus d'informations sur www.goeres.lu. ■

Sécurité et gardiennage

Brink's Security Luxembourg organise des journées d'information

Brink's Luxembourg, filiale luxembourgeoise du groupe international Brink's avec plus de 60.000 employés dans le monde, a organisé les 4 et 5 octobre derniers deux journées «Meet the Security Experts».

Ainsi, pendant deux jours, de nombreux experts partenaires ont tenu des conférences sur leurs différents secteurs d'activité à Mondorf-les-Bains.

Ce programme a été complété par une exposition des derniers développements en matière de techniques de sécurité.

Destinée spécialement à des utilisateurs professionnels, cette exposition a présenté un large éventail de produits de prévention de risques comme des portes coupe-feu vitrées ou non, en bois, en acier et en aluminium répondant à toutes les exigences fonctionnelles et esthétiques, ainsi que les dernières techniques de protection d'accès aux personnes ou aux véhicules. Ces techniques sont importantes et indispensables pour assurer la sécurisation physique d'une périphérie.

Parallèlement, était exposée une vaste gamme de produits électroniques comme la vidéosurveillance, aussi bien dans les techniques traditionnelles analogiques que dans la technologie digitale



IP qui permet, grâce à des outils informatiques intégrés, d'ajouter une intelligence analytique.

Bien évidemment, toutes les variantes possibles de détection intrusion et incendie ainsi que les dernières technologies multisensor, faisaient également partie intégrante de cette exposition très instructive.

Avec ses services de sécurité de gardiennage, de patrouilles ainsi que son centre de télésurveillance ultramoderne couplés à sa vaste gamme de produits techniques de sécurité, Brink's Luxembourg élabore dès la conception pour chaque taille de projet une couverture de sécurité intégrée et complète.

Forte d'une expertise de plus de 35 années, Brink's Luxembourg peut compter sur un nombre important de clients aussi bien parmi les banques, que les administrations ou les entreprises industrielles. ■

PARTENAIRES SOCIAUX SA

LE SPECIALISTE DU SALAIRE AU GRAND-DUCHE PLUS DE 500 UTILISATEURS

SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE
CALCUL DES SALAIRES ET LA GESTION
DU PERSONNEL, FONCTIONNANT
ENTIEREMENT SOUS WINDOWS

PRESENTATION GRATUITE, A DOMICILE

UNE SOLUTION D'AVENIR
POUR LES PME ET FIDUCIAIRES

Tél.: 26 44 78 51

Fax: 26 44 78 58

www.partenaires.lu

e-mail: info@partenaires.lu



Résultats 2007

PricewaterhouseCoopers augmente son chiffre d'affaires de 20 %



Le premier cabinet d'audit et de conseil de la place a annoncé des résultats 2007 à nouveau en hausse avec un chiffre d'affaires s'établissant à 158 millions d'euros au 30 juin 2007 (131 millions d'euros en 2006), soit près de 20% par rapport à l'année précédente.

Cette progression a été enregistrée dans l'ensemble des métiers de la firme, et plus particulièrement dans les domaines du Real Estate (+72 %) et des Hedge Funds (+88 %) pour n'en citer que deux, et dans tous les secteurs d'activité de ses clients, y compris les petites et moyennes entreprises.

Depuis les problèmes rencontrés au début des années 2000, notamment suite à l'affaire Enron, les professions comptables se sont réorganisées aux Etats-Unis et en Europe notamment.

PwC a recruté près de 400 personnes en 2007 et augmenté la taille de l'entreprise de près de 20 %, se positionnant ainsi comme le 15^e employeur au Grand-Duché. Ce développement du personnel est essentiel pour continuer à créer des équipes spécialisées dédiées aux différents segments de marché. Les innovations et les efforts déployés dans le domaine de l'environnement de travail et du bien-être personnel

des employés ont, par ailleurs, permis de maintenir la rotation du personnel à un niveau raisonnable. PwC a notamment mis en place en 2007 un programme de gestion de la santé et du bien-être.

Au travers de ses activités, PwC met un point d'honneur à contribuer au développement du pays, notamment par la promotion du Luxembourg dans les milieux d'affaires et au sein du réseau PwC international ainsi que par une importante participation aux réflexions stratégiques conduites par les autorités. Membre fondateur de l'Institut pour le Mouvement Sociétal au Luxembourg, PwC a renforcé son empreinte de société socialement responsable que ce soit au niveau de l'environnement (mise à disposition de vélos, partenariat avec la Ville de Luxembourg pour favoriser les transports en commun, choix d'une voiture aux émissions de CO₂ faibles pour les employés, etc.), de la culture (partenaire thématique de Luxembourg 2007, mécène du MUDAM et de l'Abbaye de Neumünster, etc.), de l'humanitaire (Télévie, Relais pour la vie, etc.) ou du bien-être de son personnel. Les priorités de PwC pour l'année prochaine porteront sur la croissance, notamment sur le développement et le renforcement des services de conseil fiscal et de l'advisory au Luxembourg et dans la Grande Région. ■

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



Goodyear engage 12 nouveaux apprentis mécatronicien, mécanicien d'usinage, informaticien, et gestionnaire qualifiés en logistique



Les apprentis avec leurs parents et les tuteurs, ainsi que M. John Jentgen et Mme Suzi Weis des Ressources Humaines. De gauche à droite: Andy Vitali, Eric Jung, Graziano Micucci, Joël Chanson, Emil MehoviC, WeiWei Zhan, Mike Lill, Carole Deutsch, Kevin Ploem, David Simon, Jairo Gan Franco, Manou Ries

Goodyear vient d'engager douze nouveaux apprentis qui suivront une formation spécialisée de trois ans en vue de l'obtention d'un diplôme de CATP (Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle).

Lors d'une journée d'introduction, la directrice des ressources humaines, Mme Silvia Sitzen et le directeur du complexe industriel, M. John Jentgen ont souhaité la bienvenue aux apprentis en leur félicitant de leur décision de faire un apprentissage en entreprise. Lors de cette journée, les apprentis et leurs parents ont eu l'opportunité de rencontrer les tuteurs-formateurs respectifs et de voir le processus de fabri-

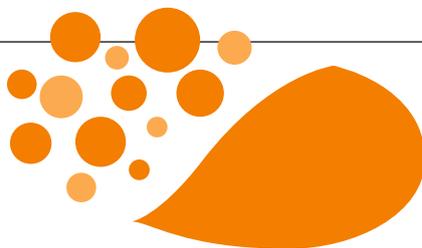
cation du pneu pendant une visite guidée de la Tire Plant.

L'objectif de Goodyear est d'établir et de soutenir une collaboration efficace et fructueuse entre les apprentis, les parents et les tuteurs-formateurs tout au long de la période d'apprentissage. Ces formations sont organisées sous forme d'un apprentissage d'une durée de trois années suivant le régime concomitant. A la fin de ces trois années, les apprentis obtiendront leur diplôme de CATP.

Début 2007, Goodyear avait pris la décision d'agrandir son effectif d'apprentis en engageant cinq nouveaux apprentis mécatroniciens, quatre informaticiens et un gestionnaire qualifié en logistique.

A partir de 2007 également, Goodyear offre une quatrième formation dans son usine de moules (Goodyear Mold Plant); l'apprentissage comme mécanicien d'usinage. Deux apprentis ont été engagés afin de renforcer l'équipe des tourneurs/fraiseurs. Actuellement, Goodyear emploie 25 apprentis sur le complexe à Colmar-Berg.

Goodyear est conscient de l'importance que constitue la formation professionnelle et considère l'apprentissage comme étant un moyen efficace pour augmenter les compétences de ces jeunes gens sur le marché de l'emploi, créant ainsi une base indispensable pour leur formation professionnelle continue. ■



BOURSE D' ENTREPRISES



La «Bourse d'entreprises» a laissé place à la «Bourse transfrontalière d'entreprises». Cette initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie de Namur, du Luxembourg belge, de Meurthe-et-Moselle et du Grand-Duché de Luxembourg vise à dynamiser la reprise d'entreprises sur le Luxembourg, la Belgique et la France en se dotant d'un outil informatique confidentiel et performant permettant la gestion des offres de cession et des demandes de reprises d'entreprises.

La bourse est disponible en ligne sous:

www.bourse-entreprises.org

«**Bourse transfrontalière d'Entreprises**»

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

Envie de reprendre ou de céder?
Envie de devenir intermédiaire
dans cette bourse?
Pour de plus amples renseignements,
l'Espace Entreprises reste
à votre disposition:

Espace Entreprises – Bourse d'Entreprises

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
E-mail: bourse@cc.lu
Tél.: +352 / 42 39 39 - 338
Fax: +352 / 43 83 26

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».



grow²

Getting you there



Fortis compte plus de **125 Business Centres** en Europe. Ceux-ci ont été conçus pour vous, entreprises d'envergure internationale.

Fortis Banque Luxembourg vous propose des solutions financières transfrontalières. Nos produits ne s'apparentent pas au "prêt-à-porter", ils sont taillés sur mesure en fonction des besoins spécifiques de chaque entreprise. Fortis est à vos côtés en Europe et vous pouvez compter sur un interlocuteur unique : votre chargé de relation. En Grande Région, en Europe, dans le monde entier : Fortis. Quand passez-vous à la dimension internationale ?

Contactez nos business centres :

Luxembourg : Tel (+352) 42 42-43 49

Metz : Tel (+33) 3 87 50 03 30

Trier : Tel (+49) 651 460 40 20

Strasbourg : Tel (+33) 3 90 22 95 00

Saarbrücken : Tel (+49) 681 9963 457

Bourse transfrontalière d'entreprises

Pour consulter le détail des dernières annonces, un site a été mis en place: www.bourse-entreprises.org. Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Nord

Réf C814: Vends fonds de commerce d'un restaurant-pizzeria dans le nord du pays avec 70 couverts, appartement privé et location de 7 chambres.

Réf C874: Vends restaurant 60 couverts, terrasse 50 couverts, pizzeria au feu de bois. Hôtel 8 chambres, appartement pour 5 personnes, 2 chambres pour personnel.

Centre

Réf C751: Vends Hôtel-restaurant +/- 3500 m²; 42 chambres; appartement; garage-parking; vente avec murs; administration avec magasin +/- 500 m².

Réf C796: Vends Hôtel-restaurant avec 15 chambres et 130-150 couverts.

Réf C884: Vends Hôtel, 13 chambres, brasserie, discothèque, buanderie. Bâtisse et équipements techniques en bon état.

Réf C898: Vends Café-restaurant, bail jusqu'en 2009.

Réf C438: Vends Restaurant-café avec piste de quilles et appartements.

Réf C1190: Vends commerce de vente alimentaire (Sandwichs, croissants, tartes diverses, cafés et boissons etc.) 75 places (dont 50 places extérieures pour l'été).

Réf C1399: Vends fonds de commerce, brasserie-restaurant vis-à-vis de l'aéroport de Luxembourg. 2 salles avec 20 tables + terrasse 60 personnes, derrière maison, cuisine professionnelle très bien équipée, grand appartement privé.

Réf C1425: Vends Restaurant 50 couverts + 25 couverts Terrasse. Cuisine française et italienne. Vieille ville voie piétonne, possibilité logement.

Réf C1432: Vends fond de commerce de café avec grande surface à l'arrière (concerts, fêtes) Grande cuisine, réserve, cave, garage logement au dessous avec 5 pièces. Bonne clientèle à 15 min de la ville.

Sud

Réf C837: Vends Restaurant-Bar-Lounge avec pizzas au feu de bois, carte à tapas, fusion de la cuisine italienne et argentine, très grande terrasse d'été, bonne clientèle fidèle, restaurant avec grand potentiel.

Réf C1188: Vends fonds de commerce d'un restaurant 16 couverts, cuisine rapide, emplacement centre-ville, devant les écoles et l'arrêt de bus, du train.

Réf C1257: Vends fonds de commerce Horeca, Restaurant haut de gamme.

Réf C1264: Vends fonds de commerce Horeca, restaurant cuisine française et italienne.

Réf C1335: Vends restaurant 35 couverts, rénové à neuf. Mobilier et matériel neuf, cuisine traditionnelle française.

Réf C1471: Vends fonds se commerce d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec location de 13 chambres. A céder meubles de chambres, linge de lit, machine à café, cuisine équipée.

Commerce de détail

Centre

Réf C754: Vends commerce de cadeaux et d'articles publicitaires.

Réf C760: A vendre au Luxembourg boutique cuisines et meubles haut de gamme sur 3 niveaux, 220m² pleins de charme.

Réf C791: Vends fonds de commerce, rue piétonne, Luxembourg-Ville, magasin de textile sport.

Réf C816: Vends local commercial situé à Hollerich, idéal pour: architectes, bureau d'études, bureaux, magasin, boutique. Loyer intéressant ainsi que parking clientèle existant (gratuit pendant 1 heure).

Réf C916: Vends petite entreprise en plein développement dans le domaine de la vente d'accessoires mode, bijouterie fantaisie, chaussures, produits de soins naturels et vêtements femme. Boutique de 15 m², loyer 600 euros + 75 euros charges, près de la place de Paris et Lycée. Stock compris.

Réf C996: Vends commerce de fourniture et installation de cuisines équipées et d'espace rangement.

Réf C1003: Vends Horlogerie-bijouterie avec réparations de montres et bijoux en tous genres.

Réf C1091: Vends fonds de commerce au centre-ville de Luxembourg spécialisé dans la vente de vêtements d'enfants.

Réf C1105: Vends commerce d'accessoires et pièces de rechange automobiles.

Réf C1199: Vends fonds de commerce de 3 commerces de jouets et cadeaux enfants.

Réf C1209: Vends fonds de commerce de magasin de fleurs.

Réf C1221: Vends commerce spécialisé dans produits naturels et bien-être haut de gamme. Bon emplacement dans le cœur du centre-ville et terrasse extérieure pour repas légers.

Réf C1259: Vends fonds de commerce de détail et services décoration d'intérieur et extérieur.

Réf C1282: Vends fonds de commerce de société de nettoyage et désinfection des containers et poubelles et rentrées et sorties des containers poubelles aux particuliers.

Réf C1287: Vends fond de commerce de tabac, presse et cadeaux.

Réf C1304: Vends fonds de commerce de détail. Vente de décoration intérieure et extérieure.

Réf C1322: A céder librairie et édition.

Réf C1393: Cession commerce, vente journaux, tabacs, papeterie, petite confiserie, loterie, service copie, impression textile et articles scolaires.

Est

Réf C685: Vends Horlogerie-bijouterie fondée en 1936 dans Ville touristique, zone piétonne.

Réf C1141: Vends fonds de commerce d'un petit supermarché avec clientèle très fidèle.

Réf C1367: Magasin de fleurs, plantes et de décoration intérieure et extérieure. Cession des actifs, vends installation du magasin et stocks, bail à loyer pour les surfaces commerciales.

Sud

Réf C752: Vends commerce de vêtements pour femme/fille/lingerie concept franchise, vêtements dégriffés.

Réf C885: Cession de fonds de commerce ainsi que cession des parts d'une société, commerce de containers, bureaux, sanitaire, pavillons, stockage, salle de classes.

Réf C1129: Vends fonds de commerce de magasin de laines dans zone piétonne, nouvelle installation depuis un an avec clientèle fidèle de la Grande Région depuis plus de 20 ans.

Réf C1194: Vends fonds de commerce (Café-Thé-Alco, eaux-de-vie, liqueurs, vins et champagnes). Bon emplacement, clientèle fidèle existante.

Réf C1247: Vends fonds de commerce de détail, épicerie fine en spécialités italiennes.

Réf C1292: Vends fonds de commerce de confections enfants et accessoires haut de gamme. Vente du stock disponible après liquidation. Boutique bien connue dans le pays et les pays voisins (France-Belgique) avec grande clientèle existante.

Réf C1300: Vends fonds de commerce d'articles pour enfants, petite et grande puériculture, meubles, accessoires et vêtements bébé.

Réf C1384: Cession Commerce achat-vente en détail de meubles, objets mobiliers, meubles anciens et modernes, tableaux, tapis, et autres.

Ouest

Réf C1255: Vends fonds de commerce de détail, vente de bijouterie magnétique et fantaisie.

Commerce de gros

Sud

Réf C1216: Vends commerce de négoce en sel, sel de déneigement, sel adoucisseur, sel alimentaire, sel technique.

Réf C1238: Vends commerce de gros, agent d'usines dans le mobilier «Haut de Gamme» Agence Commerce.

Réf C1423: Vends Commerce d'équipements et procédés destinés aux installations de stockage et de manutention pour l'industrie ainsi que pour la préfabrication d'éléments en béton pour la construction.

Services

Nord

Réf C991: Vends fonds de commerce d'une société de transport avec possibilité de louer les locaux.

Centre

Réf C1006: Vends société de transport avec des locaux administratifs et les places de parking obligatoires.

Réf C1308: Vends Agence Immobilière.

Ouest

Réf C1071: Vends commerce de logiciels et de services informatiques aux PME dans le domaine de la gestion et du décisionnel.

Sud

Réf C719: Vends agence de publicité spécialisée dans le cadeau d'affaires avec clientèle. Aide à la reprise possible.

Industrie

Est

Réf C1377: Cession distillerie sous régime forfaitaire. Fabrication, Importation, Embouteillage Alcool.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition

E-mail: bourse@cc.lu

Tél. : 42 39 39 338

Personne de contact:

Géraldine FLAMMANG

Créateur innovant !

Des entrepreneurs vous aident à élaborer votre plan d'affaires.

- Un réseau d'experts de la Grande Région
- 130 000 €/an de soutien financier
- Confidentialité garantie
- Renseignements et inscription gratuite sur www.123go-networking.org



NOS PARTENAIRES FINANCIERS :



Husky S.A., Interfiduciaire S.A., Primesphere S.A., SES Global S.A., Siemens S.A.
 BIP Investment Partner, Cargolux, Ceratizit S.A., CommunicArt, Fiduciaire Weber et Bontemps S.à r.l.,
 Gam Consult S.A., Goodyear S.A., La Luxembourgeoise

ORGANISÉ PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :



Format S.à.r.l., Forum Entreprises, Katharsia Productions S.A.



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ Malou Ries

Assistante d'administration,
Service Administration

En tant que responsable de la comptabilité et de la trésorerie, Malou est en charge de la gestion financière et comptable de la Chambre de Commerce. Elle couvre également le volet financier de la gestion du rôle des ressortissants de la Chambre de Commerce. L'accomplissement de sa tâche comporte l'établissement de la comptabilité générale et analytique, la présentation des comptes annuels, la gestion de la trésorerie, l'établissement du budget annuel, la validation des commandes de la centrale d'achats, de même que la gestion des immobilisations.

En ce qui concerne le rôle des ressortissants de la Chambre de Commerce, elle intervient dans la perception des cotisations par le contrôle des données communiquées. En outre, Malou est en charge du traitement et de la validation des demandes des ressortissants au niveau financier.

En tant que coordinatrice et organisatrice du travail, elle assiste les autres collaborateurs du service dans l'exécution de leur mission.

«L'attrait de mon travail réside dans la diversité des domaines d'activités et il nécessite une adaptation permanente aux changements, ce qui constitue un réel défi pour moi», assure Malou.

Afin de garder l'équilibre nécessaire pour le traitement de la masse de ces chiffres au quotidien, Malou pratique la course à pied, la natation et s'adonne à la lecture.



■ Claude Back

Employé de bureau, Institut de Formation
de la Chambre de Commerce

Claude coordonne la mise en œuvre de projets de formation tant sur le niveau administratif que technique et logistique. Il contribue également au développement d'outils de «reporting» comptable et financier pertinents, en étroite collaboration avec les services «Comptabilité» et «Informatique» de la Chambre de Commerce.

Au quotidien, Claude conseille et assiste les entreprises et stagiaires en matière de formation continue. Claude est en charge de la gestion des formations (ressources, support de cours, certification, évaluation et statistiques), de la gestion comptable (gestion compte bancaire IFCC, décomptes formateurs, factures fournisseurs) et de la gestion administrative et financière des projets européens dans le cadre du fonds social européen (FSE).

«Participer au développement et à la mise en œuvre de nouveaux projets de formation et suivre l'essor saisissant de la formation professionnelle continue, représentent pour moi un réel intérêt», confie Claude.

Pendant ses heures de loisirs, Claude aime se retrouver en famille et s'occuper de l'entretien et de l'embellissement de son foyer.

Quality Pack

le meilleur choix pour mes colis

Parce que vos colis sont aussi importants pour nous que pour vous, notre priorité est de les **livrer rapidement et en bon état**. Vous reposer sur notre savoir-faire vous garantit la **fiabilité** et la **qualité** d'un réseau sûr et performant.
Intéressé(e)? Appelez le 8002 3210.

Quality Pack

Expédiez en toute sécurité.





The sixth sense of business

*Insight is our business
We want to make it yours*

TNS ILRES
46, rue du Cimetière
L-1338 Luxembourg

t +352 49 92 91
f +352 49 92 95-555
e research@tns-ilres.com
www.tns-ilres.com

Member of Gallup International Association
Member of ESOMAR